

BURKINA FASO
Ministère de l'Environnement et
du Développement Durable
Secrétariat Général
Direction Générale des Forêts et
de la Faune
Direction des Forêts

BURKINA FASO

PROJET D'APPUI A LA FILIERE DE

PRODUCTION DE PLANTS

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

MARS 2013

Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA)

Japan Overseas Forestry Consultants Association
(JOFCA)

Japan Forest Technology Association
(JAFTA)



Formation des agents forestiers (Centre)



Formation des agents forestiers (Centre)



Formation des agents forestiers (Nord)



Formation des agents forestiers (Nord)



Formation des producteurs de plants (Centre)



Formation des producteurs de plants (Centre)



Formation des producteurs de plants (Nord)



Formation des producteurs de plants (Nord)



Suivi sur le terrain



Suivi sur le terrain



Atelier de concertation de niveau communal
(Centre)



Atelier de concertation de niveau communal
(Centre)



Atelier de concertation de niveau communal (Nord)



Atelier de concertation de niveau communal
(Nord)



Atelier de concertation de niveau régional (Centre)



Atelier de concertation de niveau régional (Nord)



l'atelier relatif au plan de reboisement



l'atelier relatif au plan de reboisement

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
I. Arrière plan du Projet.....	1
I.1. But global	1
I.2. Objectif du projet	1
I.3. Resultats attendus	1
I.4. Régions concernées	1
I.5. Bénéficiaires.....	2
I.6. Organismes homologues.....	2
I.7. Particularités des zones d'intervention du projet	2
I.8. Etendue des activités du projet	3
II. Méthode de mise en oeuvre.....	5
II.1. Politique de base de la mise en oeuvre.....	5
II.2. Processus des opérations.....	10
III. Résultats du projet	13
III.1. Sélection des espèces prioritaires	13
III.2. Elaboration de matériel pédagogique sur les techniques de productions de plants.....	22
III.3. Mise en oeuvre des formations des agents forestiers	23
III.4. Mise en oeuvre de la formation des producteurs de plants	38
III.5. Distribution de pots / de semences	71
III.6. Etablissement et mise en oeuvre du programme de suivi sur le terrain	75
III.7. Organisation de l'atelier de concertation de niveau régional et communal pour saisir le volume de besoin et d'approvisionnement en plants	92
III.8. Organisation de l'atelier relatif au plan de reboisement, element indispensable pour le plan de production des plants	97
III.9. Etude du taux de reprise.....	103
III.10. Analyse des taches de la Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso -Orientations proposées en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement-	106
IV. Calendrier d'exécution des activités (réalisées)	124
V. Experts japonais et équipements/matériels fournis	126
V.1. Envoi des experts japonais.....	126

V.2. Resume des Resultats du Projet.....	133
V.3. Formations (réalisées)	137
V.4. Equipment Fournis (réalisées).....	139
V.5. Bilan financier	140
VI. L'exécution et la gestion du projet.....	141
VI.1. Leçons à tirer	141
VI.2. PDMs.....	134
VI.3. Comite de Pilotage	152
ANNEXES	
1. Liste des espèces communement utilisées et préférées.....	154
2. Documents de references aux espèces prioritaires	157
3. Fiche de suivi des pépinières et des pépiniéristes	158
4. Manuel pour la mise en oeuvre de l'atelier de concertation de niveau communal	166
5. Termes de référence pour l'organisation d'un atelier sur l'amélioration de la mise en oeuvre des campagnes de reforestation	188
6. Résultats d'un atelier sur l'amélioration de la mise en oeuvre des campagnes de reforestation ..	194
7. Atelier sur la stratégie de la planification des actions de reforestation	200

ABREVIATIONS

APFNL	Agence de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux
ARSF	Antenne Régionales de Semences Forestière
ATE	Agent Technique de l'Environnement
CNSF	Centre National de Semences Forestières
C/P	Counter Part
DEE	Direction des Evaluations Environnementales
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DFC	Direction de la Faune et des Chasses
DGADD	Direction Générale de l'Amélioration et du Development Durable
DGFF	Direction Generale des Forets et de la Faune
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts.
DiFor	Direction des Forêts
DiGF	Direction du Génie Forestier
DPEDD	Direction Provinciale de l'Environnement et du Development Durable
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Development Durable
ENEF	Ecole Nationale des Eaux et Forêts
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Development Durable
M/M	Minutes of Meeting
NTFP	Non Timber Forest Products
PDM	Project Design Matrix
PFN	Politique Forestière Nationale
PNE	Politique Nationale en matière d'Environnement
PO	Plan of Operation
PROGEPAF/Co	Projet de Gestion Participative et durable des Forêts dans la Province de la Comoé
PRSP	Poverty Reduction Strategic Paper (Cadre Strategique de Lutte Contre la Pauvrete)
SDEDD	Service Départemental de l'environnement et du Development Durable
SNPP	Strategie Nationale de Production de Plants
UNDP	United Nations Development Programme
UNFPA	United Nations Population Fund

INTRODUCTION

Le présent rapport final décrit les activités mises en oeuvre du Projet d'appui à la filière de production de plants au Burkina Faso. Ces activités ont été menées en référence au Procès-Verbal des discussions (R/D) et de l'Entente de Coopération (M/M) signés et échangés entre le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, le Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et le Représentant Résident de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

I. Arrière plan du Projet

Le présent Projet vise à atteindre les objectifs ci-dessous. Ces objectifs ainsi que les résultats attendus sont les suivants :

I.1. But global

Les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées (les Régions du Centre et du Nord).

I.2. Objectif du Projet

La production de plants bien planifiée et rationnelle est promue dans les régions d'intervention.

I.3. Résultats attendus

- Les techniques de production des producteurs¹ appartenant aux groupements² de production de plants des pépinières sont améliorées ;
- Les échanges d'informations entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants ;
- Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont élaborées.

I.4. Régions concernées

La région du Centre dans laquelle la capitale du pays Ouagadougou se situe et la région du Nord.

¹ Producteurs de plants privés enregistrés à la Direction des Forêts (régionale/Provinciale/départementale)

² Groupement d'unité la plus petite des producteurs de plants privés reconnus officiellement inscrit auprès de l'autorité en tant qu'association etc.

I.5. Bénéficiaires

- Bénéficiaires directs: agents forestiers de la Direction des Forêts, des Directions Régionales et Provinciales (environ 70 agents), personnes en charge de l'environnement/développement, producteurs des plants et utilisateurs de plants ;
- Bénéficiaires indirects: habitants des régions du Centre et du Nord (environ 2 707 milles habitants).

I.6. Organismes homologues

I.6.1. Niveau central

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF), Direction des Forêts (Difor) ;

I.6.2. Niveau local

- Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable-Centre (DREDD-Centre), Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable-Kadiogo (DPEDD-Kadiogo)
- Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable -Nord (DREDD-Nord),
Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable -Yatenga (DPEDD-Yatenga), Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable -Loroum (DPEDD-Loroum), Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable -Zondoma (DPEDD-Zondoma) et Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable -Passore (DPEDD-Passore).

I.7. Particularités des zones d'intervention du Projet

Du point de vue de la situation des groupements de producteurs de plants privés, des besoins en plants ou de la distance à partir de la capitale, les deux régions du Nord et du Centre ont été sélectionnées en tant que zone d'intervention du présent Projet. La figure suivante montre l'emplacement de ces deux régions. La région du Nord s'étend sur trois zones climatiques et végétales qui sont : la zone Nord-Sahélienne, Sud-Sahélienne et Nord-Soudanienne. Quant à la région du Centre, elle se situe dans la zone Nord-Soudanienne. La végétation naturelle est marquée par des prédominances herbeuses annuelles où les arbres épineux d'Acacia sont éparpillés. La steppe et la savane sèche de la région du Nord sont remplacées par la savane humide dans la région du Centre. Même si les arbres représentatifs (Acacia nilotica, Acacia senegal, Adansonia digitata, Faidherbia albida, Parkia biglobosa, Tamarindus indica) ne

changent pas, ils deviennent denses plus on va au sud. Les utilisations de terre représentatives sont le pâturage et la culture pluviale dans les régions du Nord (le mil et le sorgho) et du Centre (le mil, le sorgho, le maïs, le manioc, l'arachide etc.).

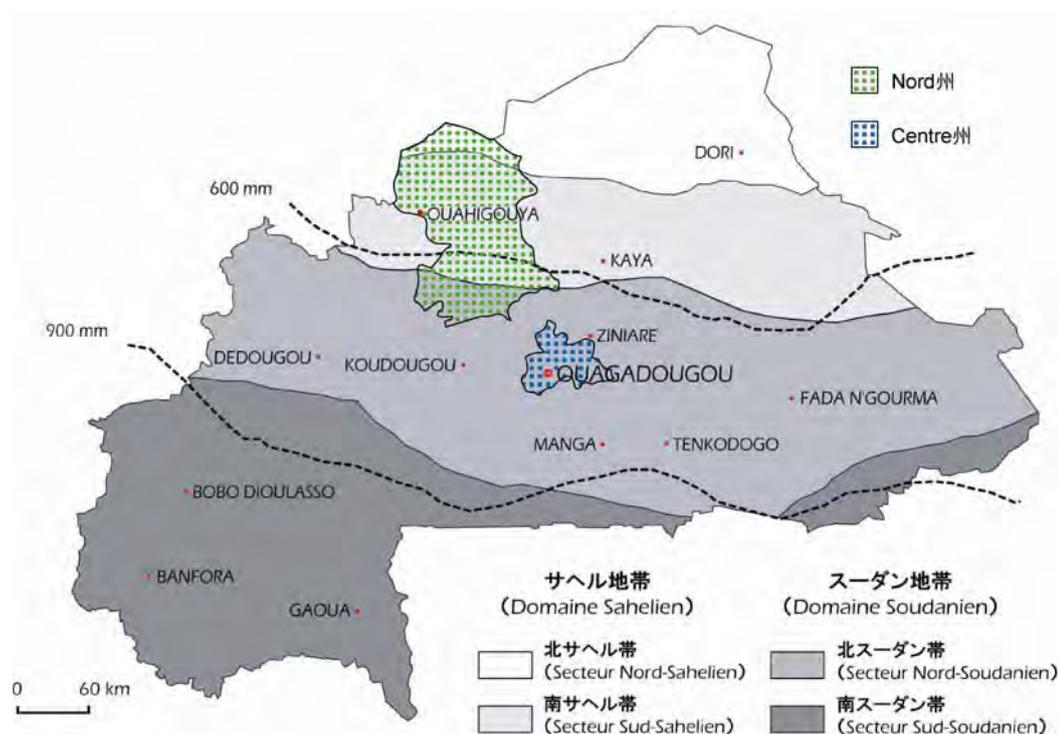


Figure 1.1 Zones d'intervention du Projet et répartition de la végétation naturelle

I.8. Etendue des activités du projet

Les activités du projet sont à exécuter d'avril 2010 à mars 2013.

Pour la première année (d'avril à octobre 2010), les travaux préparatoires ont été faits au Japon ainsi que les travaux in situ de 1ère phase. Les principales opérations sont :

- (1) Collecte et analyse des documents et des informations,
- (2) Rédaction du rapport de démarrage,
- (3) Concertation avec les organismes impliqués,
- (4) Etude et analyse sur les capacités techniques et organisationnelles des groupements de production de plants,
- (5) Analyse de la situation actuelle pour le renforcement des capacités des agents forestiers,
- (6) Sélection des espèces prioritaires,
- (7) Elaboration et mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des agents forestiers,
- (8) Etude sur la situation du plan de reboisement dans les zones concernées,
- (9) Organisation de l'atelier de concertation au

niveau régional en vue de comprendre l'importance des besoins et offres des plants, (10) Mise en œuvre des activités d'informations et (11) Analyse des problèmes liés à la stratégie nationale de production des plants.

Les principales activités à mener lors de la 2ème année (de décembre 2010 à octobre 2011) sont les suivantes :

(1) Collecte et analyse des documents et des informations, (2) Concertation avec les organismes impliqués, (3) Elaboration et mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des agents forestiers, (4) Mise en œuvre de la formation des producteurs de plants, (5) Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain, (6) Etude sur la situation du plan de reboisement dans les zones concernées, (7) Organisation des ateliers de concertation au niveau régional et au niveau départemental en vue de comprendre l'importance des besoins et offres en plants, (8) Elaboration de documents didactiques (9) Mise en œuvre des activités d'informations et (10) Analyse des problèmes liés à la Stratégie Nationale de Production des Plants.

Les principales activités à mener lors de la 3ème année (de décembre 2011 à mars 2013) sont les suivantes :

(1) Collecte et analyse des documents et des informations, (2) Concertation avec les organismes impliqués, (3) Elaboration et mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des agents forestiers, (4) Mise en œuvre de la formation des producteurs de plants, (5) Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain, (6) Etude sur la situation du plan de reboisement dans les zones concernées, (7) Organisation des ateliers de concertation au niveau régional et au niveau départemental en vue de comprendre l'importance des besoins et offres des plants, (8) Elaboration de documents didactiques, (9) Mise en œuvre des activités d'information, (10) Organisation d'un atelier de concertation afin d'échanger sur les plans de reboisement qui s'avèrent être les conditions préalables très importantes pour la planification de la production des plants et (11) Analyse des problèmes liés à la Stratégie Nationale de Production des Plants.

II. Méthode de mise en oeuvre

II.1. Politique de base de la mise en oeuvre

II.1.1. Etablissement du plan de production de plants et du cycle de mise en oeuvre correspondant à la situation de plan/réalisation de reboisement

La diminution des forêts et autres végétations arborées d'environ 110 000 ha par an est observée sur la période des dix dernières années. Or, selon le « Bilan annuel de la campagne nationale de reforestation 2011 », la superficie de reboisement en 2011 était de 6 859 ha et 1 290 km avec le nombre de plants ventilés à environ 10,2 millions. Selon le même bilan, la superficie de reboisement de la région du Centre était de 146 ha et 21 km avec le nombre de plants ventilés de 1 211 106. La superficie de reboisement et le nombre de plants ventilés de la région du Nord étaient respectivement de 1 202 ha, 52 km avec le nombre de plants ventilés de 551,830.

. (Le taux de survie national était de 80%, celui du Nord était de 81%, il n'y a pas de rapport pour le Centre.)

Pour promouvoir davantage les actions de reboisement, il est urgent, après la vérification la plus correcte possible de la situation actuelle et réelle du reboisement, d'effectuer l'élaboration d'un plan de production de plants et d'un cycle d'exécution sûre de reboisement basé sur le plan de reboisement approprié établi conformément à la situation réelle du reboisement. Le présent projet vise à le réaliser.

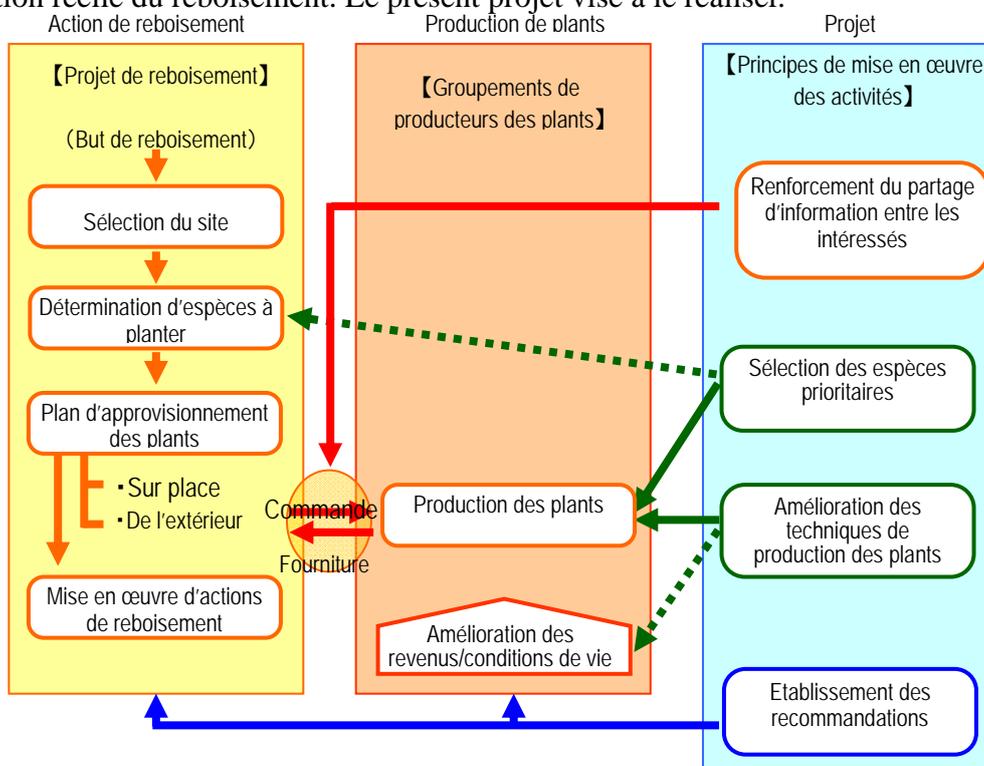


Figure2.1 Relation entre le projet de reboisement et les principes de mise en œuvre des activités

II.1.2. Renforcement du partage d'informations entre les acteurs concernés de la production des plants et du reboisement

La quantité de besoin en plants et celle de l'offre n'étant pas bien identifiée au Burkina Faso, on observe des problèmes tels que l'insuffisance de plants fournis, la surproduction des plants par rapport à l'importance du besoin, le décalage entre la période du besoin et celle de la fourniture.

Il est alors important d'établir un cycle permettant la planification et la mise en œuvre de la production de plants qui corresponde au plan de reboisement.

Dans le cadre du présent Projet, on essayera de partager les informations nécessaires pour atteindre l'objectif de la production des plants planifiée en organisant des ateliers de concertation de niveau régional et de niveau départemental et d'autres concernées en rassemblant les acteurs concernés par la production des plants et de reboisement dans les zones cibles. Les informations nécessaires pour la production planifiée des plants sont : l'importance du besoin en plants (le plan de reboisement surtout le plan d'approvisionnement en plants) et la quantité fournie (la capacité de production des groupements des producteurs de plants). Par conséquent, procéder à une étude pour comprendre les plans (projets) de reboisement surtout ceux d'approvisionnement en plants avant d'organiser ces rencontres. Les éventuels participants à ces ateliers de concertation chaque année sont les suivants.

- Personnel de la Direction Régionale/Provinciale / Départementale de l'Environnement et du Développement Durable
- Représentants des collectivités locales
- Producteurs de plants
- Représentants d'ONG et d'associations
- Représentants des programmes et projets
- Autres

L'atelier de concertation de niveau départemental a été organisé de décembre 2010 à janvier 2011 dans les 7 départements de la région du Centre et 13 départements de la région du Nord. Lors de l'atelier de concertation de niveau régional tenu en janvier 2011, les participants ont récapitulé les activités de reboisement de l'année précédente. Ils ont fait aussi la concertation, la vérification et le partage de différents plans des activités de reboisement mis ensemble par l'atelier de concertation de niveau départemental.

II.1.3. Sélection appropriée des espèces prioritaires

Il est indiqué même dans le « Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de production de plants au Burkina Faso » qu'on déterminera les espèces prioritaires pour chaque province.

Dans le cadre du présent projet, on fait la concertation avec les organismes homologues sur le thème des espèces prioritaires pour chaque but de reboisement et l'analyse globale de différentes informations recueillies par l'examen des documents et par le sondage en vue de la sélection appropriée des espèces prioritaires. Après l'analyse des résultats des études, on a établi la proposition des espèces prioritaires pour chaque zone concernée, on a fait la concertation avec les organismes homologues sur ladite proposition et enfin on a sélectionné les espèces prioritaires.

Lors de la sélection des espèces prioritaires, on a considéré les arbres appropriés aux conditions locales et à l'amélioration du cadre de vie en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- (i) Du point de vue de la sélection des arbres appropriés aux conditions locales
 - i) Espèces répandues ou celles utiles recommandées au niveau des régions concernées
 - ii) Autres espèces utiles existantes dans les régions concernées.
 - iii) Espèces existantes ou exotiques d'intérêt qui conviennent aux conditions naturelles locales.

- (ii) Du point de vue de l'amélioration des revenus ou des conditions de vie
 - i) Espèces telles que les arbres fruitiers ou médicinaux dont on peut s'attendre aux possibilités de commercialisation.
 - ii) Espèces d'arbre ou plants qui peuvent améliorer les revenus

On a procédé à l'examen du point de vue de l'existence de techniques efficaces de production de plants ou de reboisement, ainsi que des besoins en tant que point commun transversal des points de vue ci-dessus.

Alors que le Procès-verbal des discussions précise 3 espèces à sélectionner pour chaque région et province concernées, on a sélectionné les espèces pour chaque province concernée. L'ensemble des espèces prioritaires sélectionnées pour chaque province constituent les espèces prioritaires de la région concernée. La sélection des espèces prioritaires a pour principal but d'améliorer la qualité des plants en limitant les espèces visées.

II.1.4. Renforcement efficace des capacités des groupements de producteurs de plants et des agents forestiers

Les résultats des études nous montrent qu'il existe 78 groupements de producteurs de plants dans les deux régions concernées par le présent Projet, nombre qui dépasse largement les 22 groupements supposés dans les termes de références et le rapport de démarrage. On a mené aussi les études sur les capacités techniques et organisationnelles de chaque groupement de production de plants, et ceci nous a fait savoir que les tailles, les situations d'activités, les niveaux techniques ou les capacités de gestion sont différents d'un groupement à un autre.

En ce qui concerne l'orientation technique des groupements de producteurs de plants, la formation de la production de plants avec les espèces prioritaires et le suivi sur le terrain sont conjointement réalisées en temps opportun. Cette formation a été organisée pour la première année. Les experts japonais et les agents forestiers collaboreront, à partir de la 2ème année, pour mettre en œuvre ledit suivi.

Quant au contenu des techniques de production de plants à améliorer ; exploiter au maximum possible les techniques et les connaissances existantes sur place, des activités procédées dans les domaines de la production des plants ou du reboisement au lieu d'essayer de développer des techniques nouvelles. Par ailleurs, on essayera de vulgariser les résultats de recherche et de développement locaux en collaboration avec le Centre National de Semences Forestières etc.

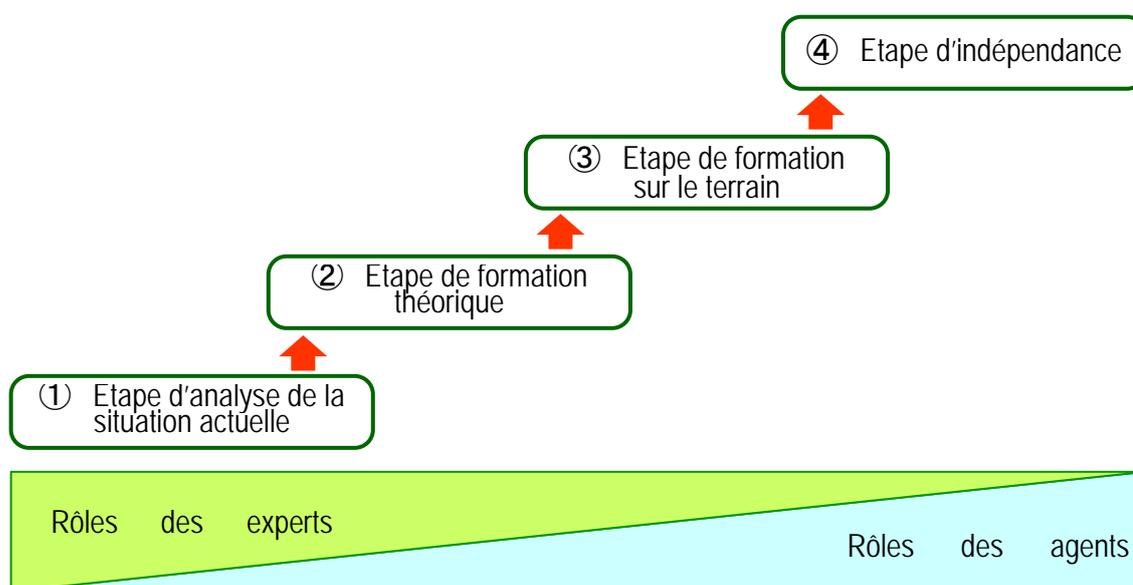
Le nombre de producteurs qu'on peut encadrer techniquement dans le cadre du Projet qui s'étale sur trois ans étant limité, il est indispensable de faire passer à un niveau supérieur les capacités des agents forestiers s'occupant d'activités de production de plants qui est la base de la politique forestière et sylvicole pour que les organismes homologues ou les producteurs de plants puissent mettre en œuvre les activités d'une manière durable même après la fin du projet. Pour cela, les experts japonais et les agents forestiers devront mener conjointement des activités à chaque étape pour la mise en œuvre de la formation destinée aux groupements des producteurs de plants. A cette occasion, ils doivent prendre en compte les deux points suivants afin de réaliser le renforcement des capacités de manière plus efficace et plus efficiente.

Parallèlement à la formation des agents forestiers, essayer de renforcer la capacité technique et d'organisationnel sur la production des plants des groupements des producteurs en réalisant l'encadrement technique et la vulgarisation avec le concours d'agents forestiers pour que les acteurs concernés de la partie Burkinabè puissent continuer les actions d'une manière spontanée.

Quant au renforcement des capacités des agents forestiers concernés, des

formations théoriques (en salle) et pratiques (sur le terrain) seront organisées. La formation théorique précèdera la formation pratique. La formation pratique sera menée par les experts et les agents forestiers qui travailleront ensemble afin d'apporter les conseils techniques et la vulgarisation aux pépiniéristes.

Ces deux types de formations porteront sur l'aspect technique, mais aussi sur l'amélioration des capacités en matière d'approche participative de gestion de projet et les bonnes pratiques de gestion afin de consolider les capacités globales. Les étapes de ce processus sont resumées ci-dessous.



- ① Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements des producteurs de plants/analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité des agents forestiers (étape de présentation des techniques et de démonstration). Vérifier le niveau technique des agents forestiers et de producteurs sur les techniques qui semblent n'être pas pleinement vulgarisée dans le pays telles que la sélection des semences tenant compte de lieu ou de qualité de semences, le prétraitement, le trempage durcissement ou le greffage afin de concrétiser les mesures d'appui. Et vérifier le niveau de capacité d'agents forestiers sur l'approche participative etc.
- ② Formation théorique d'agents forestiers (étape de sélection de techniques et d'entraînement)
Les cours théoriques et pratiques, la formation ou l'atelier seront combinés. Il faut demander aux participants d'élaborer des rapports et de procéder à l'évaluation de degré d'atteinte des objectifs.
- ③ Formation sur le terrain d'agents forestiers dans le cadre du suivi des groupements de producteurs de plants (étape de travail mutuel/collaboration)
Procéder à des travaux d'échanges mutuels en donnant des conseils en tant que partenaire ou en effectuant des échanges d'opinions au lieu de procéder à une formation unilatérale par les experts.
- ④ Etape d'indépendance
Vérifier que les agents forestiers peuvent résoudre des problèmes eux-mêmes et améliorent leur capacité.

II.1.5. Orientations proposées en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement

Examiner les orientations proposées des politiques relatives à la production des plants dans les deux régions concernées en rapport les actions de reboisement en analysant les résultats de mise en œuvre du Projet avec les principes de base décrits sur les alinéas précédents, et proposer des recommandations composées de plans/exécution de production de plants dont la mise en œuvre est bien synchronisée avec le reboisement, du partenariat entre les groupements de producteurs de plants/acteurs de reboisement et le service forestier, des espèces prioritaires appropriées aux objectifs du reboisement, du renforcement de la capacité des groupements de producteurs de plants et des agents forestiers et de l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs et des acheteurs de plants.

Ces orientations proposées serviront de base de réflexion au niveau des autres régions du pays ou d'opportunité d'examiner les politiques au niveau national en offrant un modèle dont l'efficacité est avérée.

II.2. Processus des opérations

Les activités du projet ont été mises en oeuvre suivant la méthode d'exécution des opérations décrite dans les articles 3.1 et 3.2 du rapport de démarrage. Le processus des opérations sur la base de ladite méthode d'exécution des opérations est indiqué dans la figure ci-dessous.

III. Résultats du projet

Les activités du projet ont été exécutées, pour la première année de mise en œuvre pendant 6 mois, d'Avril à Octobre 2010 et pour la deuxième année de mise en œuvre, de Décembre 2010 à Octobre 2011. Les activités de la troisième année de mise en œuvre, ont commencé à partir de Décembre 2011 et ont pris fin en Février 2013. Les résultats décrits ci-dessous portent sur les principales activités exécutées pendant les trois années :

(1) Mise en œuvre de l'enquête relative aux espèces prioritaires et de l'analyse des résultats, (2) Elaboration de matériel pédagogiques sur les techniques de production de plants, (3) Mise en œuvre de la formation des agents forestiers, (4) Mise en œuvre de la formation des producteurs de plants, (5) Distribution de pots/semences, (6) Mise en suivi sur le terrain, (7) Organisation de l'atelier de concertation au niveau régional et au niveau départemental en vue de comprendre l'importance des besoins et offres des plants, (8) Organisation de l'atelier relatif au plan de reboisement, élément indispensable pour le plan de production des plants, (9) L'étude du taux de survie de plantations, et (10) Analyse des problèmes liés à la Stratégie Nationale de Production des plants et Le Cadre Directeur pour L'organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso. Les orientations proposées en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement.

III.1. Sélection des espèces prioritaires

Dans sa Stratégie Nationale de Production de Plants (SNPP), le Burkina Faso indique que les espèces prioritaires seront déterminées au niveau de chaque province. Après avoir discuté avec les organismes homologues burkinabés et recueilli leur avis sur les espèces prioritaires et de la conception qu'ils en ont, le Projet a procédé à une étude bibliographique et une enquête orale visant à appréhender et analyser globalement les informations indispensables à la sélection appropriée de ces espèces. Les différents organismes homologues ont été consultés à propos des résultats de l'analyse réalisée dans le cadre de ces études (= Liste des espèces prioritaires), et leur accord a été obtenu.

La sélection des espèces prioritaires a été faite au niveau de chaque province.

Le Total des espèces prioritaires concernées représente celles de la région.

La raison principale de la sélection de ces espèces prioritaires est de mettre l'accent sur

l'amélioration des techniques de production tout en n'excluant pas les autres espèces d'arbres.

Un consensus a été établi afin que le nombre d'espèces prioritaires par province soit de 3 au moins.

III.1.1. Enquête sur la sélection des espèces prioritaires

(1) Objectif de l'enquête relative aux espèces prioritaires

L'objectif de cette enquête était d'évaluer les besoins des producteurs/utilisateurs de plants par rapport aux différentes espèces, et d'utiliser ce résultat comme critère de sélection lors du choix des espèces prioritaires.

(2) Méthode de l'enquête relative aux espèces prioritaires

a. Population cible

- Directeurs de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable – Centre (DREDD-Centre), de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable – Kadiogo (DPEDD-Kadiogo), et des Directions Communales de cette Province
- Directeurs de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable – Nord (DREDD-Nord), de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable – Yatenga (DPEDD-Yatenga), de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable – Loroum (DPEDD-Loroum), de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable – Passore (DPEDD-Passore), de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable – Zondoma (DPEDD-Zondoma), et des Directions Communales de ces différentes Provinces
- Utilisateurs de plants des régions Centre et Nord (ONG, associations, bailleurs de fonds, etc.)
- Collectivités territoriales des régions Centre et Nord (acteurs concernés des communes)
- Producteurs de plants des régions du Centre et du Nord (représentants de groupement de producteurs de plants, producteurs indépendants)
- Habitants des régions du Centre et du Nord (entre 5 et 10 par commune)

b. Période de réalisation et responsables de l'enquête

Période	Région cible	Nombre de communes cibles	Responsables de l'enquête
Du 30 avril au 26 mai 2010	Centre	Ville de Ouagadougou et 6 autres communes	Experts japonais Consultants locaux
Du 11 au 21 mai 2010	Nord	31 communes	Chefs des Services Départementaux de l'Environnement et du Cadre de Vie

c. Méthode

Destinée à la population cible indiquée ci-dessus, l'enquête orale a porté sur les questions du point d. Les méthodes utilisées étaient celles de l'interview et du classement (les personnes interrogées choisissaient trois espèces prioritaires qu'elles classaient par ordre de priorité; après avoir débattu des raisons de ce choix, la liste des espèces classées par ordre était établie et accompagnée des justifications). Le choix et le classement des espèces prioritaires ont été effectués de manière individuelle, tandis que les autres questions ont été traitées au niveau de l'ensemble du groupe. Les participants ont sélectionné les espèces prioritaires selon pour eux, à partir de la liste des espèces prioritaires mentionnée dans la Stratégie Nationale de Production de Plants, à laquelle étaient ajoutées d'autres espèces souhaitées. Les personnes interrogées étaient réparties en fonction des 6 catégories indiquées ci-dessus, et l'enquête était réalisée au niveau de chaque groupe.

d. Contenu du questionnaire

(i) Besoins en plants

- A. (Question adressée aux utilisateurs de plants, aux collectivités territoriales et aux habitants) Quelles espèces souhaitez-vous acheter ou planter ?
 - a. Pourquoi ce choix? Quels sont vos critères de priorité ? Veuillez répondre pour chaque espèce.
 - b. A quels usages serviront les espèces que vous souhaitez acheter ou planter (ombrage, bois de chauffage, production fruitière, usage médicinal, sauces, etc.) ? Veuillez répondre pour chaque espèce.
 - c. Pourquoi n'avez-vous pas choisi d'autres espèces ? En quoi diffèrent les espèces prioritaires de celles qui ne le sont pas ?

- B. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) Quelles espèces souhaitez-vous produire ou

planter ?

- a. Pourquoi ce choix ? Quels sont vos critères de priorité ? Veuillez répondre pour chaque espèce.
- b. A quels usages serviront les espèces que vous souhaitez produire ou planter (ombrage, bois de chauffage, production fruitière, usage médicinal, sauces, etc.) ? Veuillez répondre pour chaque espèce.
- c. Pourquoi n'avez-vous pas choisi d'autres espèces ? En quoi diffèrent les espèces prioritaires de celles qui ne le sont pas ?

C. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) Quelles espèces souhaitez-vous vendre ? Pourquoi ?

D. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) Quelles sont les espèces les plus vendues ? (Les espèces les plus demandées ?) Pourquoi ?

(ii) Espèces originaires de chacune des différentes zones (question commune à l'ensemble des personnes interrogées)

- A. Quelles sont les espèces originaires spécifiques de la région où vous habitez (travaillez)? (Plusieurs réponses possibles)
- B. A quels usages servent ces espèces?
- C. Quelles sont les espèces originaires spécifiques de la province où vous habitez (travaillez) ? (Plusieurs réponses possibles)
- D. A quels usages servent ces espèces?
- E. Quelles sont les espèces originaires spécifiques de la commune où vous habitez (travaillez)? (Plusieurs réponses possibles) A quels usages servent ces espèces ?

(iii) Autres questions relatives à la production et à l'utilisation des plants

- A. Quels sont les problèmes rencontrés au niveau de la production de plants et du reboisement ?
- B. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) (Communes cibles) Quel est le nombre de groupements de producteurs de plants officiellement enregistrés/non enregistrés ? Quel est le nombre de producteurs indépendants ?

- C. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) Vers quelle période la production de plants commence-t-elle ?
- D. (Question adressée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ainsi qu'aux producteurs de plants) Quelles espèces produirez-vous cette année ? Quelles espèces produisiez-vous les années précédentes ? Pourquoi ces espèces ?
- E. (Question adressée aux utilisateurs de plants, aux collectivités territoriales et aux habitants) Quelle superficie avez-vous reboisée ? Quelles espèces avez-vous plantées ? Pourquoi avoir choisi ces espèces ?
- F. (Question adressée aux utilisateurs de plants) Quel est le nombre de groupements d'utilisateurs de plants dans votre commune ?
- G. (Question adressée aux utilisateurs de plants) Comment vous procurez-vous vos plants ? Sont-ils gratuits, ou les achetez-vous ?

(3) Résultats de l'enquête relative aux espèces prioritaires et analyse de ces résultats

a. Résultats de l'enquête

Le nombre d'espèces citées dans les questions concernant les intentions d'achat, de plantation et de production ainsi que les meilleures ventes s'élevait à 45 dans la ville de Ouagadougou, à 54 dans les 6 communes de la région du Centre, à 47 dans la Province du Yatenga (région Nord), à 47 dans la Province du Loroum (région Nord), à 41 dans la Province du Passore (région Nord) et à 27 dans la Province du Zondoma (région Nord). Les personnes interrogées ont choisi parmi ces différentes espèces trois espèces prioritaires, qu'elles ont classées par ordre de priorité (se référer à l'annexe 1 présentant la liste des dix premières espèces prioritaires sélectionnées au niveau de chaque région, province, ville/commune, ainsi que la liste des trois espèces majeures les plus vendues dans ces zones géographiques). Les principaux critères et motifs de sélection étaient les suivants :

- Degré d'utilité et multiplicité des usages (arbres fruitiers, plantes médicinales, valeur marchande, bois de chauffage, etc.)
- Besoins élevés
- Valeur économique et revenus potentiels
- Valeur médicinale et nutritionnelle
- Facilité de la production ou du reboisement

Préservation des espèces menacées

Bénéfice de l'espèce humaine

Adaptation au terroir

b. Analyse des résultats de l'enquête

L'analyse s'est basée sur les résultats de l'enquête précitée ainsi que sur les informations bibliographiques. Elle a pris en compte « les espèces prioritaires sélectionnées par la population cible de l'enquête, les espèces les mieux vendues, l'adaptation au terroir, l'origine locale des espèces, la possibilité de revenus issus des produits forestiers non ligneux, l'existence de techniques de production de plants, etc. » (se référer à la bibliographie de référence mentionnée en annexe 2). L'analyse a conduit à confirmer les points suivants.

Région/Province/ Commune/Ville	Remarques
Région du Centre (Ville de Ouagadougou)	<ul style="list-style-type: none">• Alors que les plantes ornementales nous avaient été présentées comme des plantes très demandées et bien vendues, cette espèce n'a pas fait l'objet d'un avis unanime quant à l'importance de la demande, et n'a même pas été citée parmi les espèces majeures les plus vendues.• Malgré un nombre restreint de personnes les ayant choisies comme espèces prioritaires, <i>Khaya senegalensis</i>, <i>Azadirachta indica</i>, <i>Pelteforum</i> sont fréquemment utilisés, notamment pour le reboisement des bordures de route.• Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste problématique en l'absence ou presque de techniques établies de production de plants et en raison de sa longue période de croissance (au moins 3 ans en pépinière).
Région du Centre (6 communes)	<ul style="list-style-type: none">• Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste, pour les raisons ci-dessus, problématique.• Bien qu'<i>Acacia nilotica</i> ait rarement été choisi comme espèce prioritaire, sa place de 2^e espèce la mieux vendue a conduit à sa sélection comme espèce prioritaire potentielle.
Région du Nord, Province de Yatenga (13 communes)	<ul style="list-style-type: none">• L'espèce <i>Saba senegalensis</i> est très prisée pour ses fruits, consommés ou vendus, et sa production est florissante.• Bien que l'espèce <i>Lannea microcarpa</i> ait souvent été citée comme espèce prioritaire, il n'existe pas de nouvelle technique disponible en matière de production de plants. Utilisé comme <i>Lannea</i> pour les produits forestiers non

Région/Province/ Commune/Ville	Remarques
	<p>ligneux, <i>Ziziphus mauritiana</i> est bien adapté à la région Nord et fait l'objet d'une demande très importante pour sa technique de greffage. Choisi plus fréquemment que dans les autres provinces de la région Nord, <i>Ziziphus</i> a été sélectionné comme espèce prioritaire potentielle à la place de <i>Lannea</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste, pour les raisons ci-dessus, problématique. • <i>Azadirachta indica</i> et <i>Acacia senegal</i> ont été sélectionnés comme espèces prioritaires potentielles en raison de leurs bons résultats de vente.
Région du Nord, Province de Loroum (4 communes)	<ul style="list-style-type: none"> • Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste, pour les raisons ci-dessus, problématique. • <i>Acacia nilotica</i> a été sélectionné comme espèce prioritaire potentielle en raison de ses bons résultats de vente.
Région du Nord, Province de Zondoma (5 communes)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Moringa oleifera</i> fait l'objet d'actions de promotion chez certains partenaires. • Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste, pour les raisons ci-dessus, problématique. • Très gourmande en eau, <i>Mangifera indica</i> convient surtout à la zone ouest. • Malgré sa nature de variété étrangère, <i>Eucalyptus camaldulensis</i> a été sélectionné comme espèce prioritaire potentielle en raison de ses bons résultats de vente.
Région du Nord, Province de Passore (9 communes)	<ul style="list-style-type: none"> • La Province de Passore souffre d'une pénurie de bois de chauffage, d'où une demande très forte pour les espèces pouvant servir à cet usage. Cette situation explique l'importance des besoins en <i>Eucalyptus camaldulensis</i>, l'espèce la mieux vendue. • Si <i>Vitellaria paradoxa</i> (karité) a souvent été cité comme espèce prioritaire, le choix de cette variété comme espèce prioritaire du Projet reste, pour les raisons ci-dessus, problématique. • Très gourmande en eau, <i>Mangifera indica</i> convient surtout à la zone ouest.

c. Liste des espèces prioritaires

La liste des espèces prioritaires potentielles a été établie à partir des résultats de l'enquête et de l'analyse qui en a été effectuée. Des discussions ont eu lieu, sur la base

de cette liste et des résultats de l'enquête, avec les différents organismes homologues (Direction des Forêts, Direction Régionale et Directions Provinciales de la région du Centre, Direction Régionale et Directions Provinciales de la région du Nord), et leur accord a été obtenu.

Tableau 3.1 Liste des espèces prioritaires

Nom des espèces (par ordre alphabétique)	Région du Centre		Région du Nord				Remarques
	Ville de Ouagadougou	Autres communes	Province de Passore	Province de Zondoma	Province de Yatenga	Province de Loroum	
1. <i>Acacia nilotica</i>	+	+				+	
2. <i>Acacia Senegal</i>					+	+	
3. <i>Adansonia digitata</i>			+	+	+	+	
4. <i>Azadirachta indica</i>			+	+	+	+	
5. <i>Eucalyptus camadulensis</i>	+	+	+	+			
6. <i>Faidherbia (Acacia) albida</i>			+		+	+	
7. <i>Mangifera indica</i>	+	+					
8. <i>Moringa oleifera</i>		+		+			Des partenaires effectuent la promotion de cette espèce dans la Province de Zondoma.
9. <i>Parkia biglobosa</i>	+	+	+	+	+		
10. <i>Ziziphus mauritiana</i>					+		Cette espèce a été sélectionnée à la place de <i>Lannea microcarpa</i> en raison de la forte demande en techniques de greffage et des possibilités de valorisation sous forme de produits forestiers non ligneux.

III.2. Elaboration de matériel pédagogique sur les techniques de productions de plants

Concernant le matériel pédagogique portant sur les techniques de productions de plants, il y a (1) le guide technique pour les agents forestiers, (2) le manuel de vulgarisation pour les producteurs de plants et (3) les fiches techniques des espèces prioritaires pour le grand public dont les détails sont décrits ci –dessous.

1) GUIDE TECHNIQUE POUR LA PRODUCTION DES PLANTS EN PEPINIERE

Destiné à être exploité par les agents forestiers lors du suivi /conseil technique qu'ils mènent auprès des producteurs de plants , ce guide technique décrit notamment les différentes conditions de la pépinière , les techniques fondamentales de production de plants et l'élaboration d'un programme de production des plants.

2) MANUEL DE VULGARISATION DES TECHNIQUES DE PRODUCTION DES PLANTS

Il est principalement destiné aux producteurs de plants. Avec des phrases plus simples et beaucoup d'illustrations, ce manuel reprend le contenu du guide technique afin de faciliter sa compréhension par les producteurs.

3) FICHE TECHNIQUE DE DIX ESPECES UTILITAIRES PRIORITAIRES DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

Destinés au grand public , ces prospectus de sensibilisation traitent spécifiquement des espèces prioritaires.

L'avant-projet de ce matériel a été fait en première année. Ensuite les observations de la Direction des Forêts, des Directions Régionales et Provinciales et des agents forestiers et les résultats des activités menées jusqu'à la fin de la 2ème année (notamment la réalité de la production des plants et le niveau technique des agents forestiers et des producteurs saisis lors de la formation des agents forestiers, la

formation des producteurs et le suivi / conseil technique) ont été pris en compte pour modifier, compléter et finaliser cet avant-projet de la première année.

Par ailleurs, les spécialistes locaux en ont fait l'analyse détaillée des contenus en dernière année. A l'atelier pour l'approbation des manuels tenue le 31 janvier 2013 en présence des spécialistes et des personnes concernées, les documents ont été approuvés comme manuels officiels du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

III.3. Mise en œuvre des formations des agents forestiers

La présente formation a été mise en œuvre pour le compte des agents forestiers comme 1^{ère} approche d'une série d'activités de renforcement des capacités en matière de technique de production des plants. Les 5 formations ont été organisées pendant les trois ans. Pour la 1^{ère} année, elle avait pour thème global la technique de production des plants. Elle a aussi traité, par la suite, les thèmes que les agents forestiers n'avaient pas eu l'occasion d'étudier, tels que le renforcement des capacités organisationnelles, le marketing et la méthode de formation pour adultes. La révision et le suivi après la formation ont été aussi effectués en 2^{ème} et 3^{ème} années pour les thèmes jugés nécessaires. Les agents forestiers n'ont pas seulement suivi la formation, mais ont mis en œuvre la formation des producteurs de plants et le suivi sur terrain pour approfondir le niveau de compréhension et les connaissances.

	Période	Nombre de participants	Principaux thèmes
1 ^{ère} formation des agents forestiers	de septembre à octobre 2010 (5 jours)	53 personnes (19 du Centre et 34 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des semences • Aménagement, composition, planification pour les pépinières • Prétraitement des semences • Compostage • Préparation du semis et de la terre • Remplissage et classement • Semis • Attaques et méthodes de lutte • Technique de production des plants d'essence prioritaire • Greffage, bouturage et marcottage • Méthode d'analyse des résultats d'études des capacités de producteurs de plants, et

	Période	Nombre de participants	Principaux thèmes
			méthode d'établissement du programme de formation
2ème formation des agents forestiers	de janvier à février 2011 (4 jours)	54 personnes (19 du Centre et 35 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de production de plants (production de plants, greffage, etc.) : Cours théorique et pratique • Techniques de récolte des semences par soi-même : Cours théorique et pratique • Directives et méthode pour la mise en œuvre de la formation (Formation des formateurs / préparation de la formation des producteurs de plants) : Cours théorique et pratique
3ème formation des agents forestiers	Septembre 2011 (3 jours)	55 personnes (20 du Centre et 35 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Base des groupements et des coopératives • Gestion organisationnelle des groupements • Leadership • Stratégie de marketing dans le secteur forestier
4ème formation des agents forestiers	Janvier 2012 (4 jours)	58 personnes (20 du Centre et 38 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la production des plants de l'année écoulée • Gestion financière et comptable pour la gestion des plants • Stratégie de marketing pour la production des plants • Démarche et outils pour la formation technique destinée aux producteurs de plants : Cours théorique et pratique en groupe)
5ème formation des agents forestiers	Janvier 2013 (2 jours)	56 personnes (19 du Centre et 37 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des activités mises en œuvre • Prospective post formation : conception des actions

On peut dire que la formation a permis aux participants d'améliorer leur niveau de compréhension et leurs connaissances nécessaires pour les thèmes traités. Mais concernant certains thèmes traités dans la présente formation, les participants les ont abordés pour la première fois. Pour que les connaissances et techniques afférentes à ces

thèmes soient bien assimilées, chacun devait les utiliser sur le terrain et afin d'enrichir ses connaissances acquises.

Parmi les thèmes traités lors de la formation, celui relatif à la technique de production des plants est le thème que les agents participant à la formation ont étudié au moins une fois à l'École Nationale des Eaux et Forêts. Par ailleurs, étant donné que la méthode et la technique d'enseignement en tant qu'instructeur de la formation, la capacité organisationnelle (destinée notamment au groupement des producteurs de plants), le marketing, la méthode de formation pour adultes ne sont pas toujours enseignés dans ladite école, la présente formation qui a traité de tels thèmes s'avérerait utile pour les agents forestiers.

Les contenus et les résultats des formations de chaque année sont décrits ci-dessous.

III.3.1 Résultats de la formation en 1ère année (1ère formation)

Pour la 1^{ère} année, une formation s'est tenue (de septembre à octobre 2010). S'agissant de la 1^{ère} formation destinée aux agents forestier, ayant pour thème global la technique de production des plants, cette formation a été organisée au sein de la pépinière régionale, pour la région du Nord aussi bien que pour la région du Centre, avec pour instructeur le personnel du Centre National de Semences Forestières (CNSF).

(i) Buts

- Amélioration des techniques de production de plants des agents forestiers
- Amélioration des capacités des agents forestiers en matière de formation des producteurs des plants et de suivi sur le terrain

(ii) Résultats attendus

- Les techniques de production de plants des agents forestiers s'améliorent.
- Des points faibles en matière de technique de production de plants des producteurs de plants sont identifiés.
- (Le projet) de programme de la formation des producteurs de plants est établi.

III.3.2 Résultats des formations en 2ème année (2ème et 3ème formations)

Pour la 2^{ème} année, les 2 formations des agents forestiers ont été organisées (de janvier à février et septembre 2011). La formation tenue de janvier à février avait pour thème principal la révision de la formation de la 1^{ère} année (technique de production des plants,

technique de greffage, etc.), l'approvisionnement en semences et la préparation de la formation des producteurs de plants. La formation tenue en septembre 2011 avait pour thème la composition du bureau et le rôle de groupement, le rôle et la procédure pour le groupement et l'association, la gestion organisationnelle du groupement, le leadership et la stratégie de marketing dans le secteur forestier.

(1) 2^{ème} formation

(i) Objectifs et résultats attendus

La deuxième formation avait pour but d'améliorer d'avantage les capacités techniques en production de plants des agents forestiers débouchant par la suite sur la formation et le suivi sur le terrain au profit des producteurs de plants, et d'atteindre les résultats suivants.

- ✧ L'acquisition ou l'amélioration des techniques de production de plants des agents forestiers.
- ✧ L'établissement par les agents forestiers d'un programme de formation destiné aux producteurs de plants.
- ✧ La planification et la mise en œuvre par les agents forestiers de la formation des producteurs de plants.
- ✧ La planification et la mise en œuvre par les agents forestiers du suivi sur le terrain.

(ii) Période de formation, participants et nombre, formateur et lieu

La 2^{ème} formation a été organisée du 31 janvier au 3 février 2011 et du 7 au 10 février 2011 (soit 4 jours pour chaque session) dans le département d'Ouahigouya de la province du Yatenga de la région du Nord et le département de Koubri de la province du Kadiogo de la région du Centre pour le compte de 54 agents forestiers. Elle s'est déroulée au sein de la pépinière régionale pour la région du Nord aussi bien que pour la région du Centre. Le nombre de participants à la formation était de 19 personnes pour la région du Centre et de 35 personnes pour la région du Nord, soit 54 personnes au total. Des consultants locaux étaient chargés d'assurer la formation.

(iii) Contenu de la formation

La 2^{ème} formation a les 3 principaux thèmes suivants.

- Techniques de production de plants (production de plants, greffage, etc.) : Cours théorique et pratique
 - Recyclage de la formation de l'année écoulée : Aménagement et constitution

d'une pépinière, programme de production des plants, préparation de terre, compostage, prétraitement des semences, remplissage des pots et classement, semis, entretien des plants, principaux ravageurs / maladies et mesures de lutte contre eux, cahiers de pépinière

- Greffage, bouturage, marcottage
- Techniques de récolte des semences par soi-même : Cours théorique et pratique
 - Semences de qualité
 - Méthode d'estimation de la quantité des semences nécessaires par rapport au nombre prévu des plants à produire
 - Plan d'approvisionnement en semences, période de récolte des semences, critère de choix de porte-graines de qualité
 - Techniques de récolte, traitement des fruits et semences
 - Méthode de conservation des semences
- Directives et méthode pour la mise en œuvre de la formation (Formation des formateurs / préparation de la formation des producteurs de plants) : Cours théorique et pratique
 - Élaboration des directives pour la mise en œuvre de la formation, méthode d'organisation de la formation, méthode de formation, et points à prendre en considérations par le formateur
 - Établissement du programme de formation des producteurs de plants

(iv) Résultats de la formation

1. Résultats du pré/post test

Pour la mise en œuvre de la présente formation, un pré/post test a été effectué avant et après la formation. Ce test avait pour but de saisir, avant la formation, le niveau de connaissances des participants à la formation en leur posant des questions spécifiques, de savoir sur quoi l'accent devrait être mis, d'améliorer le contenu de la formation en l'adaptant aux besoins des participants à la formation, de mesurer les effets de la formation et d'évaluer l'évolution de la capacité de compréhension des participants. Il a été demandé aux participants de répondre aux mêmes questions avant et après la formation pour évaluer, avec les degrés « Excellent, Bon et Passable », leur niveau de compréhension sur les questions posées l'évolution de ce niveau de compréhension.

Dans le cadre de la deuxième formation, il a été demandé à tous les participants de répondre, par écrit, aux 12 questions suivantes. Le pré/post test utilisé est décrit au paragraphe suivant et dans le document ci-joint.

Tableau 3.2 Questions du pré/post test

Questions	Formation répondant à l'attente de participant (Oui / Non)	Niveau de compréhension (Avant/Après formation)		
		Excellent	Bon	Passable
1. Connaissez-vous la composition de la terre (quantité et nature) du pot utilisé pour la production de plants ?				
2. Connaissez-vous la méthode de prétraitement des semences ?				
3. Connaissez-vous les dispositions contre les ravageurs /maladies dans la pépinière ?				
4. Connaissez-vous la méthode de gestion des pépinières et le rôle du cahier de pépinière ?				
5. Connaissez-vous l'utilité du greffage ?				
6. Savez-vous quel est l'endroit considéré comme lieu approprié pour récolter des semences de qualité ?				
7. Pouvez-vous définir l'arbre porte-graines ?				
8. Connaissez-vous la méthode de récolte des semences ?				
9. Connaissez-vous la méthode de conservation des semences ?				
10. Connaissez-vous la méthode de gestion des lieux de récolte des semences ?				
11. Pouvez-vous expliquer la différence entre la formation pour adultes et la formation pour mineurs ?				
12. Connaissez-vous la méthode d'établissement du programme de formation destiné aux producteurs de plants ?				

Les résultats ci-dessous indiquent les thèmes comparativement non ou peu maîtrisés avant la formation par les participants (agents forestiers).

- Méthode d'élaboration du programme de formation destiné aux producteurs de plants
- Méthode de gestion des sites de récolte des semences

- Mesures de lutte contre les attaques en pépinière
- Techniques de greffage
- Choix d'arbres de qualité / d'arbres porte-graines
- Techniques de récolte des semences
- Techniques de conservation des semences

Avant la formation, environ 35,5% des participants avaient le niveau de compréhension pour chaque thème « excellent et bon » (connaître très bien et bien connaître), alors qu'environ 66% en avaient « passable » (connaître peu). On peut dire par ailleurs que les thèmes de la présente formation correspondent à l'attente de plus de la moitié des participants, s'adaptent à leur réalité et à leurs besoins. Après la formation, environ 96% des participants ont le niveau de compréhension « bon et excellent ». Environ 95 à 100% de participants à la formation ont répondu que le contenu de la formation correspondait à leur attente.

(2) 3^{ème} formation

(1) Objectifs et résultats attendus

Lors de la mise en œuvre des directions dans la production des plants, il est indispensable que les agents forestiers soient en contact avec les groupements de producteurs de plants et les pépiniéristes indépendants, et une organisation plus poussée de ces derniers devrait déboucher sur une production de plants planifiée plus efficace. L'objectif de la troisième formation était de traiter des thèmes se rapportant à la gestion organisationnelle des groupements qui, dans l'étude des capacités des agents forestiers au cours de la première année du projet, avait été pointée du doigt comme étant le point faible, d'améliorer les capacités de gestion organisationnelle des producteurs de plants par le biais des agents forestiers, et d'atteindre les résultats suivants.

- ✧ Bonne compréhension des agents forestiers pour tout ce qui se rapporte au rôle, à l'administration et à la gestion des groupements.
- ✧ Capacité des agents forestiers à transmettre des conseils relatifs aux capacités organisationnelles des groupements de producteurs de plants.
- ✧ Une organisation plus poussée et un meilleur fonctionnement des groupements de producteurs de plants sur le long terme.

(2) Période de formation, participants et nombre, formateur et lieu

La 3ème formation a été organisée du 14 au 16 septembre 2011 et du 20 au 22 septembre 2011 (soit 3 jours pour chaque session) à Ouahigouya de la province d'Yatenga dans la région du Nord et dans la ville d'Ouagadougou de la province de Kadiogo dans la région du Centre pour le compte de 55 agents forestiers. Elle s'est tenue dans la salle de réunion de la direction régionale pour la région du Nord aussi bien que pour la région du Centre. Le nombre de participants à la formation était de 20 personnes pour la région du Centre et de 35 personnes pour la région du Nord, soit 55 personnes au total. On a demandé au conseiller local pour assurer le rôle d'instructeur de la formation.

(3) Contenu de la formation

Le contenu principal de la troisième formation est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau3.3 Contenu de la troisième formation

Thème	Contenu
Base des groupements et des coopératives	<ul style="list-style-type: none">• Principes des groupements, des associations et des coopératives• Article 14 et Article 10 de la loi (loi relative aux groupements et aux associations)• Composantes organisationnelle d'une structure : Assemblée générale, conseil d'administration, direction / administration, comité de vérification, composante temporaire
Gestion organisationnelle des groupements	<ul style="list-style-type: none">• Règlement interne, enregistrement des membres, plan des activités, bonne gestion organisationnelle• Cahier des visiteurs, rapport d'activité, procès-verbaux• Cahier de gestion comptable (journal de trésorerie, feuille d'inventaire, bon de commande, description détaillée des livraisons, facture, reçu, etc.)
Leadership	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques et attitude d'un bon leader, types de leadership• Rôle d'un leader, rôle des administrateurs (président, vice-président, secrétaire, comptable, etc.)
Stratégie de marketing dans le secteur forestier	<ul style="list-style-type: none">• Étude de la demande / de marché des plants, la clientèle, demande relative aux espèces d'arbres et quantités• Plan de production, importance des études / de l'assimilation de la demande des plants avant la production• Gestion des plants produits

(4) Résultats de la formation

1. Résultats du pré/post test

Dans le cadre de cette formation, différentes questions sur le contenu de la formation étaient posées aux participants avant la formation afin d'évaluer au préalable leur niveau de compréhension et de connaissances et d'ajuster le programme de manière à ce que les points importants du contenu de la formation correspondent à leurs besoins. Les questions du pré test sont indiquées ci-dessous.

- Quelles sont les lois au Burkina Faso se rapportant aux groupements et aux coopératives ?
- Quelles sont les lois au Burkina Faso se rapportant aux associations ?
- Quels sont les avantages des activités de groupe ?
- Quelles sont les principales composantes organisationnelles d'une structure ?
- Avez-vous déjà une expérience dans l'organisation de producteurs, l'établissement de groupements ? Possédez-vous des documents officiels relatifs à une organisation en groupement ?
- Dans le cadre d'activités de groupe, pourquoi la gestion comptable est-elle importante ?
- Qu'est-ce que le marketing dans le secteur forestier, le secteur des plants ?
- Quels sont les avantages / l'importance d'un bon marketing dans le secteur forestier et le secteur des plants ?

Bien que les résultats du pré test avant la formation indiquaient que les agents forestiers participants avaient quelques connaissances sur les lois et la gestion organisationnelle se rapportant aux groupements ainsi que sur le marketing, thèmes faisant partie du programme de la formation en question, il était clair que ces connaissances étaient superficielles. Par conséquent, le pré test a reconfirmé la pertinence du contenu de la formation en question.

Pour vérifier les résultats de la formation, le post-test a été effectué. (Pour le détail du post-test, voir les documents annexes.) Bien que leurs réponses ne soient correctes à 100%, les agents forestiers participant à la formation ont répondu correctement dans l'ensemble, ce qui montre qu'ils ont bien compris le contenu de la formation et qu'ils ont amélioré le niveau de connaissances.

III.3.3 Résultats des formations en 3^{ème} année (4^{ème} et 5^{ème} formations)

Pour suivre les formations de la 2^{ème} année, les 2 formations des agents forestiers ont été aussi organisées pour la 3^{ème} année (janvier en 2012 et en 2013).

(1) 4^{ème} formation

(i) Objectifs et résultats attendus

La quatrième formation avait pour but d'améliorer d'avantage la gestion organisationnelle des groupements de producteurs des plants, les capacités pour l'élaboration et la gestion du plan des activités et le renforcement de la capacité de l'encadrement des producteurs de plants sur le terrain, débouchant par la suite sur la formation et le suivi sur le terrain au profit des producteurs de plants, et d'atteindre les résultats suivants.

- ✧ L'acquisition, par les agents forestiers, de la technique de gestion financière au sein d'un groupement et de la stratégie de marketing
- ✧ L'établissement par les agents forestiers d'un programme et du contenu de formation destiné aux producteurs de plants
- ✧ L'amélioration de la capacité des agents forestiers en matière de d'organisation des producteurs des plants du groupement
- ✧ La planification et la mise en œuvre par les agents forestiers du suivi sur le terrain
- ✧ Ces producteurs de plants visés pourront reconstituer un groupement de producteurs plus fonctionnel et efficace permettant ainsi de produire des plants de qualité.

(ii) Période de formation, participants et nombre, formateur et lieu

La 4^{ème} formation a été organisée du 10 au 13 janvier 2012 et du 16 au 19 janvier 2012 (soit 4 jours pour chaque session) dans la salle de réunion de la direction provinciale d'Yatenga de la région du Nord et celle de Kadiogo de la région du Centre. Le nombre de participants à la formation était de 20 personnes pour la région du Centre et de 38 personnes pour la région du Nord, soit 58 personnes au total. Comme pour le cas de la 3^{ème} formation, des consultants locaux furent chargés d'assurer le rôle de formateur.

(iii) Contenu de la formation

La quatrième formation couvrait principalement les 4 thèmes suivants

Module 1 : Analyse de la production des plants de l'année écoulée (production des

- plants et greffage, etc.) : Cours théorique et pratique en groupe
- Module 2 : Gestion financière et comptable pour la gestion des plants : Cours théorique et pratique en groupe
- Module 3 : Stratégie de marketing des plants forestiers : Cours théorique et pratique en groupe
- Module 4 : Démarche et outils pour la formation technique destinée aux producteurs de plants : Cours théorique et pratique en groupe

(iv) Résultats de la formation

Pour la mise en œuvre de la quatrième formation, un pré/post test (14 questions pour le prétest et 12 questions pour le post-test) a été effectué avant et après la formation. Ce test avait pour but de saisir, avant la formation, le niveau de connaissances des participants à la formation en leur posant des questions spécifiques, de savoir sur quoi l'accent devra être mis, d'améliorer le contenu de la formation en l'adaptant aux besoins des participants à la formation, de mesurer les effets de la formation et d'évaluer l'évolution de la capacité de compréhension des participants.

Les résultats du test sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Alors que moins de la moitié des participants avaient compris, avant la formation, le contenu de la présente formation, presque 80% des participants l'ont compris après la formation.

Tableau 3.4 Niveau de compréhension des participants à la formation

	Pré-test	Post-test	Variation du niveau de compréhension
1 ^{ère} session de la région du Nord (moyenne de 14 questions)	40,8 %	81,4 %	+ 40,6 %
2 ^{ème} session de la région du Nord (moyenne de 12 questions)	51,1 %	72,1 %	+ 21,0 %
1 ^{ère} session de la région du Centre (moyenne de 14 questions)	45,7 %	72,6 %	+ 26,9 %
2 ^{ème} de la région Centre (moyenne de 12 questions)	54,3 %	79,2 %	+ 24,9 %
Moyenne	48,0 %	76,3 %	+28,3 %

Note : Le niveau de compréhension a été déterminé selon le pourcentage de réponses pertinentes dans la totalité de réponses à chaque question.

(v) Observations

La quatrième formation des agents forestiers a été mise en œuvre avec le contenu décrit ci-dessus. Dans le module 1, la production des plants de l'année écoulée a été passée en revue afin de faire ressortir les problèmes. Dans les modules 2 et 3 ont été examinés, les éléments relatifs à la gestion organisationnelle et au marketing des plants qui sont de principaux éléments comme celui pour la technique de production des plants. Ensuite, les principes en formation des adultes et la méthode et les outils pour la formation ont été traités dans le module 4. Ceci aura une repercussion sur la formation des producteurs de plants par les agents forestiers prévue de février à mars.

La formation a été jugée impeccable dans sa composition et l'ordre de ses modules, son contenu axé sur la résolution des problèmes actuels (en raison du temps imparti limité), et son déroulement concrétisé par les principes en formation des adultes conçue dans le module 4. C'est ainsi que cette formation a été très profitable pour les agents forestiers.

(2) 5^{ème} formation

(i) Objectifs et résultats attendus

En tenant compte de la fin du Projet en 2013, la cinquième formation avait pour but de restituer et faire le point sur ce que les agents ont appris dans les dernières années pour qu'ils dégagent des perspectives des activités après le Projet, et d'atteindre les résultats suivants.

- ✧ Les agents forestiers restituent et font le point sur les activités réalisées.
- ✧ Les agents forestiers dégagent des perspectives après le Projet.
- ✧ Les agents forestiers sont préparés à l'animation des formations au profit des producteurs.

(ii) Période de formation, participants et nombre, instructeur et lieu

La 5^{ème} formation a été organisée du 7 au 8 janvier 2013 et du 9 au 10 janvier 2013 (soit 2 jours pour chaque période) dans la salle de réunion de la direction provinciale d'Yatenga de la région du Nord et celle de Direction des Forêts. Le nombre de participants à la formation était de 19 personnes pour la région du Centre et de 37 personnes pour la région du Nord, soit 56 personnes au total. Comme pour le cas de la 3^{ème} formation, des consultants locaux furent chargés d'assurer le rôle de formateur.

(iii) Contenu de la formation

La 5ème formation couvrait principalement les 3 thèmes suivants;

Module 1 : Restitution et Analyse des activités réalisées surtout le suivi en 2012

Module 2 : Perspectives et rôles des agents après le Projet – Description de la situation souhaitable et Planification des actions à mener

Module 3 : Préparation des formations au profit des producteurs

(iv) Résultats de la formation

Au module 1, on a fait la synthèse, dans le tableau ci-dessous, des connaissances et expériences que les agents forestiers ont acquises à travers les activités du projet, et aussi des connaissances et expériences que les producteurs de plants ont acquises selon les agents forestiers.

Connaissances et expériences acquises par agents forestiers	Connaissances, expériences et exemples de réussites des producteurs de plants	Amélioration insuffisante des capacités de producteurs de plants concernant
<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement / conservation des semences • Technique de greffage • Technique de production de plants : plan de production de plants, préparation de terre, fabrication / rangement des pots, prétraitement de semences, irrigation, semis, transplantation, gestion, etc. • Marketing de la production de plants • Amélioration de la capacité organisationnelle du groupement 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique de production de plants : prétraitement de semences, semis, gestion, vente • Amélioration de la capacité organisationnelle du groupement • Échange des avis / expériences entre producteurs de plants • Communication constante avec agents forestiers • Méthode de tenue du cahier de pépinière • Plan de production de plants 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'utilisation de l'ombre • Utilisation des pots d'eau (pots non optimum) • Technique de greffage (de quelques producteurs) • Organisation insuffisante des réunions régulières • Taux d'alphabétisation • Activités menées (par quelques producteurs) sans respecter le plan de production de plants)

Connaissances et expériences acquises par agents forestiers	Connaissances, expériences et exemples de réussites des producteurs de plants	Amélioration insuffisante des capacités de producteurs de plants concernant
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur le terrain : période, cahier de pépinière, orientation technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Application de la technique assimilée • Méthode de prétraitement de semences adaptée au site considéré 	

Au module 2, on a discuté la perspective après le projet avec pour 2 thèmes suivants : (1) « qu'est-ce que la pépinière idéale 3ans après » d'après l'agent forestier et actions à envisager par agents forestiers pour réaliser cette pépinière, et (2) « qu'est-ce que la production idéale des plants » d'après l'agent forestier et actions à envisager par agents forestiers pour réaliser cette production.

Pépinière idéale 3ans après d'après l'agent forestier	Actions à envisager par agents forestiers pour réaliser cette pépinière
<ul style="list-style-type: none"> • Elle dispose des clôture et haie vive. • Elle dispose des ressources d'eau. • Les pots optimums pour la production de plants sont utilisés. • La technique optimum de production de plants est appliquée. • Des agents non chimiques (méthode traditionnelle) sont utilisés. • Pépinière permanente • Pépinière réalisant des bénéfices • Elle dispose des matériels et matériaux. • Installer une nouvelle pépinière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une haie vive : production de plants pour haie vive, reboisement, orientation technique • Établir le plan annuel des activités. • Apporter l'appui technique aux producteurs de plants pendant la production de plants : production de différentes essences adaptées aux besoins. • Faire la synthèse de la production. • Effectuer le suivi ambulancier, l'évaluation et la campagne de vulgarisation. • Organiser la séance d'échange de vues. • Charger de la communication entre l'acheteur et le producteur de plants. • Apporter l'appui à la recherche des partenaires techniques et financiers (mairie, ONG etc.).

Image idéale de producteur de plants conçue par agents forestiers	Actions à envisager par agents forestiers pour réaliser cette image
<ul style="list-style-type: none"> • Produire les plants de qualité satisfaisant le critère technique imposé au producteur de plants (qui peut être un modèle professionnel) • Être bon élaborateur du plant • Faire une réunion, un échange. • Faire une assemblée générale / une synthèse. • Tenir toujours le cahier de pépinière. • Mener non seulement la production de plants, mais aussi différentes activités. • Vendre tous les plants • De bonne gestion comptable est assurée. • Faire des efforts pour devenir un producteur de plants autonome. • Tenir de bonne relation avec les agents forestiers. • Le cadre de vie des producteurs de plants est amélioré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de vulgarisation : cahier de pépinière, production des plants de qualité, vulgarisation de différentes essences • Suivi ambulant • Organiser une séance d'échange de vues et une séance de rencontre • Élaborer un calendrier de production pour chaque producteur de plants. • Organiser une réunion entre les producteurs de plants et les acteurs de plantation (au sujet du plan de production des plants) • Orientation technique et formation : tenir le cahier de pépinière, technique de production de plants, greffage, marketing, accueil des clients, approvisionnement en semences, mode d'utilisation des bénéfices réalisés par la production de plants. • Accroître l'opportunité des rencontres avec les producteurs de plants.

(v) Observations

Il a été constaté que les agents forestiers ont appris et assimilé nombreux éléments à travers la présente formation. D'après les dires de l'agent forestier du département de Kouburi, il a assimilé la technique de greffage à travers le présent projet et ensuite a dirigé la formation des producteurs de plants. Ces derniers ont pratiqué en 2012 le greffage et la plantation. Les plants ainsi traités poussent bien pour le moment. De ce fait, appelé aussi pour l'année 2013 pour donner des conseils techniques aux mêmes producteurs de plants, cet agent forestier effectuera de nouveau le greffage. Ceci est un exemple de bon impact né par les activités du projet.

Par ailleurs, ce sont les actions concrètes que les agents forestiers ont conçues, lors de la présente formation, en perspectives d'après le projet. (exemple : dispositions capables à être prises dans le cadre des tâches annuelles courants des agents forestiers, participation à la réunion régulière des producteurs de plants pour donner des conseils et mener la campagne de vulgarisation, demande à la mairie ou à des autres organismes d'apporter leur appui pour l'achat des plants et l'organisation de l'atelier de concertation) Ces actions sont bien réalistes compte tenu de la circonstance d'après le projet où l'aide financière et matérielle fait défaut. Lorsqu'il s'agit de l'agent forestier ayant donné de bon impact tel que décrit ci-dessus, il effectuera sûrement les actions proposées dans la présente formation.

III.3.4 Synthèse générale

Le présent projet a mis en œuvre, au total, 5 séances de formation des agents forestiers dans le cadre du renforcement des capacités des agents forestiers. Il en résulte que les capacités et la technique des agents forestiers se sont améliorées dans l'ensemble par rapport à celles de la 1^{ère} année. Comme une mutation des agents forestiers et autres événements ont été intervenus, ce ne sont pas tous les agents forestiers qui ont participé à toutes les formations. Cela n'empêche pas que la mise en pratique des acquis de la formation des agents forestiers à l'occasion de la formation des producteurs de plants et du suivi ambulancier a permis sûrement d'approfondir ou consolider davantage les capacités et la technique.

Par contre, on s'est rendu compte de nouveau d'un fait que l'agent forestier, seulement diplômé de l'Ecole nationale des eaux et forêts, ne dispose pas des capacités et techniques pratiques bien satisfaisantes. Bien que la technique de production des plants ne soit pas toujours prioritaire dans certaines régions, on croit bien qu'à travers le présent projet les agents forestiers ont assimilé non seulement la théorie, mais aussi les capacités techniques pratiques et les ont utilisés sur le tas.

III.4. Mise en œuvre des formations des producteurs de plants

La présente formation a été mise en œuvre comme 2^{ème} approche d'une série d'activités d'amélioration de technique de production des plants. Les agents forestiers, qui ont amélioré la capacité technique de production des plants en suivant la formation en cette matière, ont assuré le rôle d'instructeur de la formation destinée aux producteurs de

plants. Le but de la présente formation était que les agents forestiers font améliorer davantage la technique de production des plants des producteurs des départements chargés, et que ces producteurs rendent la production efficace des plants de qualité encore meilleure.

(i) Sélection des lieux de formation et des participants

La présente formation a été organisée 3 fois pour 3 ans au total, soit une fois par an. En tenant compte des situations de tous les groupements de producteurs de plants enregistrés, dans les 2 régions, 5 provinces, 37 communes et 5 arrondissements concernés, la présente formation a eu 6 séances pour la région du Centre et 14 séances pour la région du Nord. Chaque séance de formation a duré 3 jours pour la 1ère et la 2ème année et 1 jour pour la dernière année. Le nombre de séances de formation et les communes et arrondissements bénéficiaires ont été choisis après concertation avec la Direction des Forêts, les directions régionales et provinciales, sous réserve que le département bénéficiaire dispose de groupements de producteurs de plants enregistré. Les agents forestiers chargés de la formation et les producteurs de plants participants à la présente formation ont été sélectionnés par le directeur de chaque province et l'agent forestier du service départemental avec les critères suivants. Il en résulte qu'aux membres de groupements de producteurs de plants enregistrés se sont ajoutés, pour la présente formation, de nombreux producteurs de plants privés et les producteurs de plants résidant dans des départements et arrondissements autres que ceux qui ont accueilli la formation.

Critères de sélection des participants à la formation

- ✧ La priorité est donnée aux membres des groupements de producteurs de plants enregistrés. Toutefois, les producteurs de plants n'appartenant pas aux groupements enregistrés sont également acceptés en fonction des places disponibles restantes.
- ✧ La priorité est donnée aux producteurs de plants actifs à l'heure actuelle dans le secteur.
- ✧ Si plusieurs groupements existent, plusieurs groupements sont sélectionnés (la sélection d'un(1) seul groupement est à éviter).
- ✧ Si plusieurs groupements existent, le nombre de participants ne doit pas être disproportionné d'un groupement à un autre.
- ✧ Les producteurs de plants bénéficiant de l'aide d'un autre donateur ou d'une ONG sont également acceptés.

- ✧ Tout autre critère de sélection approprié sera appliqué suivant les circonstances.

Tableau 3.5 Formations dans 3 ans

	Période	Nbres séance	Total participants	Principaux thèmes
1 ^{ère} formation des producteurs de plants	Février en mars 2011 (3 jours pour chaque séance)	20	391 pers.	Technique de culture de plants (préparation de terre, fabrication des pots, prétraitement de semences, semis, gestion), cahier de pépinière, technique de greffage
2 ^{ème} formation des producteurs de plants	Février en mars 2012 (3 jours pour chaque séance)	20	392 pers.	Technique de culture de plants, cahier de pépinière, marketing relatif à la production de plants, gestion organisationnelle du groupement, gestion comptable, technique de greffage
3 ^{ème} formation des producteurs de plants	Janvier 2013 (1 jour pour chaque séance)	20	371 pers.	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des activités mises en œuvre - Prospective post formation : conception des actions

Les producteurs de plants participant à la présente formation étaient satisfaits d'avoir participé à la formation. Il y avait des personnes qui n'avaient jamais abordé la production de plants de manière systématique par le biais d'une formation, y compris des producteurs qui ont développé leur expérience sur de longues années, et il semble que le fait d'acquérir des connaissances / techniques autres que celles basées sur l'expérience, par le biais de cette formation, était bénéfique.

Les producteurs de plants possédant ce genre d'expérience sont nombreux dans la zone cible du projet. Parmi eux, certains producteurs ont même une plus grande expérience que les agents forestiers. Par conséquent, en ce qui concerne les séances de formation accueillant ce genre de producteurs en tant que participants, plutôt qu'un nouvel apprentissage, il est important d'organiser une formation permettant un échange d'expérience, en favorisant les échanges d'opinions avec d'autres producteurs de plants et le partage du savoir-faire des producteurs ayant une riche expérience.

Par ailleurs, il y a également des producteurs qui se lancent dans la production de plants pour la première fois, et dans ce cas, avec une orientation rigoureuse à partir de zéro et la présence, en tant que participants, de producteurs ayant une certaine expérience, la formation est une occasion d'apprendre entre collègues.

Les résultats des formations mises en œuvre pour chaque année sont décrits ci-dessous.

III.4.1 1^{ère} formation des producteurs de plants

(i) Période de mise en œuvre, lieu, bénéficiaires, formateurs, nombre de participants, système de supervision par les superviseurs / l'équipe du projet

La présente formation a eu, pour la période du 28 février au 23 mars 2011, 20 séances de 3 jours pour chacune au total (6 pour la région du Centre et 14 pour la région du Nord). Ses séances sont destinées aux producteurs de plants de 16 départements et de 1 secteur (3 départements et 1 secteur de la région du Centre et 13 départements de la région du Nord). Les lieux de formation étaient les pépinières dans les départements / l'arrondissement (les pépinières des participants ou les pépinières de la direction départementale / provinciales). Des producteurs de plants dans les départements / arrondissements autres que ceux des lieux de formation ont également participé aux séances de formation, et un total de 391 producteurs de plants dans 34 départements, 4 arrondissements ont bénéficié de cette formation (une moyenne de 20 participants / séance de formation). Les 4 consultants locaux ayant mis en œuvre la formation des agents forestiers, organisée aux mois de janvier et février 2011, ont participé individuellement à l'ensemble du calendrier des séances de trois jours chacun en tant que superviseur. Leur rôle était de donner des conseils et d'évaluer les séances de formation. Une supervision a également été mise en œuvre par l'équipe du projet, qui a évalué la formation par une présence le premier et le dernier jour de chaque séance de formation dans la région du Centre et une présence le dernier jour de chaque séance de formation dans la région du Nord. Par ailleurs, les directeurs dans leur zone d'intervention régionaux / provinciaux ont également supervisé partiellement la formation. Le tableau suivant indique la période de mise en œuvre de la formation, les bénéficiaires de la formation (participants = les producteurs de plants), le lieu de formation, et le nombre de participants.

Tableau3.6 Période de mise en œuvre de la formation, bénéficiaires de la formation, lieu de formation, nombre de participants à la formation

	Calendrier de formation	Lieu formation	Bénéficiaires et département/secteur	Formateur (agent forestier)	Nombre de participants
1	28 Féb-2 Mar 2011	Pépinière régionale dans département Koubri, province Kadiogo de la région du Centre	Koubri, Komslilga, Bogodogo/Ouagadougou	Agent forestier départemental Koubri, Komsilga	22
2	3 Mar-5 Mar, 2011	Pépinière départemental dans département Tanghin-Dassouri, province Kadiogo de la région du Centre	Tanghin-Dassouri, Komki-Ipala	Chef de service départemental Tanghin-Dassouri, Komki-Ipala	17
3	3 Mar-5 Mar, 2011	Pépinière régionale dans département Koubri, province Kadiogo de la région du Centre	Koubri, Baskuy/Ouagadougou	Chef de service départemental Koubri	18
4	3 Mar-5 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Pabre, province Kadiogo de la région du Centre	Pabre, Sing-Noghin/Ouagadougou	Chef de service départemental Pabre Agent forestier départemental Pabre	20
5	9 Mar-11 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans Nongre-Massom/Ouagadougou, province Kadiogo de la région du Centre	Nongre-Massom /Ouagadougou, Saaba	Agent forestier départemental Koubri Chef de service départemental Saaba	20
6	9 Mar-11 Mar, 2011	Pépinière départemental dans département Tanghin-Dassouri, province Kadiogo de la région du Centre	Tanghin-Dassouri, Bogodogo/Ouagadougou	Chef de service départemental Tanghin-Dassouri	23
7	9 Mar-11 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Arbolle, province Passore de la région du Nord	Arbolle, Pilimpikou	Chef de service départemental Arbolle	20
8	9 Mar-11 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Kirsi,	Kirsi, Bokin	Chef de service départemental Kirsi, Bokin	20

	Calendrier de formation	Lieu formation	Bénéficiaires et département/secteur	Formateur (agent forestier)	Nombre de participants
		province Passore de la région du Nord			
9	14 Mar-16 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Boussou, province Zondoma de la région du Nord	Boussou	Chef de service départemental Boussou	20
10	14 Mar-16 Mar, 2011	Pépinière provinciale dans département Gourcy, province Zondoma de la région du Nord	Gourcy, Bassi, Tougo, Leba	Chef de service départemental Gourcy, Bassi	21
11	14 Mar-16 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département La-Todin, province Passore de la région du Nord	La-Todin, Bagare, Samba	Chef de service départemental Samba, La-Todin	20
12	14 Mar-16 Mar, 2011	Pépinière provinciale dans département Yako, province Passore de la région du Nord	Yako, Gomponsom, Samba	Chef de service départemental Yako, Gomponsom	18
13	17 Mar-19 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Ouahigouya, province Yatenga de la région du Nord	Ouahigouya, Thiou	Chef de service départemental Ouahigouya, Thiou	20
14	17 Mar-19 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Tangaye, province Yatenga de la région du Nord	Tangaye, Zogore	Chef de service départemental Tangaye, Zogore	20
15	17 Mar-19 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Ouahigouya, province Yatenga de la région du Nord	Ouahigouya, Oula, Namissiguima, Thiou	Chef de service départemental Namissiguima, Oula	20
16	17 Mar-19 Mar, 2011	Groupe de pépiniéristes dans département Koumbri, province	Koumbri	Chef de service départemental Koumbri	13

	Calendrier de formation	Lieu formation	Bénéficiaires et département/secteur	Formateur (agent forestier)	Nombre de participants
		Yatenga de la région du Nord			
17	21 Mar-23 Mar, 2011	Groupement de pépiniéristes dans département Seguenega, province Yatenga de la région du Nord	Seguenega	Chef de service départemental Seguenega	20
18	21 Mar-23 Mar, 2011	Groupement de pépiniéristes dans département Rambo, province Yatenga de la région du Nord	Rambo, Kalsaka	Chef de service départemental Rambo, Kalsaka (poteau supplémentaire)	19
19	21 Mar-23 Mar, 2011	Pépinière départemental dans département Titao, province Loroum de la région du Nord	Titao, Ouindigui	Chef de service départemental Titao	20
20	21 Mar-23 Mar, 2011	Groupement de pépiniéristes dans département Solle, province Loroum de la région du Nord	Solle, Banh	Chef de service départemental Solle, Banh	20
			34 départements 4 arrondissements	Total	391

- La mention «agents forestiers» dans la rubrique des formateurs désigne dans certains cas le poste d'assistants autres que le chef de service départemental ou du responsable des pépinières de la direction régionale, et dans d'autres les chefs de service départementales.

(ii) Contenu de la formation

Les agents forestiers formateurs ont réfléchi au contenu de la formation prenant en considération la situation de leur zone (les tâches prioritaires, les besoins des participants, les points faibles, etc.). Par ailleurs, la tenue du cahier de pépinière est un thème qui a été couvert dans toutes les séances de formation.

Tableau 3.7 Contenu de la formation dans chaque département

Région	Province	Département	Thème
Nord	Loroum	Titao	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien, Lutte contre des attaques et maladies), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage (Théorie), Technique de récolte des semences (Théorie)
		Sollé	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de récolte des semences (Théorie)
	Yatenga	Ouahigouya I	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences
		Ouahigouya II	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de récolte des semences
		Koumbri	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de récolte des semences
		Tangaye	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de récolte des semences
		Séguénéga	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences (Théorie)
		Rambo	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences
		Zonoma	Gourcy
	Boussou		Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences
	Passoré	Yako	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de multiplication végétative, Technique de récolte des semences
		Latodin	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage
		Kirsi	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage
		Arbollé	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage

Région	Province	Département	Thème
Centre	Kadiogo	Ouagadougou/Nomgre massom	Technique de production des plants (Création de la pépinière, Compost, Prétreatment des semences, Semis, Entretien, Lutte contre des attaques et maladies), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage
		Koubri I	Technique de production des plants (Création de la pépinière, Compost, Prétreatment des semences, Semis, Entretien, Lutte contre des attaques et maladies), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage
		Koubri II	Technique de production des plants (Création de la pépinière, Compost, Mélange des substrats, Prétreatment des semences, Semis, Entretien, Lutte contre des attaques et maladies), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Planification de la production des plants
		Tanghin Dassouri I	Technique de production des plants (Mélange des substrats), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences
		Tanghin Dassouri II	Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Technique de récolte des semences
		Pabré	Technique de production des plants (Mélange des substrats, Remplissage des pots, Prétreatment des semences, Semis, Entretien, Lutte contre des attaques et maladies), Tenue de cahier de pépinière, Technique de greffage, Planification de la production des plants

(iii) Résultat de la formation

(i) Pré/post test

Pour toutes les séances de formation, les formateurs (agents forestiers) ont élaboré et mis en œuvre un test avant et après la formation (pré/post test) pour évaluer l'évolution du niveau de compréhension des producteurs de plants participants et faire en sorte que la formation réponde à leurs besoins et attentes. Le pré/post test étant élaboré par chacun des formateurs afin que celui-ci corresponde au contenu de la formation, sa teneur variait suivant les lieux de formation, mais le principe de base consistait à demander aux participants s'ils connaissaient / ne connaissaient pas ou s'ils connaissaient bien / mal / pas du tout, les réponses aux diverses questions qui leurs étaient posées concernant notamment les techniques de production de plants les techniques de greffage, les techniques d'approvisionnement en semences, la tenue du cahier de pépinière. Les questions posées avant et après la formation étaient les mêmes. Le tableau ci-dessous indique l'évolution du niveau de compréhension / de connaissance reflétée par le pré/post test, établie à partir d'une moyenne quantifiée du pourcentage (%) du nombre de participants ayant répondu par «Je sais / Je connais» à chacune des questions.

Tableau 3.8 Résultats du pré/post test dans chacun des départements (valeur numérique)

Province	Département	Pré (%)	Post (%)
Kadiogo	Koubri I	40.40	98.99
	Koubri II	9.26	100.00
	Nongremassom	42.78	100.00
	Pabre	43.89	98.89
	Tanghin Dassouri 1	27.45	100.00
	Tanghin Dassouri 2	40.58	100.00
Passore	Arbolle	31.00	100.00
	Latodin	45.00	100.00
	Kirsi	32.78	91.11
	Yako	40.12	95.68
Zondoma	Boussou	3.75	100.00
	Gourcy	36.51	100.00
Yatenga	Koumbri	50.55	100.00
	Ouahigouya1	36.67	99.44
	Ouahigouya2	42.14	98.57
	Seguenega	49.58	94.17
	Rambo	36.26	100.00
	Tangaye	72.92	100.00
Loroum	Solle	35.42	100.00
	Titao	19.38	97.50
Total		36.82	98.72

Ces tableaux révèlent que dans la plupart des lieux de formation, moins de 50% des participants avaient des connaissances sur le contenu de la formation (techniques de production de plants) avant la mise en œuvre de la formation. Le fait que plus de la moitié des participants ne possédaient pas les connaissances / techniques se rapportant au contenu de la formation démontre que la formation en question était nécessaire. D'autre part, comme c'était le cas dans le département de Tangaye, il y a eu également des endroits où plus de 70% des participants étaient déjà familiers avec le contenu de la formation. Cela pouvait signifier qu'il s'agissait d'une région où il y avait de nombreux producteurs de plants expérimentés ou que la formation dispensée ne correspondait pas aux besoins des participants. Par ailleurs, il y a eu également des producteurs qui, malgré de longues années d'expérience et de riches connaissances empiriques dans le secteur, n'étaient pas en mesure de répondre précisément, parce qu'ils se sont jusqu'à présent débrouillés par eux-mêmes. Et, dans certains cas le niveau de connaissance et de compréhension avant la formation était faible même si de nombreux producteurs ayant de longues années d'expérience, comme dans le cas mentionné ci-dessus, participaient à

la formation.

En termes concrets, le contenu des connaissances / techniques pour lequel les réponses avant la formation étaient «Je sais / connais déjà» concernait "les techniques de production des plants, telles que la préparation de la terre, le classment des pots, les semis, etc". Et celui pour lequel les réponses étaient «Je ne sais / ne connais pas» concernait "le plan de production des plants, le cahier de pépinière, et les techniques de greffage". Parmi le contenu des connaissances / techniques pour lequel les réponses étaient «Je ne sais / je ne connais pas», les deux premières étaient indispensables à la vision que s'est fixée le projet (promotion de la production de plants planifiée / efficace). C'est pour cela que certaines des séances de la 2ème formation ont abordé encore ces sujets.

(ii) Évaluation de la formation par le consultant local (superviseur)

Les instructeurs de la formation destinée aux agents forestiers en janvier - février 2011 (consultant local) étaient présents tout le long du calendrier de chaque séance de formation en tant que superviseurs dans le cadre de la présente formation. Leur rôle était de donner des conseils et d'évaluer chacune des séances de formation. Le consultant local a évalué sur une échelle de 1 à 10 points principalement 3 rubriques (l'ensemble de la formation (cohérence des thèmes, pré/post test, cours théorique, cours pratique, etc.), les formateurs, et les participants) à l'aide d'une feuille d'évaluation de formation (consulter les documents en pièces jointes). Les notes moyennes des résultats de ces évaluations sont indiquées ci-après.

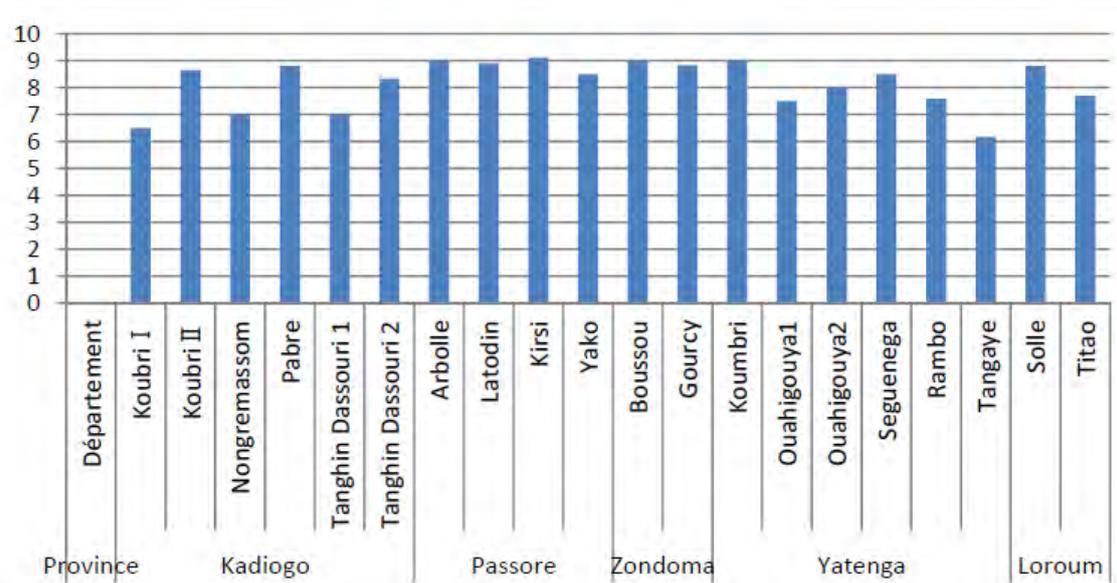


Figure 3.1 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Ensemble de la formation

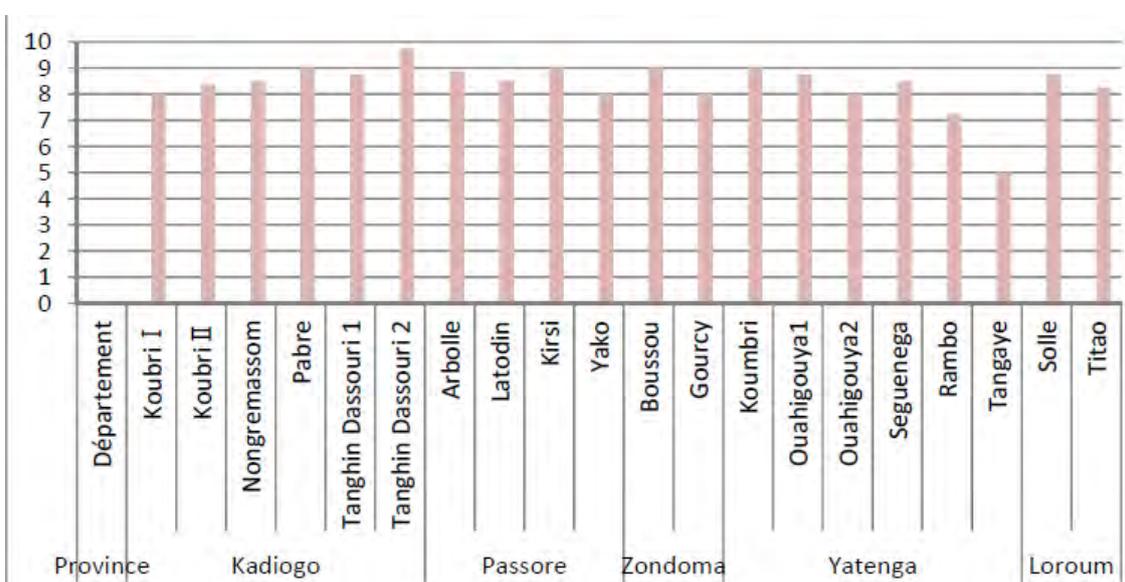


Figure 3.2 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Formateurs

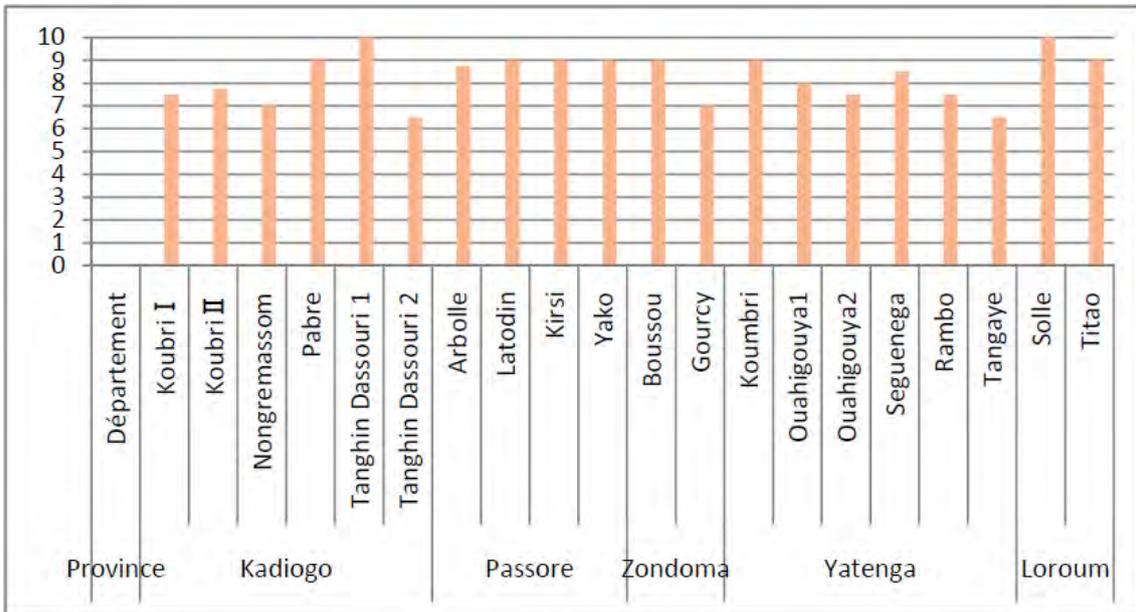


Figure 3.3 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Participants

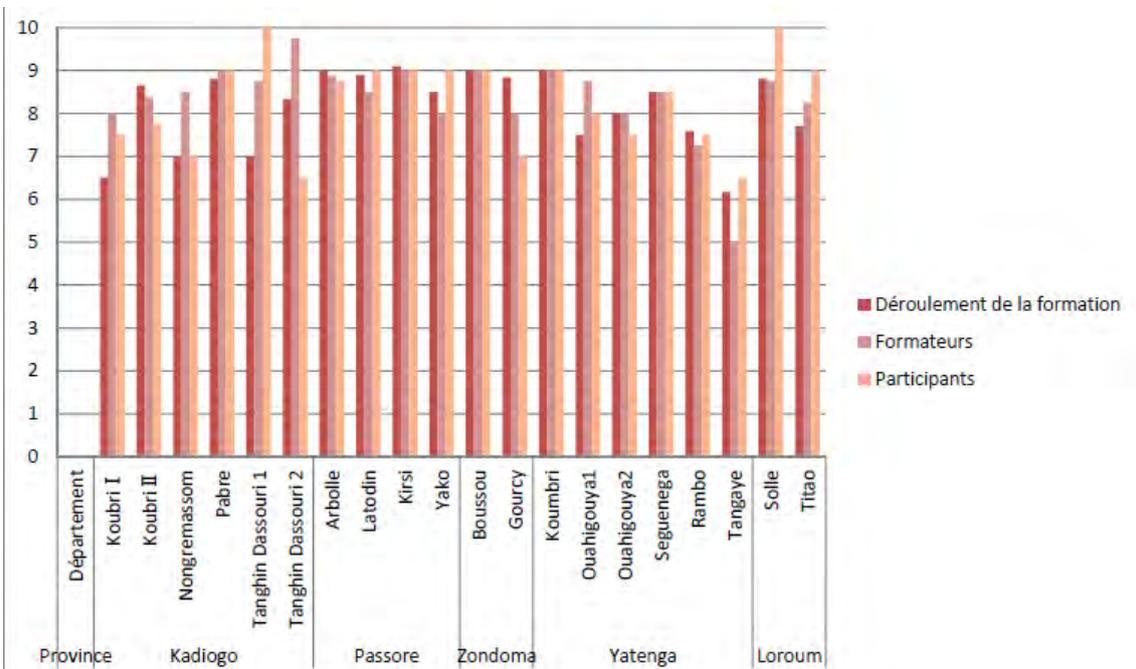


Figure 3.4 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Les trois rubriques confondues

(iii) Distribution des attestations de participation à la formation (participants : pour les producteurs de plants, formateurs : pour les agents forestiers)

A la fin de la présente formation, des attestations de participation ont été distribuées aux participants (391 personnes au total) et aux formateurs (30 personnes au total).

(iv) Matériel utilisé pour la formation

Dans le cadre de la présente formation, le matériel minimum jugé nécessaire pour la mise en œuvre de chaque séance a été fourni. Le détail de celui-ci variait suivant la formation, mais l'équipement utilisé en majorité était de la terre, du sable, de l'engrais, de l'acide, du ruban à greffer, des sacs en plastique pour le greffage, des semences, des plants servant de porte-greffes, et des pots. Du matériel équivalent à 50.000 F par séance de formation, soit un total de 981.000 F, a été introduit pour la présente formation.

III.4.2 2^{ème} formation des producteurs de plants

(i) Directives de base pour la formation des producteurs de plants

Suite à la formation des agents forestiers organisée en janvier 2012 en tenant compte des résultats des études des capacités des producteurs de plants de la 1^{ère} année, la formation des producteurs de plants a été mise en œuvre de février à mars 2012.

But

- ✧ Pour améliorer davantage la technique de production des plants et la technique de greffage des producteurs de plant, ainsi que la capacité de gestion organisationnelle des groupements
- ✧ Pour que les producteurs de plants puissent produire, d'une manière plus efficace et mieux planifiée, des plants de qualité plus élevée

Résultats attendu

- ✧ La technique de production des plants, la technique de greffage et la capacité de gestion organisationnelle de producteurs s'améliorent davantage.
- ✧ les producteurs de plants peuvent produire, d'une manière plus efficace et mieux planifiée, des plants de qualité plus élevée.

✧ Les agents forestiers peuvent contribuer à l'amélioration de la technique de production des plants des producteurs se trouvant dans le département de leur compétence.

(ii) Période de mise en œuvre, lieu, bénéficiaires, formateurs, nombre de participants, système de supervision par les superviseurs / l'équipe du projet

La présente formation a fait l'objet de 20 séances au total du 13 février au 14 mars 2012 dans 19 départements à raison de 3 jours pour chacune des séances de formation et ciblait les producteurs de plants de la région du Nord et de la région du Centre. Les lieux de formation étaient les pépinières dans les départements (les pépinières des participants ou les pépinières du service départemental / provinciale) ou les établissements publics tels que les mairies.

Une vingtaine de personnes ont participé à chaque formation. Elles viennent de 37 départements au total (6 départements de la région du Centre et 31 départements de la région du Nord). Certaines formations ont été organisées avec les participants de plusieurs départements.

Les 3 consultants locaux, ayant assuré la formation des agents forestiers organisée aux mois de janvier dernier, ont participé individuellement à l'ensemble du calendrier des séances de 2 jours sur 3 jours chacun en tant que superviseur. Leur rôle était de donner des conseils et d'évaluer les séances de formation.

Une supervision a également été mise en œuvre par l'équipe du projet, qui a évalué la formation par une présence le premier et le dernier jour de chaque séance de formation dans la région du Centre et une présence, en principe, le dernier jour de chaque séance de 3 jours de la formation dans la région du Nord. Par ailleurs, les directeurs régionaux / provinciaux ont également supervisé partiellement la formation dans leur zone. Le tableau suivant indique la période de mise en œuvre de la formation, les bénéficiaires de la formation (participants = les producteurs de plants), le lieu de formation, et le nombre de participants.

Tableau 3.9 Période de mise en œuvre de la formation, bénéficiaires de la formation, lieu de formation, formateur et nombre de participants à la formation

	Calendrier de formation	Lieu de formation	Bénéficiaires et départements	Formateurs (agent forestier)	Nombre de participants
1	13 au 15 fév. 2012	Pépinière de groupement et Direction régionale du Nord. Ouahigouya, Yatenga, Nord	Départements : Ouahigouya et Tiou	Chefs des services départementaux de: Ouahigouya et Zogoré	20 pers.
2	16 au 18 fév. 2012	Pépinière région. Ouahigouya, Yatenga, Nord	Départements : Ouahigouya, Oula, Namissiguima, Thiou, Kain	Chefs des services départementaux de: Thiou et Namissiguima	20 pers.
3	16 au 18 fév. 2012	Pépinière de groupement. Tangaye, Yatenga, Nord	Départements : Tangaye, Zogore	Chefs des services départementaux de: Tangaye et Kain	20 pers.
4	16 au 18 fév. 2012	Centre de formation de groupement. Kombouri, Yatenga, Nord	Départements : Kombouri, Barga	Chefs des services départementaux de: Kombori et Oula	15 pers.
5	20 au 22 fév. 2012	Pépinière départ. Yako, Passore, Nord	Départements : Yako, Gomponsom, Samba	Chefs des services départementaux de: Yako et Bagaré	20 pers.
6	20 au 22 fév. 2012	Maison de jeunes (publique). Arbolle, Passore, Nord	Départements : Arbolle, Pilimpikou	Chefs des services départementaux de: Arbolle et Samba	20 pers.
7	20 au 22 fév. 2012	Pépinière de groupement. La-Todin, Passore, Nord.	Départements : La-Todin, Bagare, Samba	Chefs des services départementaux de: La-Todin et Gomponsom	20 pers.
8	23 au 25 fév. 2012	Mairie. Kirsi, Passore, Nord	Départements : Kirsi, Bokin	Chefs des services départementaux de: Kirsi et Bokin	20 pers.
9	23 au 25 fév. 2012	Centre d'alphabétisation. Boussou, Zondoma, Nord	Département : Boussou	Chefs des services départementaux de: Boussou et Bassi	20 pers.
10	23 au 25 fév. 2012	Auberge publique. Gourcy, Zondoma, Nord	Départements : Gouroussi, Bassi, Tougo, Leba	Chef de service départemental et agent forestier de Gourcy	20 pers.
11	27 au 29 fév. 2012	Pépinière provin. Titao, Loroum, Nord	Départements : Titao, Ouindigui	Chef de service départemental de Titao et agent	20 pers.

	Calendrier de formation	Lieu de formation	Bénéficiaires et départements	Formateurs (agent forestier)	Nombre de participants
				forestier d' Ouindigui	
12	27 au 29 fév. 2012	Pépinière de groupement. Solle, Loroum, Nord	Départements : Solle, Banh	Chef de service départemental de Sollé et agent forestier de Banh	20 pers.
13	27 au 29 fév. 2012	Mairie. Kalsaka, Yatenga, Nord	Départements : Kalsaka, Rambo	Chef de service départemental de Kalsaka et agent forestier de Seguenega	19 pers.
14	1 au 3 mars 2012	Mairie. Komsilga, Kadiogo, Centre	Département : Komsilga	Chef de service départemental de Komsilga et agent forestier de Koubri	20 pers.
15	1 au 3 mars 2012	Pépinière provin. Koubri, Kadiogo, Centre	Département : Koubri	Chef de service départemental et agent forestier de Koubri	20 pers.
16	1 au 3 mars 2012	Pépinière de groupement. Seguenega, Yatenga, Nord	Départements : Seguenega, Kossouka	Chef de service départemental et agent forestier de Seguenega	20 pers.
17	5 au 7 mars 2012	Service départ. Saaba, Kadiogo, Centre	Département : Saaba	Chef de service départemental et agent forestier de Saaba	20 pers.
18	5 au 7 mars 2012	Pépinière de groupement et service départ. Pabre, Kadiogo, Centre	Département : Pabre	Chef de service départemental et agent forestier de Pabré	18 pers.
19	12 au 14 mars 2012	Pépinière de groupement. Tanghin-Dassouri, Kadiogo, Centre	Département : Tanghin-Dassouri	Chef de service départemental et agent forestier de Tanghin-Dassouri	20 pers.
20	12 au 14 mars 2012	Pépinière de groupement. Komki-Ipala, Kadiogo, Centre	Département : Komki-Ipala	Chef de service départemental et agent forestier de Komki-Ipala	20 pers.
			37départements	Total	392 pers.

※La mention «agents forestiers» dans la rubrique des formateurs désigne dans certains cas le poste d'assistants autres que le chef du service départemental ou du responsable des pépinières de la direction régionale, et dans d'autres les chefs de services départementaux.

(iii) Contenu de la formation

Les agents forestiers formateurs ont mené une réflexion, comme pour l'année dernière, sur le contenu de la formation prenant en considération la situation de leur zone d'intervention (les tâches prioritaires, les besoins des participants, les points faibles, etc.) Cette année, nombreuses ont été les formations qui avaient des thèmes traitant des capacités organisationnelles.

Tableau3.10 : Contenu de la formation par lieu

Région	Province	Département / lieu formation	Thème
Région du Centre	Kadiogo	Komsilga	Gestion organisationnelle des groupements, marketing de la production de plants, gestion comptable
		Koubri	Gestion organisationnelle des groupements, marketing de la production de plants
		Saaba	Planification de production de plants, marketing de la production de plans
		Pabre	Marketing de la production de plants, technique d'approvisionnement en semences, technique de greffage
		Tanghin-Dassouri	Technique de production de plants (préparation de la terre, remplissage des pots, prétraitement des semences, semis et entretien), marketing de la production de plants
		Komki-Ipala	Planification de production de plants, cahier de pépinière, compostage, prétraitement des semences, marketing de la production de plants

Région	Province	Département / lieu formation	Thème
Région du Nord	Loroum	Titao	Technique de production des plants (mise en place d'une pépinière, préparation de terre, remplissage des pots, prétraitement des semences, semis et entretien), technique de greffage
		Solle	Technique d'approvisionnement en semences, semis, marketing de la production de plants
	Yatenga	Koumbri	Marketing de la production de plants, technique d'approvisionnement en semences, technique de production des plants (installation/création d'une pépinière, préparation de la terre)
		Ouahigouya (1)	Analyse de la production de plants, marketing de la production de plants, gestion comptable,

Région	Province	Département / lieu formation	Thème
			technique de greffage
		Ouahigouya (2)	Technique de production de plants (installation d'une pépinière, préparation de la terre, remplissage des pots et prétraitement des semences), technique de greffage, questions/réponses sur chaque problème, marketing de la production de plants
		Tangaye	Analyse de la production de plants de 2011, partage de l'exemple de la production de bons plants, marketing de la production de plants, gestion comptable
		Seguenega	Marketing de la production de plants, gestion comptable, technique de greffage
		Kalsaka	Marketing de la production de plants, gestion comptable, Gestion organisationnelle des groupements
	Zonдома	Gourcy	Gestion comptable, marketing de la production de plants, cahier de pépinière
		Boussou	Gestion comptable, marketing de la production de plants, cahier de pépinière
	Passore	Yako	Marketing de la production de plants, planification de la production de plants, technique de greffage
		Arbolle	Luttes contre les maladies et insectes nuisibles, marketing de la production des plants, gestion comptable
		La-Todin	Gestion comptable, marketing de la production de plants, technique de greffage
		Kirsi	Planification de la production de plants, synthèse de la production de plants pour 2011, marketing de la production de plants, technique d'approvisionnement en semences, technique de greffage

(iv) Résultat de la formation

(i) Pré/post test

Pour toutes les séances de formation, les formateurs (agents forestiers) ont élaboré et mis en œuvre un test avant et après la formation (pré/post test) pour évaluer l'évolution du niveau de compréhension des producteurs de plants participants et faire en sorte que la formation réponde à leurs besoins et attentes. Le pré/post test étant élaboré par chacun des formateurs afin que celui-ci corresponde au contenu de la formation, sa teneur variait suivant les lieux de formation, mais le principe de base consistait à

demander aux participants s'ils connaissaient / ne connaissaient pas ou s'ils connaissaient bien / mal / pas du tout les réponses aux divers questions qui leurs étaient posées concernant notamment les capacités organisationnelles, les techniques d'ensemencement, les techniques de greffage. Les questions posées avant et après la formation étaient les mêmes. Le tableau ci-dessous indique l'évolution du niveau de compréhension / de connaissance reflétée par le pré/post test, établie à partir d'une moyenne quantifiée du pourcentage (%) du nombre de participants ayant répondu par «Je sais / Je connais» à chacune des questions.

Les résultats du pré/post test montrent qu'avant la formation, 20 à 30% environ des participants comprenaient plus ou moins le contenu de la formation et qu'après la formation presque 90% des participants l'ont bien compris.

Tableau 3.11 Résultats du pré/post test dans chacun des départements
(valeurnumérique)

Province	Département	Pré (%)	Post (%)	Différence entre Pré et Post
Kadiogo	Komsilga	45.00	100.00	+55.00
	Koubri	7.50	100.00	+92.50
	Saaba	25.00	100.00	+75.00
	Pabre	20.37	98.09	+77.72
	Tanghin Dassouri	24.00	100.00	+76.00
	Komki Ipala	27.50	98.50	+71.00
Passore	Arbolle	50.00	100.00	+50.00
	Latodin	25.00	100.00	+75.00
	Kirsi	45.50	89.44	+43.94
	Yako	30.00	100.00	+70.00
Zonoma	Boussou	21.05	100.00	+78.95
	Gourcy	28.33	100.00	+71.67
Yatenga	Koumbri	25.83	100.00	+74.17
	Ouahigouya1	21.67	100.00	+78.33
	Ouahigouya2	37.50	100.00	+62.50
	Seguenega	4.76	100.00	+95.24
	Kalsaka	31.38	86.11	+54.73
	Tangaye	65.00	100.00	+35.00
Loroum	Solle	21.88	78.13	+56.25
	Titao	80.21	97.78	+17.57
Moyenne Total		31.87	97.40	+65.53

(ii) Évaluation de la formation par le consultant local (superviseur)

Un équipe de trois consultants locaux, a été formé dirigé en janvier 2012 la formation destinée aux agents forestiers, étaient également les membres. Un membre de chaque équipe était présent en tant que superviseur, pendant 2 jours, à la formation de 3 jours. Son rôle était de donner des conseils et d'évaluer chacune des séances de formation. Le consultant local a évalué, sur une échelle de 5 rangs, pour principalement 3 rubriques (l'ensemble de la formation (cohérence des thèmes, pré/post test, cours théorique, cours pratique, etc.), les formateurs, et les participants) à l'aide d'une feuille d'évaluation de formation (pour cette feuille, voir les documents annexe 3). Les notes moyennes des résultats de ces évaluations sont indiquées ci-après. Pour l'échelle de 5 rangs, le rang "Excellent" est de 10 points, le rang "Bien" est de 8 points, le rang "Satisfaisant" est de 6 points, le rang "Faible" est de 4 points et le rang "Très faible" est de 2 points.

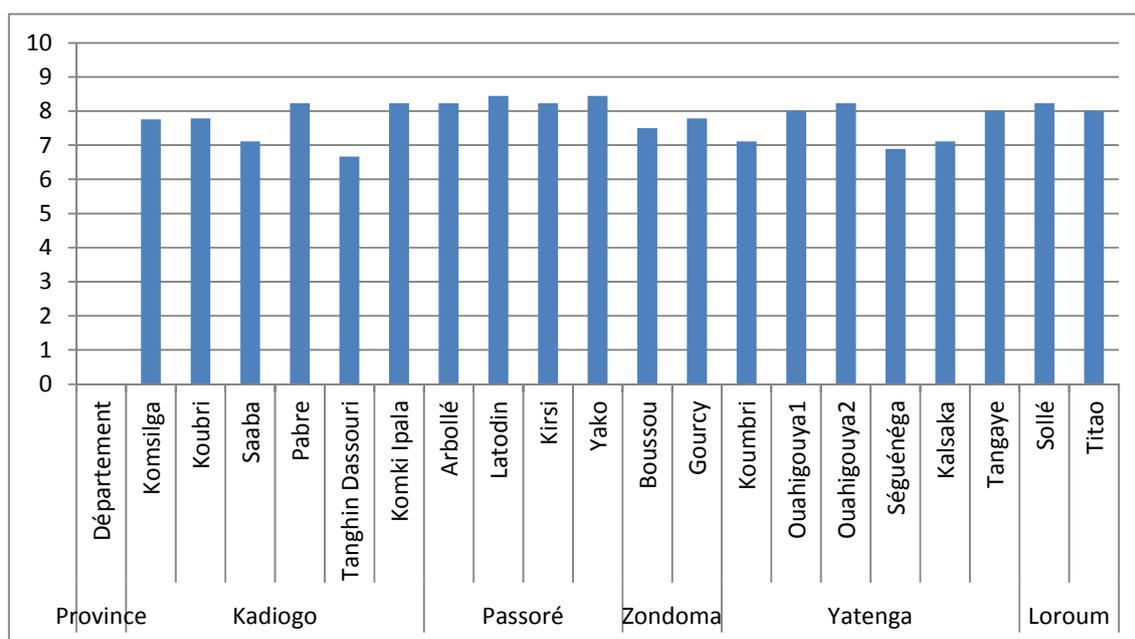


Figure 3.5 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Ensemble de la formation

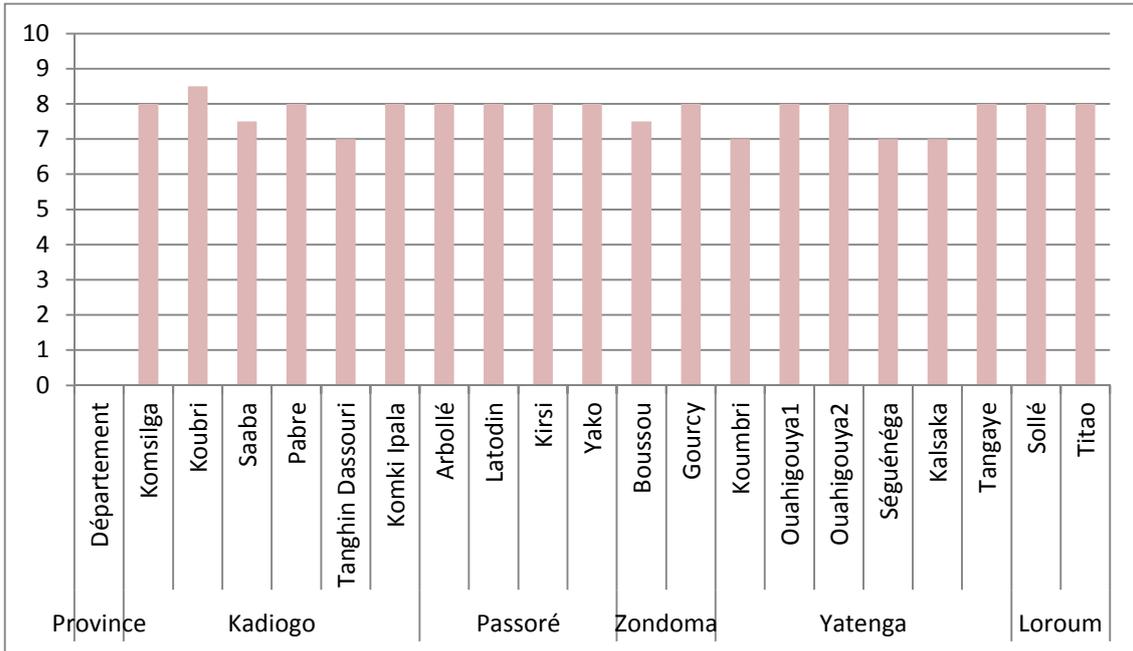


Figure 3.6 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local :
Formateurs

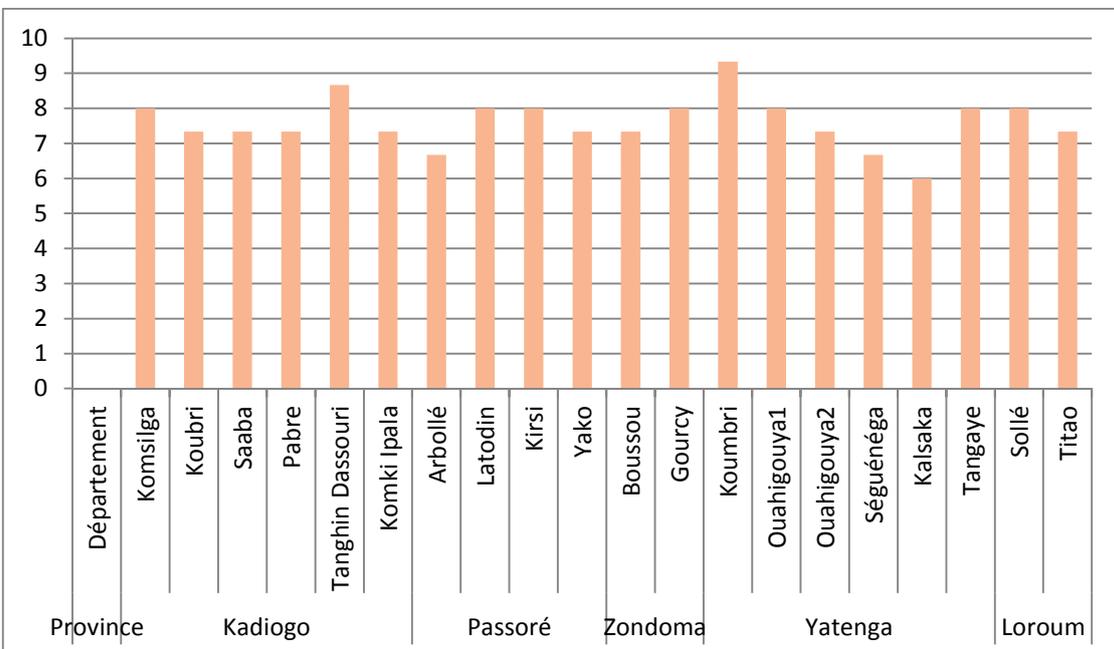


Figure 3.7 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local :
Participants

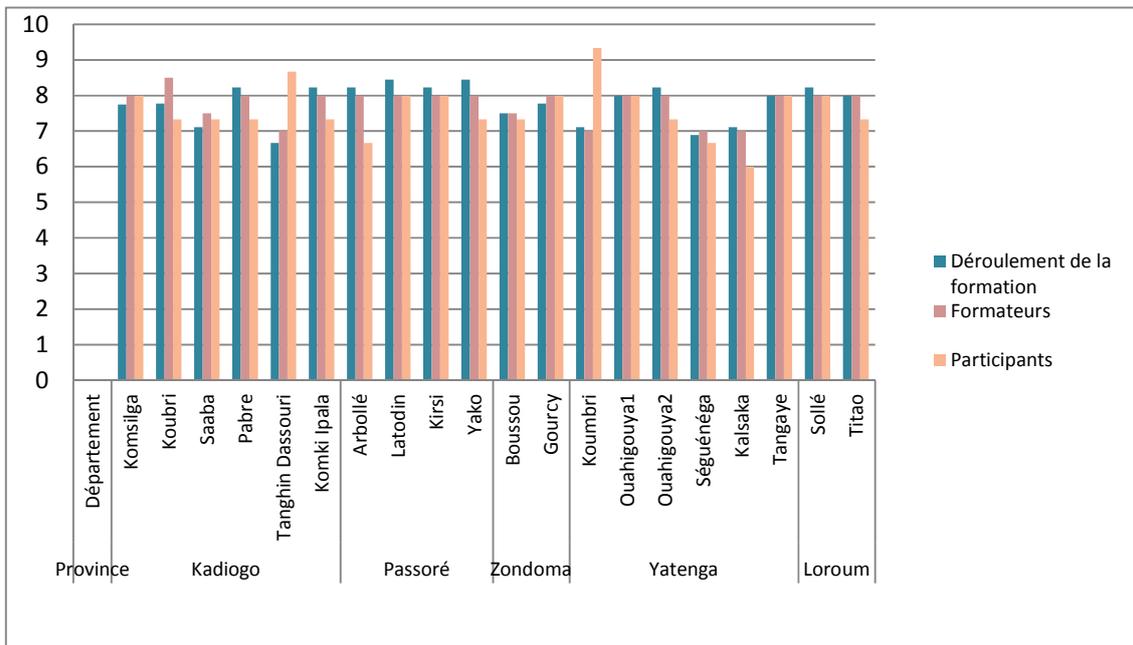


Figure 3.8 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : 3 rubriques confondues

(iii) Attestation de participation à la formation

Après a la fin de cette formation, des attestations de participation ont été distribuées aux participants (392 personnes au total) et aux formateurs (39 personnes au total).

(iv) Matériel utilisé pour la formation

Dans le cadre de la présente formation, le matériel minimum jugé nécessaire pour la mise en œuvre de chaque séance de formation a été fourint. Le détail de celui-ci variait selon la formation, mais l'équipement utilisé en majorité était du papier Kraft, des stylos-feutres, des cahiers, des stylos, de la terre, du sable, de l'engrais, des pots, du ruban à greffer et des sacs en plastique pour le greffage. Du matériel équivalent à 50.000 F par séance de formation a été utilisé pour la présente formation.

(v) Observations

La plupart des formations mises en oeuvre pour la période de février à mars 2012 avaient les thèmes relatifs aux capacités organisationnelles, tels que la gestion organisationnelle, la gestion comptable et le marketing. Ces thèmes n'avaient pas été traités jusque là. Mais comme les agents forestiers étaient conscients de l'importance de ces thèmes pour les producteurs de plants, ces thèmes ont été bien étudiés lors des

dernières formations. Pour n'importe quel thème, le plus important, était sa mise en pratique postérieure. Il est très bien utile que les producteurs de plants aient obtenu les connaissances et les informations relatives aux capacités organisationnelles en participant aux formations s'y rapportant.

III.4.3 3ème formation des producteurs de plants

(i) Directives de base pour la formation des producteurs de plants

Suite à la formation des agents forestiers organisée en janvier 2013, a été mise en œuvre de la formation des producteurs de plants en janvier 2013. La présente formation a les mêmes directives de base que celles de la formation de la 1ère année.

Buts

- ✧ De restituer et faire le point sur des activités (formation, atelier, suivi, workshop, etc.) que les producteurs ont exécutés et appris afin qu'ils analysent les activités réalisés.
- ✧ De dégager des perspectives de l'analyse après le Projet
- ✧ De cerner les attentes des producteurs vis-à-vis des agents forestiers dans le contexte de l'après projet.

Résultats attendus

- ✧ Les producteurs restituent et font le point sur les activités réalisées.
- ✧ Les producteurs dégagent des perspectives après le Projet.
- ✧ Les producteurs définissent leurs attentes vis-à-vis des agents forestiers dans le contexte de l'absence de projet.

(ii) Période de mise en œuvre, lieu, bénéficiaires, formateurs, système de supervision par les superviseurs / l'équipe du projet

La 3ème formation a fait l'objet de 20 séances au total du 14 au 25 janvier 2013 dans 19 départements à raison de 1 jour pour chacune des séances de formation et ciblait les producteurs de plants de la région du Nord et de la région du Centre. Les lieux de formation étaient les pépinières dans les départements (les pépinières des participants ou les pépinières du service départemental / provincial) ou les établissements publics tels que les mairies.

Une vingtaine de personnes ont participé à chaque formation. Elles viennent de 36 départements au total (6 départements de la région du Centre et 30 départements de la région du Nord). Certaines formations ont été organisées avec les participants de plusieurs départements.

Les 2 consultants locaux, ayant assuré la formation des agents forestiers organisée, ont participé individuellement à l'ensemble du calendrier des séances en tant que facilitateur/formateur assistant. Leur rôle était de donner des conseils, de faciliter l'animation des formateurs principaux (agents forestiers) et d'évaluer les séances de formation.

Une supervision a également été mise en œuvre par l'équipe du projet, qui a évalué la formation dans la région du Centre et dans la région du Nord. Par ailleurs, les directrices/directeurs régionales / provinciales ont également supervisé partiellement la formation dans leur zone. Le tableau suivant indique la période de mise en œuvre de la formation, les bénéficiaires de la formation (participants = les producteurs de plants), le lieu de formation, et le nombre de participants.

Tableau3.12 Période de mise en œuvre de la formation, bénéficiaires de la formation, lieu de formation, formateur et nombre de participants à la formation

	Calendrier de formation	Lieu de formation	Bénéficiaires et départements	Formateurs (agent forestier)	Nombre de participants
1	14 jan. 2013	Bahn, Loroum, Nord	Départements : Sollé, Bahn	Chefs des services départementaux de: Sollé et Bahn	20 pers.
2	14 jan. 2013	Mairie. Rambo, Yatenga, Nord	Départements : Rambo, Kalsaka	Chefs des services départementaux de : Kalsaka/Rambo, Namissiguima	20 pers.
3	15 jan. 2013	Ouindigui, Loroum, Nord	Départements : Ouindigui, Titao	Chefs des services départementaux de: Ouindigui, Titao	20 pers.
4	15 jan. 2013	Mairie. Kossouka, Yatenga, Nord	Départements : Séguénéga, Kossouka	Chefs des services départementaux de: Séguénéga/Kossouka, Namissiguima	19 pers.
5	16 jan. 2013	Salle de réunion de DPEDD. Ouahigouya I, Yatenga, Nord	Département : Ouahigouya	Chefs des services départementaux de: Ouahigouya, Kain	20 pers.
6	16 jan. 2013	CPZ. Zogoré, Yatenga, Nord	Départements : Zogoré, Tangaye	Chefs des services départementaux de: Zogoré, Oula	20 pers.
7	17 jan. 2013	Barga, Yatenga, Nord.	Départements : Koumbri, Barga	Chefs des services départementaux de: Koumbri/Barga, Ouahigouya	20 pers.
8	17 jan. 2013	Pépinière régionale.	Départements : Ouahigouya,	Chefs des services départementaux de: Thiou,	10 pers.

	Calendrier de formation	Lieu de formation	Bénéficiaires et départements	Formateurs (agent forestier)	Nombre de participants
		Ouahigouya II, Yatenga, Nord	Oula, Namissiguima, Thiou	Oula	
9	18 jan. 2013	Maison de Femme. Gourcy, Zondoma, Nord	Département : Gourcy, Bassi, Tougo, Leba	Chef de service départemental et agent forestier de Gourcy	19 pers.
10	18 jan. 2013	Boussou, Zondoma, Nord	Départements : Boussou	Chef de service départemental de Boussou et agent forestier de Gourcy	20 pers.
11	19 jan. 2013	DPAH. Yako, Passoré, Nord	Départements : Yako, Gomponsom, Samba	Chef de services départementaux de : Yako, Gomponsom	19 pers.
12	19 jan. 2013	Maison de Jeune. Arbolle, Passoré, Nord	Départements : Arbolle, Pilimpikou	Chef de services départementaux de : Arbolle, Samba	14 pers.
13	21 jan. 2013	Koubri, Kadiogo, Centre	Départements : Koubri	Chef de service départemental et agent forestier de Koubri	20 pers.
14	21 jan. 2013	Mairie. Komsilga, Kadiogo, Centre	Département : Komsilga	Chef de service départemental et agent forestier de Komsilga	20 pers.
15	22 jan. 2013	Pabré, Kadiogo, Centre	Département : Pabré	Chef de service départemental et agent forestier de Pabré	17 pers.
16	22 jan. 2013	SDEDD. Saaba, Kadiogo, Centre	Département : Saaba	Chef de service départemental et agent forestier de Saaba	20 pers.
17	23 jan. 2013	Komki-Ipala, Kadiogo, Centre	Département : Komki-Ipala	Chef de service départemental et agent forestier de Komki-Ipala	15 pers.
18	23 jan. 2013	Mairie. Tanghin Dassouri, Kadiogo, Centre	Département : Tanghin Dassouri	Chef de service départemental et agent forestier de Tanghin Dassouri	20 pers.
19	25 jan. 2013	ASE Latodin. Latodin, Passoré, Nord	Départements : Latodin, Bagaré, Samba	Chef de services départementaux de : Latodin, Bagaré	20 pers.
20	25 jan. 2013	Mairie. Bokin, Passoré, Nord	Départements : Kirsi, Bokin	Chef de services départementaux de : Kirsi, Bokin	18 pers.
			36 départements	Total	371 pers.

✂La mention «agents forestiers» dans la rubrique des formateurs désigne dans certains cas le poste d'assistants autres que le chef du service départemental ou du responsable des pépinières de la direction régionale, et dans d'autres les chefs de services départementaux.

(iii) Contenu de la formation

Pour toutes les sessions de la 3^{ème} formation, le contenu de la formation était comme suit;

- ✧ Module 1 : Restitution et Analyse des activités réalisées par les producteurs dans le cadre du Projet
- ✧ Module 2 : Perspectives et rôles des producteurs après le Projet – Description de la situation souhaitable, Planification des actions à mener, et Attentes des producteurs vis-à-vis des agents forestiers

(iv) Résultats de la formation

a) Résultats des discussions

Les participants ont fait synthèse des avis énumérés ci-dessous, exprimés lors des travaux en group et des discussions de la présente formation.

- ✧ Connaissances, expériences et exemples de réussites saisis à travers les activités du projet
- Technique de production de plants : installation de la pépinière, approvisionnement en semences, préparation de la terre, compostage, préparation et rangement des pots, prétraitement des semences, gestion de la pépinière (transplantation, désherbage, irrigation, ombrage), lutte contre insectes, ravageurs et maladies
 - Technique de greffage et technique de bouturage
 - Marketing
 - Méthode de planification de la production de plants
 - Production de plants conforme aux commandes reçues (munies du contrat avec paiement d'avance)
 - Concernant les capacités organisationnelles : création d'un groupe, gestion organisationnelle d'un groupe, gestion comptable
 - Séance d'échange de vues
 - Renforcement de la collaboration entre les producteurs de plants
 - Amélioration de la relation entre les producteurs de plants et les agents forestiers, etc.

✧ Etat idéal, actions permettant d'atteindre cet état et éléments attendus d'un agent forestier pour la mise en œuvre des actions

Etat idéal	Actions permettant d'atteindre cet état	Attendus d'agent forestier
Production régulière des plants, production constante des plants, production de plants professionnels	Disposition permanente de la terre et d'autres matériaux, amélioration qualitative et quantitative de la production des espèces bien demandées, mise en place d'une haie vive, transformation en activité sociale	Conseil et assistance technique concernant la disposition des semences
Amélioration économique, vente de bons plants	Production de plants de qualité, marketing auprès de la mairie et d'autres acteurs, vente de plants sur le marché et dans différents organismes.	Conseil relatif à l'établissement de la facture
Les plants greffés sont produits.	Production de porte-greffe, mise en œuvre du greffage, organisation de la séance d'échange de vues entre les producteurs de plants	Cours de la technique de greffage réorganisé
Renforcement entre les producteurs de plants	Organisation de la séance d'échange de vues entre les producteurs de plants	Participation à la séance et conseil
Producteur superviseur des plants	Vulgarisation technique auprès des gens non initiés de la production de plants	Assistance et conseil techniques
Ressources d'eau disponible en permanence	Forage des puits	Assistance technique
Amélioration du taux de survie après la plantation	Organisation de la réunion de la vulgarisation relative à la période et la technique propices à la plantation	Assistance technique
Assistance ambulante accordés aux agents forestiers	Tenue du cahier de pépinière et communication constante entre les producteurs de plants et les agents forestiers	Visite in situ 3 fois lors de la saison de la production de plants et assistance technique

La production de plants est planifiée.	Mise en œuvre de la séance d'échange de vues entre les producteurs de plants et entre ces producteurs et les acheteurs de plants	Assistance technique
--	--	----------------------

b) Evaluation de la formation faite par le consultant local

Un consultant local et une personne, qui ont mené en janvier 2013 la formation destinée aux agents forestiers, étaient présents tout le long du calendrier de chaque séance formation en tant que facilitateur / superviseurs pour donner des conseils et effectuer l'évaluation. Le consultant local a évalué, sur une échelle de 1 à 10 points, principalement 3 rubriques (l'ensemble de la formation (cohérence des thèmes, modules 1 et 2, etc.), les formateurs et les participants) à l'aide d'une feuille d'évaluation de formation. Les notes moyennes des résultats de ces évaluations sont indiquées ci-après.

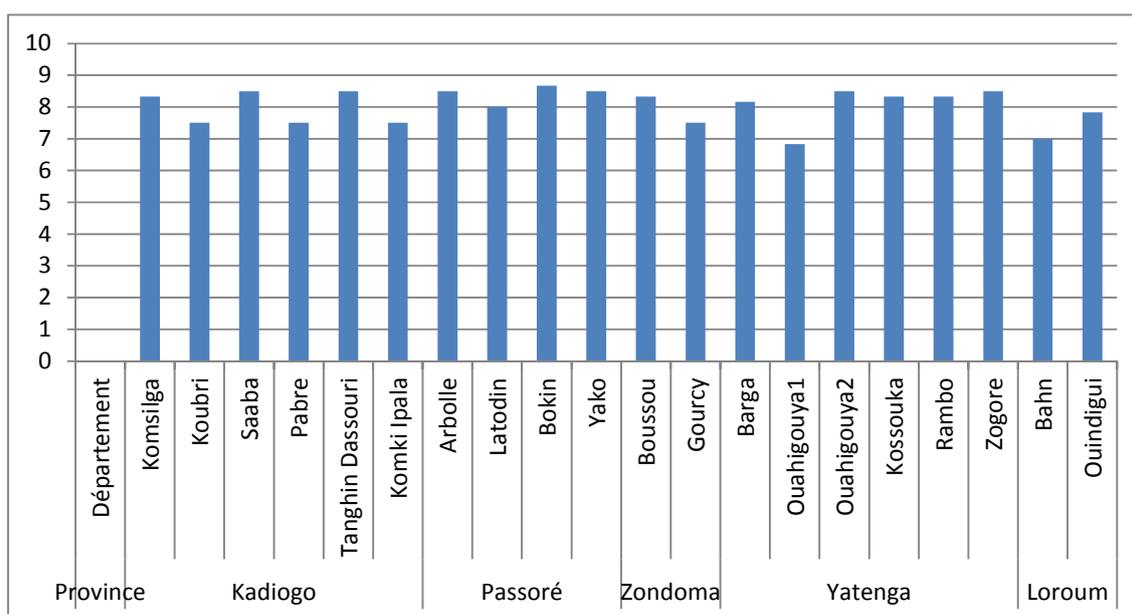


Figure 3.9 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Ensemble de la formation

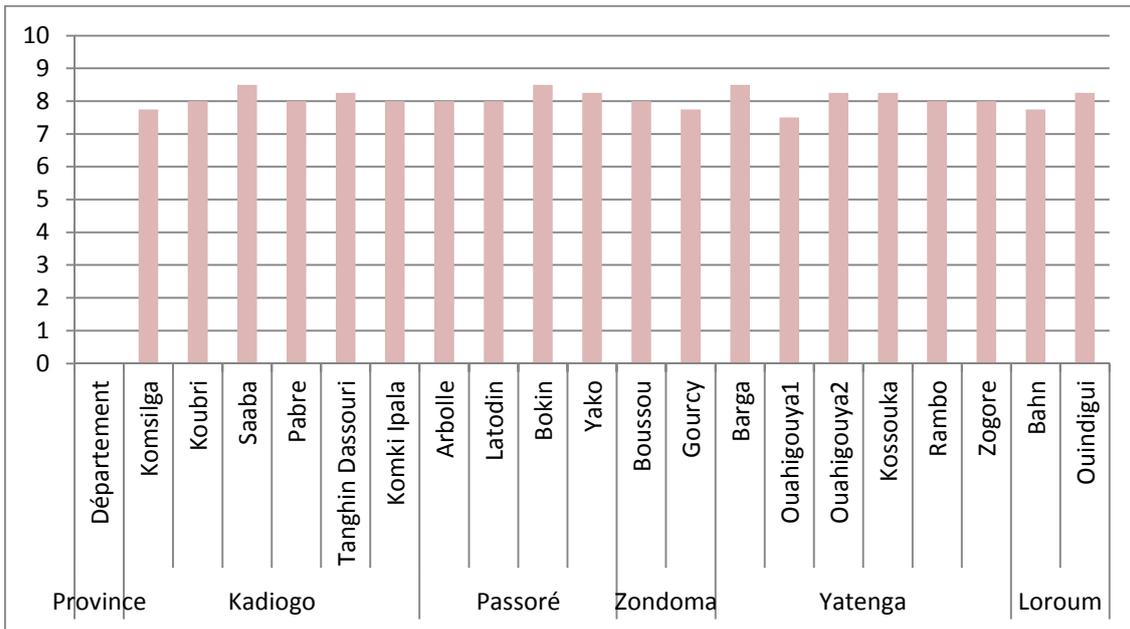


Figure 3.10 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local :
Formateurs

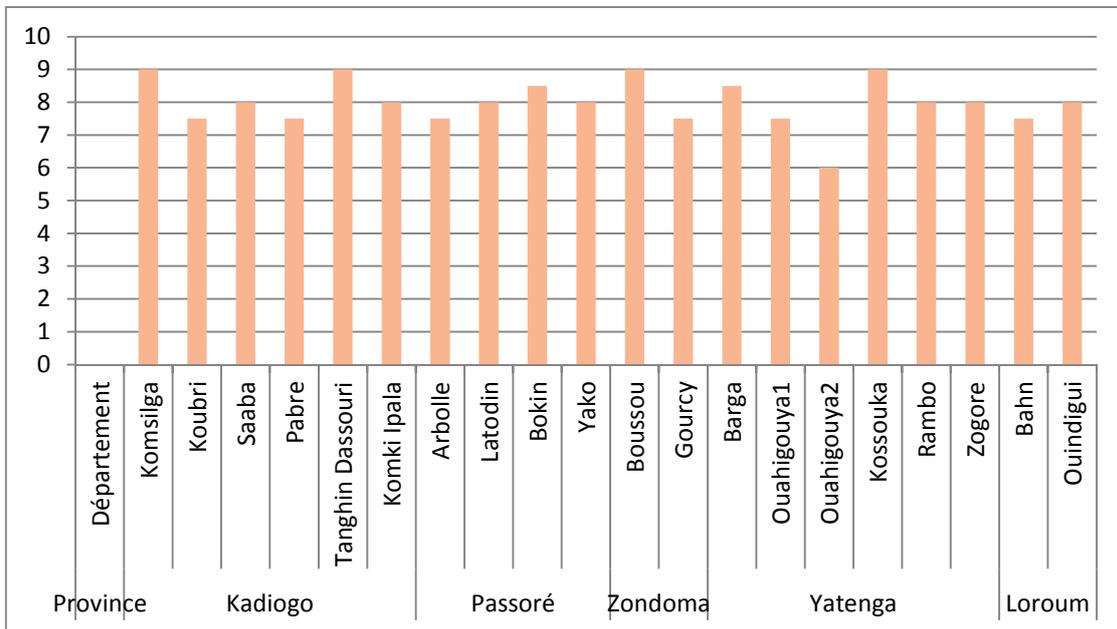


Figure 3.11 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local :
Participants

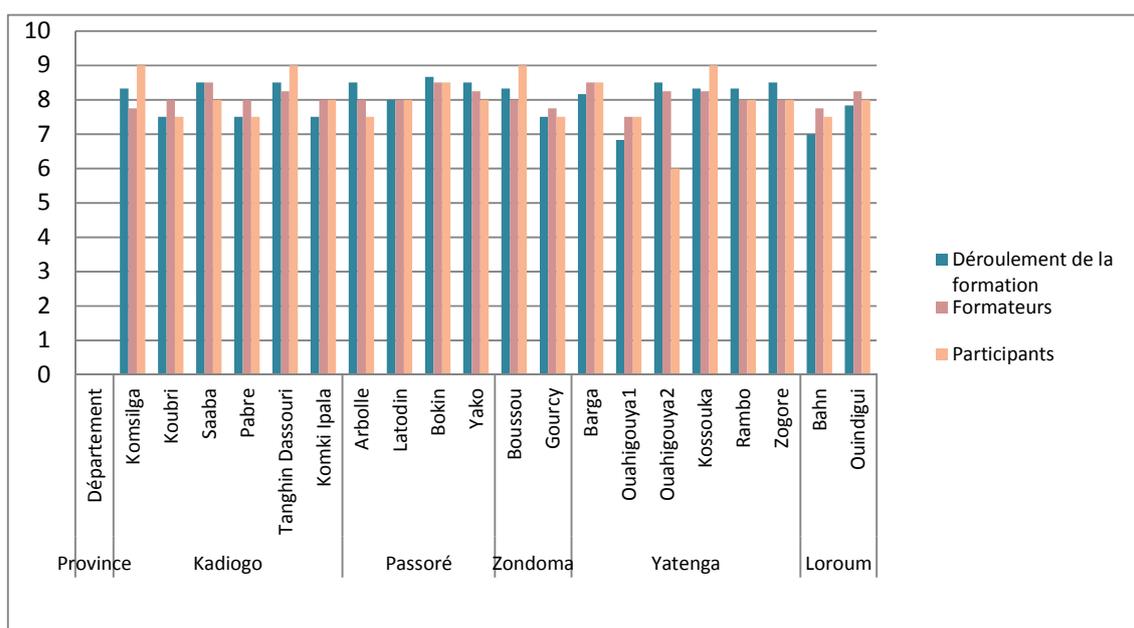


Figure 3.12 Résultats des évaluations de la formation par le consultant local : Les trois rubriques confondues

(v) Observations

Il a été constaté que les producteurs de plants ont appris et assimilé nombreux éléments à travers le présent projet. L'impact positif a été aussi observé en ce qui concerne l'acquisition et l'amélioration de la technique de production de plants et de la technique de greffage, le renforcement de la collaboration entre les producteurs de plants et l'amélioration de la relation entre les agents forestiers et les producteurs de plants. En particulier, le renforcement de la collaboration entre les producteurs a été constaté dans les tous les lieux de la formation. En effet l'assistance ambulante et les autres activités mises en œuvre en 2012 dans le cadre du présent projet ont permis d'apporter un impact positif, notamment le développement de la relation entre les producteurs de plants qui avait été peu lancée jusqu'alors.

Comme perspectives et actions après le projet, ont été proposés l'organisation de la séance d'échange de vues entre les producteurs de plants (1 fois tous les 3 mois), la sensibilisation auprès des gens qui ne font pas la production de plants (pour devenir « superviseur producteur de plants »), la mise en place d'une haie vive et la transformation de la production de plants en activité sociale. Bien que les propositions faites soient, dans l'ensemble, peu concrètes et manquent d'originalité, la séance de discussion dans certains lieux était bien animée en proposant les éléments concrets

(effectuer à quelle fréquence et à quel endroit ?)

Pour réaliser les perspectives et actions après le projet, les producteurs de plants attendent des agents forestiers leur appui technique et matériel maximal possible. Pour répondre à ces attentes, certains agents forestiers ont promis, lors de la 3^{ème} formation, d'effectuer au moins 3 visites in situ. Il semble ainsi que les agents forestiers ont reconnus, à travers la 3^{ème} formation, les attentes des producteurs de plants et que cela était l'occasion pour les agents forestiers de planifier l'assistance après le projet et dans la mesure du possible.

La plupart des producteurs de plants avaient commencé la production de plants avant le lancement du projet, et ils la poursuivront même après l'achèvement du projet. Mais beaucoup de producteurs de plants n'ont pas proposé la simple poursuite, mais la poursuite en mettant en valeur les connaissances et techniques appris par le projet.

(vi) Matériel introduit pour la formation

Le papier Kraft, les stylos-feutres et les ruban en papier ont été introduits comme matériel de la présente formation.

III.4.4 Synthèse générale

Le présent projet a organisé 3 formations des producteurs de plants. On a constaté qu'à travers ces formations, les producteurs de plants ont, mêmes que les agents forestiers, appris et assimilé beaucoup des éléments. Comme la plupart des producteurs de plant avaient commencé leur propre production de plants avant le lancement du projet, il n'était pas facile d'abandonner leur propre méthode de production consolidée par leur pratique. Ceci avait, en effet, rendu difficiles l'enseignement et l'application de nouvelles capacités et techniques. Mais nous sommes convaincus que beaucoup de producteurs ont complété le manque et appris beaucoup des choses.

Par ailleurs, ce qui a été impressionnant, c'est que la quasitotalité des lieux de formation ont cité, comme ce que le producteur de plant a obtenu à travers les activités du projet, la collaboration et l'échange entre les producteurs de plants. Il en est de même pour l'amélioration de la relation entre les producteurs de plants et les agents forestiers, quoique la minorité ait cité cela. Bien qu'il s'agisse des activités prévues en principe pour améliorer les capacités des agents forestiers et des producteurs de plants, les agents forestiers ont assuré le rôle du formateur de formation, puis l'assistance ambulante pour

suivre, de près, la production de plants et ce a apporté de bon impact sur la relation entre différents acteurs.

III.5. Distribution de pots / de semences

(1) Arrière-plan / principe

Au Burkina Faso les pots en plastique sont largement utilisés pour la production de plants, et cette activité exige au minimum des pots en plastique et des semences. Cependant, en réalité, il est difficile pour les producteurs de plants de consacrer un budget important à l'achat des pots en plastique et des semences. De ce fait, ils utilisent à la place des sachets d'eaux qui sont plus facilement disponibles et s'approvisionnent eux-mêmes en semences. Cependant, étant donné qu'ils utilisent des ces sachets d'eaux et des semences qui ne sont pas forcément de bonne qualité, elles peuvent avoir une mauvaise influence sur la qualité des plants. Dans ces circonstances, dans le cadre du présent projet, des pots ont été distribué en plastique et des semences comme matériel de base nécessaire à la production de plants, et nous avons mené une campagne de sensibilisation à la production des plants de qualité. Mais pour susciter la spontanéité des producteurs de plants, nous avons réduit la quantité de la distribution d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière année du projet où la quantité des pots en plastique distribués s'est augmentée pour compenser la disponibilité limitée des essences des semences.

(2) Bénéficiaires, quantités distribuées

(i) Pots en plastique

Des pots en plastique ont été distribués en 2011, 2012 et 2013, soit 3 fois au total, aux participants à la formation des producteurs de plants ainsi qu'aux producteurs n'y ayant pas participé. En ce qui concerne la sélection des producteurs n'ayant pas participé à la formation, la distribution a été laissée à la discrétion des agents forestiers de chaque service départemental.

En ce qui concerne le nombre indicatif de pots en plastique distribué dans les régions / provinces / départements, le calcul a été fait sur la base de 2 500 à 3 000 pots par pépinière pour les pépinières en groupements et de 1 250 à 1 500 pots par pépinière pour les pépinières indépendantes (y compris les pépinières gérées par des indépendants, même si celles-ci appartiennent à un groupement) entre producteurs participants et non participants. Cependant, le nombre réel de pots distribués a été laissé à la discrétion des

directeurs provinciaux et agents forestiers des directions départementales, et étant donné que le nombre distribué correspondait à la capacité ou au plan de production des pépinières, le nombre de pots distribués dans chacune des pépinières n'était pas proportionnel au calcul indiqué ci-dessus et était différent d'une pépinière à une autre. Le tableau suivant indique le nombre de pots en plastique distribués pour chaque année et dans chaque région / province.

Tableau 3.13 Nombre de pots en plastique distribués dans chaque région / province

Région/province	2011	2012	2013	Total
Région de Centre				
Kadiogo	284,395	236,000	281,000	801,395
Région de Nord				
Loroum	68,762	57,000	57,000	182,762
Yatenga	176,976	147,000	151,000	474,976
Zonoma	88,501	73,000	90,000	251,501
Passore	145,714	121,000	127,000	393,714
Total Region de Nord	479,863	398,000	425,000	1,302,953
Total	764,348	634,000	706,000	2,104,348

Par ailleurs, étant donné qu'il est difficile au Burkina Faso de s'approvisionner en pots en plastique en quantité précise et de qualité égale, il y avait des produits défectueux, des manques et des excès de produits. Par conséquent, dans le cas de manque de produits et d'articles défectueux, le nombre correspondant a été redistribué.

(ii) Semences

Pour ce qui est de la distribution des semences, tout d'abord, les essences ont été sélectionnées sur la base des essences prioritaires sélectionnées dans le cadre du projet, et les quantités de semences nécessaires ont été provisoirement déterminées par un calcul par essence proportionnelle au nombre de pots en plastique indiqué ci-dessus distribués dans les régions / provinces. Puis, en s'appuyant sur l'avis des directeurs régionaux / provinciaux et du Directeur des Forêts, les essences et les quantités ont été déterminées en fonction des conditions et des besoins des provinces, et leur distribution a été effectuée en 2011, 2012 et 2013, soit 3 fois au total, à chaque direction provinciale. La quantité de semences distribuée par les directions provinciales aux directions départementales, et par les directions départementales aux pépinières a été laissée à la

discrétion des Directeurs provinciaux et des agents forestiers des directions départementales suivant le nombre de pots en plastique distribués comme indiqué ci-dessus. Les essences et la quantité de semences distribuée pour chaque année et dans chacune des provinces sont indiquées ci-dessous.

Tableau 3.14 Semences distribuées dans chacune des provinces : Essences et quantités

Kadiogo	Quantité (kg)			Total
	2011	2012	2013	
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	0.1	0.0924	0.056	0.2484
<i>Moringa oleifera</i>	39.00	37.20	-	76.2
<i>Parkia biglobosa</i>	8.40	8.04	4.3	20.74
<i>Acacia nilotica</i>	-	-	3.0	3.0
Total	47.5	45.3324	7.356	100.1884

Loroum	Quantité (kg)			Total
	2011	2012	2013	
<i>Acacia nilotica</i>	4.50	3.12	2.50	10.12
<i>Acacia senegal</i>	3.60	2.52	2.0	8.12
<i>Adansonia digitata</i>	6.30	4.44	-	10.74
<i>Faidherbia albida</i>	0.90	0.73	0.58	2.21
Total	15.3	10.81	5.08	31.19

Yatenga	Quantité (kg)			Total
	2011	2012	2013	
<i>Acacia senegal</i>	4.65	4.4	3.6	12.65
<i>Adansonia digitata</i>	16.2	15.4	-	31.6
<i>Faidherbia albida</i>	2.7	-	-	2.7
<i>Parkia biglobosa</i>	8.7	8.1	6.7	23.5
<i>Jatropha curcas</i>	3.00	4.62	3.8	11.42
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	-	0.0059	0.0049	0.0108
<i>Moringa oleifera</i>	-	7.04	-	7.04
<i>Acacia nilotica</i>	-	1.87	1.6	3.47
Total	35.25	41.4359	15.7049	92.3908

Zondoma	Quantité (kg)			Total
	2011	2012	2013	
<i>Adansonia digitata</i>	15.0	6.71	-	21.71
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	0.018	0.008	0.0079	0.0339
<i>Parkia biglobosa</i>	2.7	0.74	0.9	4.34
<i>Acacia nilotica</i>	5.7	3.92	1.9	11.52
<i>Moringa oleifera</i>	-	4.73	-	4.73
<i>Jatropha curcas</i>	-	7.26	5.3	12.56
<i>Acacia senegal</i>	-	2.35	1.5	3.85
Total	23.418	25.718	9.6079	58.7439

Passore	Quantité (kg)			Total
	2011	2012	2013	
<i>Adansonia digitata</i>	21.90	8.52	-	30.42
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	0.024	0.020	0.016	0.06
<i>Parkia biglobosa</i>	3.45	2.88	1.0	7.33
<i>Acacia nilotica</i>	8.25	7.20	5.0	20.45
<i>Moringa oleifera</i>	-	8.76	-	8.76
<i>Jatropha curcas</i>	-	6.84	5.1	11.94
<i>Faidherbia albida</i>	-	-	2.0	2.0
Total	33.624	34.22	13.116	80.96

III.6. Etablissement et mise en œuvre du programme de suivi sur le terrain

III.6.1. Mise en œuvre du programme de suivi sur le terrain et ses orientations

Le renforcement des capacités des producteurs de plants est un des résultats attendus du présent projet. Pour obtenir ce résultat, dans le cadre du Projet la formation des agents forestiers et la formation des producteurs de plants ont été organisées respectivement en janvier 2012 et de février à mars 2012. Mais pour consolider et approfondir la technique et les connaissances que les agents forestiers et les producteurs de plants ont acquis lors de la formation, il nous faudra poursuivre, sur place, l'appui à la production de plants et mettre en œuvre les dispositions adaptées aux problèmes et situations spécifiques à chaque lieu. Dans le cadre du renforcement des capacités, la supervision du suivi des agents forestiers dans les pépinières départementales sélectionnées a été effectuée pendant 4 mois (d'avril à juillet) respectivement en 2011 et en 2012 pour le renforcement des capacités des agents forestiers et des producteurs de plants.

Le suivi sur le terrain de la pépinière est un des travaux de l'agent forestier. Il joue un rôle de soutien à la production de plants en visitant la pépinière en saison de production des plants. Dans le cadre du projet, le «suivi sur le terrain» a été effectué pour la période d'avril en juillet avec le système suivant : Lors de la visite directe à la pépinière et du suivi de la production de plants à effectuer, dans le cadre du projet, par les agents forestiers des services départementaux (notamment les chefs des services départementaux) , on apporte la direction et le conseil à ces activités des agents forestiers de manière à améliorer la capacité de suivi des agents forestiers et la technique de production des plants. Quant aux producteurs de plants, ils sont dirigés directement sur place afin d'améliorer leur technique de production des plants et le rendement. Les agents forestiers des services départementaux, formés ou conseillés par 2 équipes de supervision (composées des consultants locaux) ou par l'équipe de projet (composée des experts japonais et des membres du projet) ont partagé les conseils et les informations concernant le suivi des autres pépinières du département concerné.

La direction et la supervision du suivi sur le terrain ont été effectuées en 2^{ème} année (2011) et 3^{ème} année (2012), soit deux fois au total. En effet, à celles de la 2^{ème} année, en tirant la leçon des premières, certaines améliorations ont été apportées afin de pouvoir améliorer l'efficacité du renforcement de la capacité à travers le suivi effectivement effectué sur le terrain. Il convient de noter que les premières direction et supervision ont été effectuées selon les orientations qui consistent à améliorer davantage

la compétence du suivi sur le terrain et la technique de production des plants des agents forestiers des services départementaux à travers le suivi effectué dans les pépinières-pilotes, et à améliorer la technique de production de plants des autres pépinières par ces agents forestiers ainsi formés. En revanche, lors de la deuxième direction et supervision, aucune pépinière-pilote n'a été mise en place et lors du suivi par les superviseurs, etc., les efforts ont été fournis pour visiter le maximum de pépinières avec les agents forestiers de manière à ce que le maximum de producteurs de plants puisse bénéficier davantage du renforcement de la capacité par le suivi sur le terrain. Il est à ajouter qu'en plus du suivi par le projet, les supervisions ont été effectuées également par le directeur régional et le directeur provincial.

Le résultat du 1^{er} et du 2^{ème} suivis sur le terrain ainsi que les observations sont décrits ci-après.

III.6.2 Mise en œuvre et résultat du 1^{er} suivi sur le terrain

(i) But

- ✧ Améliorer la capacité de suivi sur le terrain et la technique de production des plants des agents forestiers.
- ✧ Améliorer davantage et consolider la technique de production de plants des producteurs de plants en faisant face aux problèmes qui se sont posés sur le terrain.
- ✧ Soutenir les producteurs des plants pour qu'ils puissent produire efficacement les plants de qualité.

(ii) Résultats attendus

- ✧ La capacité de suivi sur le terrain et la technique de production des plants des agents forestiers s'améliorent.
- ✧ La technique de production des plants des producteurs de plants s'améliore.
- ✧ Les producteurs de plants sont devenus capables de produire efficacement les plants de qualité.

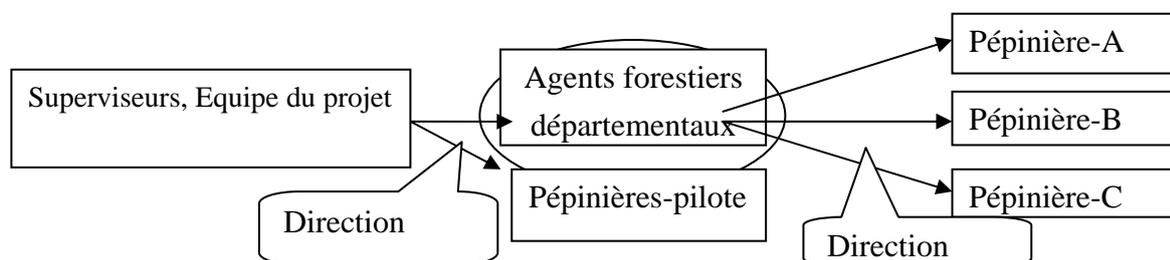
Critères de sélection de la pépinière-pilote

- Pépinière du groupement de producteur de plants enregistré. La pépinière individuelle appartenant à un membre de groupement peut être aussi acceptée.
- Groupement / pépinière pour lequel a été établi le programme de

production des plants pour l'année 2011.

- Groupement / pépinière qui est fonctionnel et en pleine activité
- Le site de production bien aménagé (les eaux de puits, l'accès à la pépinière et les matériels et matériaux minimums nécessaires sont tous disponibles.)
- Autres critères de sélection jugés nécessaires

Le 1^{er} suivi sur le terrain du projet a été effectué selon le schéma ci-dessous indiqué.



(iii) Mise en œuvre du suivi sur le terrain

Le suivi sur le terrain est effectué par l'équipe de superviseurs à raison d'une fois par mois par pépinière, sur une période de 4 mois entre le mois d'avril et le mois de juillet 2011, auprès des agents forestiers et des producteurs de plants dans le but de consolider et d'améliorer davantage leurs capacités acquises au cours de la formation mise en œuvre jusqu'à présent pour appliquer les techniques acquises par la mise en œuvre de la production de plants. Il était prévu que l'équipe de projet y compris les experts japonais accompagne le superviseur pour mener la présente activité sur les pépinières sélectionnées au hasard, mais à la suite d'une évacuation temporaire d'experts japonais, la tournée dans les pépinières pilotes a été limitée au démarrage dès début avril et à la fin en fin juillet - début août. Les superviseurs ont effectué un suivi chaque mois, à savoir 4 suivis au total.

Les agents forestiers ont effectué le suivi sur le terrain en utilisant une fiche de suivi élaborée par l'équipe du projet et les superviseurs en tant qu'outil pour une mise en œuvre aussi efficace que possible. La fiche de suivi est structurée en 5 parties principales : ① Données de base de la pépinière, ② Approvisionnement/stocks des matériels et matériaux de production, ③ Production des plants (gestion / processus de la production de plants en 2011, stocks de plants produits en 2010), ④ Production finale, et ⑤ ventilation des plants.

Il est à noter qu'avant ce suivi sur le terrain, les pots et les semences ont été distribués à chaque province. Cette aide a été faite pour faire face à la situation difficile où nombreuses pépinières disposent de peu de pots et semences de qualités, bien que ces derniers soient des matériels et matériaux minimum nécessaires à la production des plants.

(iv) Résultats du premier suivi sur le terrain

i) Renforcement des capacités des agents forestiers

La production de plants étant une opération qui n'exige pas principalement une haute technologie, il suffit d'avoir une connaissance suffisante de la théorie de la production de plants pour pouvoir la pratiquer sans difficulté. Etant donnée que les agents forestiers ont acquis les connaissances suffisantes (avec naturellement des différences individuelles) sur la production de plants en bénéficiant de deux formations techniques et en organisant par eux-mêmes la formation technique destinée aux producteurs de plants, il a été globalement beaucoup nécessaire que les superviseurs leur apportent un soutien. Exception faite pour les travaux plus complexes ou les travaux qui devaient être réalisés le plus efficacement possible en s'adaptant aux conditions réelles (telles que le prétraitement des semences, repiquage, ombrage, greffage, etc.).

Les points faibles des agents forestiers que les superviseurs ont signalé concernent le remplissage de la fiche de suivi, la méthode de suivi avec ladite fiche, le programme des activités, la méthode de formation pour adultes, l'établissement du rapport mensuel avec le recueil des données numériques correctes.

En général, chargé d'un département, un agent forestier a, sous son autorité, une grande zone avec nombreuses pépinières à suivre. Outre ce suivi et ce conseil techniques de la production des plants en pépinières, l'agent forestier a nombreuses autres tâches à accomplir. Le budget pour le carburant et les autres dépenses nécessaires pour la mise en oeuvre de ses tâches est bien limité. De ce fait, il est nécessaire d'établir le programme de travail pour pouvoir assurer, le plus efficacement possible et le meilleur rendement, le suivi et le conseil technique en pépinières. La fiche de suivi décrite ci-dessus est à un outil pour rédiger le programme rationnel de travail. En effet, l'agent forestier peut déterminer la période de sa prochaine sortie en supposant l'avancement

des travaux in situ sur la base des données relevées sur la fiche. Il peut aussi cerner, sur la base des données relevées en plusieurs années, les problèmes des producteurs de plants pour chaque pépinière, et peut préciser les points capitaux et la période du suivi et du conseil technique à mettre en oeuvre.

Désormais, les agents forestiers sont invités, tout d'abord, à réfléchir à comment pouvoir accomplir efficacement avec le meilleur rendement leur tâche dans un environnement de travail donné (ressources humaines et matériels). Il est important qu'au cours de leur réflexion ils reconnaissent la nécessité de disposer de la fiche du suivi servant d'outil à ce programme décrits ci-dessus. (Il convient de noter que certaine partie de la fiche du suivi a du être modifiée pour éviter la confusion lors du remplissage).

ii) Renforcement des capacités des producteurs de plants

Les pépinières pilotes ont été sélectionnées conformément au critère de sélection décrit ci-dessus, en conséquence de quoi, nombreux sont les producteurs de plants en pépinières qui avaient une longue expérience de la production de plants et possédaient déjà une série de techniques. Outre cela, comme les agents forestiers ont organisé, préalablement au suivi sur le terrain, la formation technique de la production des plants destinée aux producteurs, ces derniers ont acquis, en général, peu de techniques nouvelles lors du suivi des agents forestiers.

Par ailleurs, les résultats du sondage effectué auprès des producteurs de plants en pépinières pilotes et des agents forestiers nous ont montré que les producteurs ont, à nouveau, reconnu ou amélioré les éléments suivants :

- (1) Pour la technique de production des plants : récolte des semences, période de production des plants, mélange du substrat, classement des pots (disposition, orientation et forme des planches), lutte contre les termites et autres ravageurs, prétraitement et semis, ombrage après le semis, déplacement des pots (à effectuer lors du semis, du cernage et du repiquage), repiquage, contrôle de l'arrosage, greffage, etc.
- (2) Gestion de la pépinière : critère de choix du site pour la pépinière, nettoyage interne de la pépinière, remplissage du cahier de pépinière, utilisation polyvalente de la pépinière (production potagère, fruitière, feuille comestible, etc.)
- (3) Autres : maintien de la motivation, croissance différente selon des pots

Outre que les éléments nécessitant les connaissances et les techniques relativement élevées, comme le prétraitement, la lutte contre les ravageurs, le greffage, etc., ils ont énuméré nombreuses techniques de production de plants très fondamentales, telles que le nettoyage interne de la pépinière, le mélange du substrat, la classement des pots (éviter l'ombre des arbres, disposer rectangulairement des pots à largeur de 1m ou de 10 pots, changer la place des pots n'ayant pas germé), l'arrosage (contrôler le débit d'arrosage en fonction de la croissance) et ce qui signifie que les productions ayant une longue expérience de la production des plants sont peu conscients de «produire efficacement les plants de qualité».

iii) Production des plants en pépinières pilotes

La production des plants en pépinières pilotes a présenté les résultats plus ou moins encourageants. Mais beaucoup de pépiniéristes et agents forestiers ont posé un problème de ventilation insuffisant des plants produits (vente et distribution gratuite).

Pour certaines pépinières pilotes notamment à Baskuy et Koubri de la région du Centre qui font toute l'année la production de plants ornementaux pour une clientèle dont la majorité est indéterminée, beaucoup de pépiniéristes et agents forestiers avaient des difficultés pour le remplissage de leur cahier de pépinière.

Dans le cadre de la formation en technique de production des plants destinée aux producteurs de plants et du suivi et conseil techniques, le projet a fourni des pots. De nombreuses pépinières pilotes font la production des plants simultanée avec les pots ainsi distribués et avec les sachets recyclés d'eau que les producteurs utilisent habituellement, et ce qui conduit à mettre en évidence la différence de croissance entre ces conteneurs (Le pot permet une excellente croissance.)

iv) Vulgarisation encourageante sur les environs

Les deux méthodes suivantes ont été supposées pour faire la vulgarisation dans les environs :

- (1) Avec l'expérience acquise dans les pépinières pilotes, les agents forestiers font le suivi / conseil techniques au profit le compte des pépinières autres que les pépinières pilotes.
- (2) Lors de leur visite des pépinières pilotes, les superviseurs donnent des conseils et des orientations aux producteurs des environs appelés à y être présents à cette fin.

Conformément à la méthode notée ci-dessus à (1), chaque agent forestier assure le suivi / conseil techniques pour le compte des pépinières dont le nombre (y compris pépinières pilotes) est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.15 : Nombre de pépinières relevant de chaque agent forestier

Région	Province	Département / Arrondissement	Nbre pépinière suivi (y compris celle pilote)	Remarque
Centre	Kadiogo	Koubri	20	
		Komsilga	10	
		Pabré	6	
		Komki-Ipala	8	
		Tanghin-Dassouri	11	Il existe plus de 11 pépinières.
		Baskuy	8	
	Sous-total		63	
Nord	Passoré	Yako	10	
		La-Todin	6	
		Kirsi	6	
		Arbollé	9	
	Zondoma	Gourey	15	
		Boussou	6	
	Yatenga	Ouahigouya	25	Il existe plus de 25 pépinières.
		Tangaye	8	
		Koumbri	13	
		Kalsaka / Rambo	9	Un agent forestier coiffe 2 départements.
		Séguénéga	15	
	Loroum	Titao	10	
		Sollé	5	
	Sous-total		137	
Total			200	

La méthode de vulgarisation à (2) ci-dessus n'a pas toujours bien fonctionné, car les pépiniéristes des environs présents n'étaient pas nombreux lors de la visite des superviseurs. Compte tenu de la crainte des superviseurs que «cette méthode laisse à penser que certaine personne monopolise le profit», il était nécessaire de faire impliquer autant de pépiniéristes des environs que possible pour préciser le but de la vulgarisation et pour assurer l'impartialité et la transparence. Dans le cadre des activités de cette année, du fait de l'évacuation temporaire des experts japonais, il n'était pas possible de modifier le contenu des activités en fonction de la situation sur le terrain, mais pour les activités de la 3^{ème} année, la méthode de mise en œuvre a été revue.

III.6.3 Mise en œuvre du 2^{ème} suivi sur le terrain et son résultat

Tableau3.16 : Directives du 2^{ème} suivi sur le terrain

But	<p>(1) Renforcer les capacités des agents forestiers en matière de production des plants et d'exécution du suivi.</p> <p>(2) Améliorer la technique de production des plants des producteurs de plants.</p> <p>(3) Les producteurs de plants deviennent capables de produire efficacement des plants de qualité.</p>
Suivi par les agents forestiers	<ul style="list-style-type: none"> ✧ A partir d'avril 2012, les agents forestiers effectuent le suivi dans les pépinières de la région concernée avec leur propre programme. ✧ Le projet apporte son appui pour la période d'avril à juillet 2012 au suivi des services départementaux (agents forestiers) de 20 départements sélectionnés. ✧ 20 départements, au total, de la région du Centre et de la région du Nord ont été sélectionnés et qui feront l'objet de la supervision du suivi par le projet. (6 départements, province de Kadiogo, région du Centre, 4 départements, province de Passore du Nord, 2 départements, province de Zondoma du Nord, 6 départements, province de Yatenga du Nord, 2 départements, province de Loroum, du Nord)³ ✧ Les agents forestiers observent, lors du suivi, non seulement les données quantitatives (nombre de pots de semis, productions finales, etc.), mais aussi l'évolution qualitative (niveau de maîtrise de la technique de prétraitement des semences et de la technique de greffage, etc.) pour effectuer le suivi auprès des producteurs de plants. ✧ Les travaux faits dans les pépinières (nombre de pots remplis, nombre de pots ensemencés, nombre de pots germés, productions finales, niveau de maîtrise technique, éléments techniques observés sur place, etc.) sont notés sur la fiche de suivi par les agents forestiers.
Direction et supervision par le projet du suivi des agents forestiers	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Les équipes de supervision composées des consultants locaux effectuent, 3 fois en 4 mois, la supervision (direction et conseil) des opérations sur le terrain des agents forestiers (suivi). Le superviseur suit sur le terrain suivi à raison d'une journée pour un département, de manière à visiter, avec les agents forestiers, le plus de pépinières possibles en une journée. ✧ Plusieurs pépinières et les producteurs des plants voisins peuvent recevoir les conseils des équipes de supervision.

³ Chaque directeur provincial a fait la sélection des départements objet du suivi sur la base du critère suivant : (1) groupement des producteurs de plants existant, (2) planification de production des plants pour 2012 disponible, (3) être fonctionnel et en pleine activité, (4) l'environnement matériel bien aménagé (eaux de puits ou eaux d'autre source disponibles, accès facile et matériels minimum nécessaires disponibles) et (5) autres conditions favorables

	<ul style="list-style-type: none"> ✧ A chaque suivi, les pépinières et les producteurs de plants reçoivent un superviseur différent. ✧ Supervisés par des consultants locaux, les agents forestiers menent leur suivi selon leur programme du suivi afin de donner des conseils aux producteurs de plants.
--	--

(1) Suivi par l'agent forestier

Les agents forestiers soumis à 3 supervisions sur une période de 4 mois assurent leur tâche quotidienne autre que le suivi des pépinières. Pour planifier les pépinières à visiter et le nombre de suivis par mois, il est nécessaire de considérer la tâche prévue de chaque agent forestier, la distance entre le service départemental et les pépinières, l'accessibilité des pépinières (accès impossible pendant la saison des pluies, etc.), le niveau de maîtrise technique de chaque producteur de plants. (Exemple: la pépinière A à visiter en mai alors que non nécessaire de le faire techniquement en avril, etc.) On a déjà signalé aux agents forestier les idées du projet concernant leur suivi sur le terrain, que ces derniers doivent planifier leur suivi dans les conditions de leur travail (ressources humaines, ressources matérielles, etc.) de manière à l'effectuer le plus efficacement avec le meilleur rendement possible.

(2) Supervision par les superviseurs / l'équipe de projet

La supervision par les superviseurs / l'équipe du projet du suivi des agents forestiers s'est concentrée sur la période jugée la plus nécessaire suivant le programme de production des plants. Concrètement, la première supervision était principalement de la mi-avril à la mi-mai 2012, la 2^{ème} de la mi-mai à la mi-juin et la 3^{ème} de la mi-juillet à la fin juillet.

La journée de supervision du suivi avait pour axe les 3 étapes suivantes :

- 1) Avant de se rendre sur le terrain : la concertation était à fait entre le superviseur et l'agent forestier pour vérifier les éléments à signaler sur la liste des pépinières à visiter pour le mois en question et sur les pépinières à visiter lors du suivi et ce pour partager entre eux la conscience commune relative à la tournée du suivi.
- 2) Sur le terrain : Plusieurs pépinières ont été visitées une seule journée. A chaque pépinière visitée, les producteurs de plants de ladite pépinière et des pépinières voisines se réunissaient pour recevoir la tournée du suivi de l'agent forestier.

L'agent forestier leur posaient les questions préalablement vérifiées avec le superviseur. Il observe la pépinière et invitaient les producteurs de plants à se rendre au bureau du service départemental, en cas de besoin. Quant au superviseur, il observait tout d'abord le suivi de l'agent forestier et donnaient des conseils, si cela était nécessaire, à l'agent forestier ou aux producteurs de plants afin d'améliorer la capacité de suivi de l'agent forestier ou la technique de production des plants des producteurs. Le superviseur vérifiait le niveau de la compréhension technique, le niveau de saisie et de maîtrise des agents forestiers et des producteurs de plants en matière de production des plants.

- 3) Après le travail sur le terrain : Le superviseur échangeait, dans le bureau du service départemental avec l'agent forestier chargé, sur les éléments constatés lors du suivi et les perspectives pour les prochaines sorties dans l'avenir. Il lui donnait des conseils, quand cela s'avérait nécessaire.

(3) Résultat de la supervision du suivi sur le terrain

La supervision de la tournée du suivi a été effectuée par 2 équipes de superviseurs, 3 fois sur une période de 4 mois, d'avril à juillet 2012, dans les pépinières les plus nombreuses possibles. L'équipe du projet a accompagné les équipes de superviseurs pour les visites des départements sélectionnés de façon aléatoire sur le programme du suivi de ces derniers. Le calendrier d'exécution concrète est donné dans le tableau suivant.

Tableau 3.17 : Calendrier d'exécution de la supervision du suivi sur le terrain

	Période et principaux points à diriger	Départements visités par 1ère équipe de superviseurs	Départements visités par 2ème équipe de superviseurs
1ère	Du 19 avril au 7 mai 2012 Préparation de terre, remplissage de pots et mise en place, semis	Boussou, Latoden, Kalsaka/Rambo, Seguenega, Tangaye, Zogoré, Yako, Komsilga, Tanghin Dassouri, Pabré, Kirsi	Boussou, Sollé, Titao, Ouahigouya, Koumbi/Barga, Gourcy, Arbolé, Latoden, Koubri, Komki-Ipala, Saaba
2ème	Du 22 mai au 5 juin 2012 Culture générale	Kalsaka/Rambo, Seguenega/Kossouka, Tangaye, Zogoré,	Sollé, Titao, Ouahigouya, Koumbi/Barga, Gourcy, Arbolé, Latoden, Koubri,

	Période et principaux points à diriger	Départements visités par 1ère équipe de superviseurs	Départements visités par 2ème équipe de superviseurs
	(désherbage, transplantation, changement de disposition des pots, etc.)	Boussou, Yako, Kirsi, Komsilga , Tanghin Dassouri, Pabré	Komki-Ipala , Saaba
3ème	Du 3 au 24 juillet 2012 Changement de disposition de pots, coupe des racines, traitement anti-durcissement, préparation d'expédition, etc.	Kalsaka/Rambo, Seguenega/Kossouka , Tangaye, Zogoré, Boussou , Yako, Kirsi, Komsilga, Tanghin Dassouri, Pabré	Sollé, Titao, Ouahigouya, Koumbi/Barga , Gourcy, Arbolé, Latoden, Koubri, Komki-Ipala , Saaba

Note : Les départements indiqués en caractère gras sont ceux pour lesquels l'équipe de projet a accompagné les équipes de superviseurs.

Le nombre des pépinières visitées est de 67 pour la 1ère tournée, de 59 pour la 2ème tournée et de 54 pour la 3ème tournée, soit de 180 pépinières au total.

(4) Résultats du suivi sur le terrain

(1) Renforcement des capacités des agents forestiers

La production des plants ne nécessitant pas, en principe, de technique de haut niveau, il suffit d'avoir de solides connaissances pour pouvoir mettre en pratique et sans problème, la théorie de production des plants. Bien qu'il y ait une différence individuelle, les agents forestiers ont, dans l'ensemble, acquis à travers les formations techniques réalisées jusqu'à maintenant et les formations dirigées par ces agents pour le compte des producteurs de plants, les connaissances suffisantes sur la technique de production des plants. Ainsi beaucoup d'agents forestiers peuvent mener, avec confiance, l'assistance technique ce qui a permis de réduire le soutien en amont des superviseurs.

Pour le suivi de cette année qui avait pour principe de visiter, chaque fois, une pépinière différente, le point essentiel était de savoir si la direction et le conseil apportés étaient adaptés ou non "à chaque situation donnée". Lorsqu'on observe, de ce point de vue, l'assistance technique des agents forestiers, elle est jugée uniforme et suit l'étape du Guide Technique (transfert des acquis tels quels). Cependant leur assistance technique avait encore les problèmes suivants :

- Saisir les points précis de la direction adaptés à chaque circonstance, en observant l'état de culture des plants dans chaque pépinière, et en écoutant les propos des producteurs de plants.
- Considérer les expériences de culture des plants de chaque producteur de plants, leurs techniques, capacités et conscience ainsi que l'environnement entourant la pépinière, et montrer les éléments à améliorer avec une méthode que les producteurs de plants peuvent adopter sans hésitation.

Sur le plan technique et organisationnel, les agents forestiers ont acquis beaucoup de connaissances qui leur ont permis de bien mener cette activité de suivi grâce au soutien du projet. Cependant les efforts supplémentaires doivent être fournis à leur niveau afin de l'améliorer davantage et de le parfaire au vu de quelques insuffisances qui ont été remarqués, notamment dans le remplissage de la fiche de suivi⁴, la méthode de suivi en utilisant ladite fiche, et la rédaction du programme des activités. De ce fait, il y a eu de nombreux cas où les encadrements et conseils par les superviseurs ont été nécessaires.

En ce qui concerne "la production des plants planifiée" qui est l'objectif du projet, on a insisté, plusieurs fois, sur sa nécessité lors de l'atelier de concertation et de l'assistance technique ce qui a permis d'apporter, bien qu'ils ne soient pas nombreux, les résultats très positifs suivants: cas de pratiques indépendants de production des plants planifiée dans l'ensemble des opérations de reboisement.

- Cas des agents forestiers du département de Zogoré de la province du Yatenga de la région du Nord : Ils ont visité les villages exécutant le reboisement. En saisissant les besoins, ils ont réparti aux pépinières de leur compétence la production des plants fortement demandés. Sur la base de ce programme de production, ils ont visité les pépinières pour y effectuer l'assistance technique. Le contrat a été conclu avec le Client, l'avance a été répartie dans les pépinières à leur charge et les appuis ont été fournis à la production.
- Cas des agents forestiers du département de Kalsaka de la province Yatenga de la

⁴ Fiche de suivi : La fiche de suivi élaborée lors du 1er suivi sur le terrain a été révisée et utilisée lors du 2^e suivi sur le terrain. Voir l'Annexe-3.

région du Nord : Après l'atelier de concertation tenu en décembre, ils ont établi une liste de tous les acteurs du reboisement (nom et prénom, numéro de téléphone, etc.) et ont rassemblé, juste avant la période propice au reboisement (en juin), les acteurs de reboisement et les producteurs de plants pour vérifier et ajuster éventuellement l'état des demandes et offres de plants constaté en décembre dernier.

(2) Renforcement des capacités des producteurs de plants

Différent de celui effectué l'an dernier en sélectionnant les pépinières-pilotes sur la base de critère de sélection, le suivi sur le terrain de cette année a été fait en visitant le plus grand nombre de pépinières possible. Il en résulte qu'en dehors des départements où les visites ont été très fréquentes pour les mêmes pépinières du fait de leur nombre peu élevé, on n'a pas pu vérifier, à travers le suivi sur le terrain de cette année, aussi clairement que pour la 2^{ème} année, l'amélioration des pépinières individuelles et de la production des plants, et le renforcement des capacités des producteurs de plants. Mais c'était une bonne occasion pour pouvoir visiter de nombreuses pépinières différentes les unes des autres en terme de nombre d'années d'expérience des producteurs de plants, de niveau technique de la production de plants et de l'environnement autour des pépinières. Alors que certains producteurs ayant débuté la production cette année ont les connaissances de base clairement insuffisantes sur la culture des plants, les producteurs ont l'expérience d'avoir participé aux reboisements de grande envergure dirigés pour les années 1980 par le projet de l'État qui ont de riches connaissances et techniques sur la culture des plants, mais ils se contentent des situations actuelles autour les pépinières. Les pépinières villageoises sont très différentes : pépinières se trouvant dans un coin du potager, pépinière entouré d'une clôture de protection installée avec l'appui d'ONG, pépinières se trouvant dans la cour de la maison, pépinières se trouvant au bord de barrage, etc.

L'assistance technique dans la pépinière est particulièrement utile dans les cas de mélange incorrect de substrat ou de mauvais prétraitement des semences ou encore des travaux impropres faits suite à un malentendu ou des connaissances insuffisantes. L'amélioration de la qualité des pots et des plants concerne souvent l'environnement ou la situation totale de la production des plants. L'assistance technique ou la sensibilisation seulement au niveau des pépinières n'apportent pas d'effet satisfaisant. En ce qui concerne "la production des plants planifiée" (objectif du projet), on a insisté, plusieurs fois, sur sa nécessité lors de l'atelier de concertation et de l'assistance

technique ce qui a permis à un plus grand nombre de producteurs de plants de faire la production sur la base des demandes (commandes). On peut dire que le résultat de l'assistance des agents forestiers se traduit par cette évolution positive (prise de conscience des producteurs de plants).

Il est à noter qu'on s'est efforcé de savoir, lors du suivi sur le terrain, s'il y avait ou non un cahier de pépinière et l'état des activités. Il a été constaté que sur les 85 pépinières concernées, 55 pépinières (soit de 65%) disposaient d'un cahier de pépinière et l'utilisaient bien.

III.6.4 Observations : problèmes constatés lors du suivi sur le terrain

De nombreux problèmes constatés dans les pépinières villageoises ne sont pas dus simplement à l'insuffisance des techniques ou connaissances, mais plutôt à une conscience insuffisante pour produire les plants de qualité. On en suppose les raisons suivantes :

- Collaboration étant insuffisante entre la production de plants et le reboisement, des producteurs de plants ne voient pas l'objectif final (qui est la réalisation planifié et efficace du reboisement de qualité), ce qui ne permet pas de susciter l'intérêt sur la qualité des plants et la responsabilité de produire les plants de qualité.
- Les résultats des sondages effectués sur quelques pépinières nous montrent que les plants produits sont presque tous expédiés et achetés de la même manière, sans être triés (à savoir les plants de mauvaise qualité sont traités avec les plants de bonne qualité). De ce fait, les producteurs ne voient pas la nécessité de mettre de l'argent et du temps pour produire les plants de qualité.
- Les acteurs du reboisement (qui sont, souvent, ceux qui s'approvisionnent en plants suite aux demandes des acteurs de reboisement) sont peu conscients que la qualité de plants exerce une influence notable sur la survie et la croissance des plantations. Lors de l'approvisionnement, ils ne trient pas les plants (sélectionner seulement les plants conformes à la norme).
- Beaucoup d'opérations de reboisement n'ayant pas toujours de but bien précis (par exemple, "la préservation de l'environnement" bien vague), la conscience pour réaliser, de manière planifiée et efficace, l'opération de reboisement est faible. Il y

a donc un faible intérêt sur la survie et la croissance des plantations.

Pour les plants en pots, comme la qualité et la forme du pot sont liées directement à la qualité du plant (telle que la racine bien développée avec un bon équilibre entre la partie aérienne et la partie souterraine), elles peuvent être un des critères les plus convaincants pour la sélection des plants. Mais la sélection des plants selon les pots ne se fait pratiquement pas. Beaucoup de plants sont produits dans les sachets réutilisés de petite taille (équilibre difficile entre la partie aérienne et la partie souterraine) et transparents (passage de la lumière empêchant le développement de la racine).

Nombreux agents forestiers indiquent, comme décrits ci-dessous, les raisons pour lesquelles les pots noirs en plastique conventionnels pour la production des plants ne sont pas utilisés.

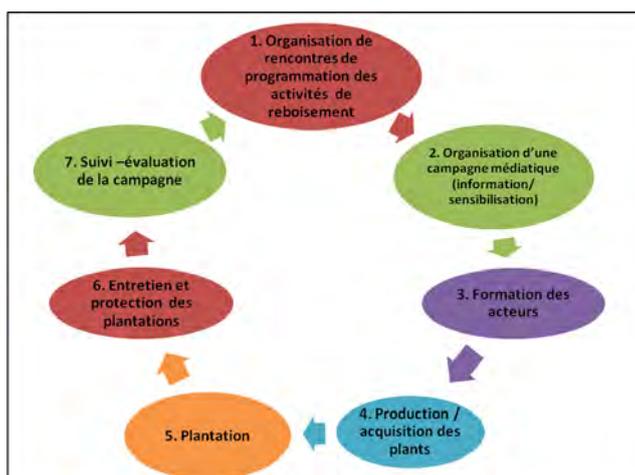
- Le prix du pot est très élevé par rapport à celui du sachet réutilisé.
- Le pot n'est pas disponible sur les marchés aux alentours des villages.
- Le pot exige 2 fois plus de terre que le sachet réutilisé, ce qui augmente le coût de l'approvisionnement (achat et transport de la terre).
- Le pot exige 2 fois plus de terre que le sachet réutilisé, ce qui entraîne un temps plus long de remplissage du pot.
- Le pot exige plus d'efforts que le sachet réutilisé, quant à sa disposition et son déplacement.

Il est judicieux de conseiller les producteurs de plants en leur disant que « il est nécessaire d'utiliser le pot noir en plastique pour assurer la qualité des plants ». Mais cela n'aura que peu d'effets. Il faudra prendre des dispositions permettant de faire face aux situations désavantageuses notées ci-dessus. Concrètement, les circonstances doivent être améliorées de manière que le plant du pot noir en plastique se vende plus cher que le pot du sachet réutilisé, ou que le pot du sachet réutilisé ne soit pas vendu. Pour ce faire, il est nécessaire de sensibiliser non seulement les producteurs de plants mais aussi les acteurs de reboisement. Pour inciter les acteurs de reboisement à la sélection des plants, il faudra leur faire comprendre que la qualité des plants exerce une influence non négligeable sur la survie et la croissance des plantations.

Un producteur de plants de la région du Centre ayant une expérience de plus de 20 ans dans la production des plants a bien compris que le pot noir en plastique permet de produire des plants de meilleure qualité que celui produit avec le sachet réutilisé. Mais

dans sa pépinière, la plupart des plants étaient produits avec les sachets réutilisés. Les plants, peu nombreux, produits avec les pots noirs en plastique étaient pour faire face à la demande spéciale de l'acteur de reboisement.

Compte tenu des observations décrites ci-dessus, on reconnaît bien l'importance du "Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso" que la Direction des Forêts de ce pays s'efforce de vulgariser. Ce Cadre Directeur considère la production des plants comme une des opérations à faire dans le cadre de reboisement de grande envergure. D'après ce Cadre, la position de la production de plants ne se trouve pas sur une ligne directe à sens unique : "production de plants → reboisement", mais elle se trouve dans le cycle suivant : élaboration du plan → annonce (présentation des informations, sensibilisation) → formation → production et approvisionnement des plants → plantation → protection et soin → suivi-évaluation → élaboration du plan pour l'année suivante. La Direction des Forêts a montré son intention soutenue de renforcer, dès cette année, "le suivi-évaluation". C'est exactement cela qui pourra constituer une disposition essentielle pour améliorer la production des plants. Lorsque la situation actuelle où les plants sont laissés abandonnés après leur reboisement et les plantations sont soumises à l'opération appropriée de suivi-évaluation, on regardera avec attention le taux de survie et la croissance des plantations. Ceci suscite l'intérêt des acteurs de reboisement à la qualité des plants et conduira finalement à l'amélioration de la production des plants.



III.6.5 Synthèse générale

Le présent projet a organisé le suivi sur le terrain en 2011 et 2012, soit 2 fois au total. Le suivi effectué en 2012 a été conçu à la réflexion de ce qui a été fait dans le suivi sur le

terrain de 2011. De ce fait, la collaboration et les rencontres entre les producteurs de plants et l'amélioration de la relation entre les agents forestiers et les producteurs de plants ont été signalées lors de la formation des producteurs de plants de 2013, comme bon impact du suivi sur le terrain de 2012. Pour le suivi sur le terrain de 2012, on avait visé à apporter l'effet de vulgarisation à plus nombreux producteurs de plants en visitant nombreuses pépinières. A cette occasion, comme les producteurs de plants nous ont accompagné, ils ont eu plus de collaborations et d'échanges de vues avec les autres producteurs de plants. L'organisation régulière de telle séance d'échange de vue est une des actions proposées lors de la formation de 2013. Il est souhaitable qu'après le projet les intéressés s'améliorent en travaillant avec émulation.

Le présent suivi sur le terrain a pour but principal l'amélioration des capacités. L'approche de l'amélioration des capacités adoptée par le présent projet est définie comme suit : l'agent forestier fait l'étude lors de la formation des agents forestiers → cet agent forestier dirige, comme formateur, la formation des producteurs de plants (formation sur le tas) → l'agent forestier fait le suivi auprès des producteurs de plants qui mettent en pratique les acquis de la formation et fait le suivi sur le terrain pour redonner l'orientation. Cette approche est efficace pour les agents forestiers et les producteurs de plants, et a permis d'améliorer les connaissances et la technique. Mais il est nécessaire d'envisager une approche différente s'il s'agit de l'amélioration de la qualité des plants, comme décrit ci-avant.

Pour le Ministère de l'Environnement et du développement durable disposant du budget limité, il semble difficile de poursuivre le suivi sur le terrain de même nature que celui effectué dans le cadre du présent projet. Comme les producteurs de plants demandent l'appui technique de même nature, les agents forestiers y feront face dans la mesure du possible (au moins 3 visites pendant la saison de la production de plants.)

III.7. Organisation de l'atelier de concertation de niveau régional et communal pour saisir le volume de besoin et d'approvisionnement en plants

L'ouverture de l'atelier de concertation concerné avait été planifiée, lors du lancement du projet, comme suit :

L'atelier de concertation aura lieu dans chacune des 2 régions concernées (1 journée pour chacune) pour recueillir / saisir le volume des besoins en plants (quantités de reboisement planifiée et réalisée) et le volume d'approvisionnement en plants (capacité de production des plants et quantité produite) à partir des résultats de la production des plants et du reboisement réalisés en 2010, et pour prendre les dispositions nécessaires pour faire la production des plants planifiée et efficace à partir des résultats de l'analyse des études de la mise en œuvre du plan de reboisement. Les participants prévus à l'heure actuelle sont les suivants :

- Personnel des directions régionales et provinciales du MECV (Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie)
- Intervenants de collectivités locales
- Groupements de producteurs de plants
- Pépiniéristes ne relevant pas de groupements de producteurs de plants (personne désireuse)
- Acheteurs de plants (ceux qui mènent l'activité de reboisement comme travaux publics, donateur et autres intervenant, ONG menant l'activité de reboisement privée, association et autres populations locales)

Au cours de la préparation de l'atelier de concertation faite avec la Direction des Forêts durant la 1^{ère} année du projet, il a été constaté qu'il fallait trouver une cohérence avec le Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso établie en février 2010 par la direction des forêts.

Ce cadre directeur définit les grandes lignes pour la mise en oeuvre annuelle de l'activité de reboisement, et indique avec un calendrier comment élaborer le plan de culture et le plan de reboisement à chaque niveau (à savoir départemental, provincial, régional et national). Ce cadre précise, avec les participants à chaque atelier, que l'atelier de concertation départemental aura lieu avant le 15 décembre et celui régional avant la mi-janvier. A l'atelier de concertation de niveau départemental participent notamment les collectivités locales et les autres organismes administratifs, les pépiniéristes, les groupements de protection des ressources forestières et les ONGs. Ils y

discutent sur les thèmes de la quantité de production des plants, de la superficie de reboisement et des frais nécessaires.

Après la concertation avec la direction des forêts et la JICA, il a été décidé que le présent projet respecte ce cadre directeur, organise l'atelier de concertation conformément à ce cadre afin de contribuer de façon pratique, à l'amélioration de ce Cadre Directeur.

En se fondant sur les résultats de la concertation de la 1^{ère} année tenue entre la JICA et la direction des forêts, on a organisé, conformément au cadre directeur décrit ci-dessus, l'atelier de concertation de niveau communal et régional à la 2^{ème} et 3^{ème} année, pour la période d'actions de reforestation au niveau national de 3ans(2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013). L'atelier de concertation de niveau communal a eu lieu de decembre à janvier et l'atelier de concertation de niveau regional en fevrier..

III.7.1 Atelier de concertation de niveau départemental

Compte tenu de la situation des groupements de production de plants enregistrés, on a organisé l'atelier de concertation de niveau communal dans tous les 7 départements de la région du Centre et 14 départements (13 départements pour la 2^{ème} année et 14 départements pour la 3^{ème} année du projet), parmi les départements (38 au total) de 2 régions visées par le projet. Le tableau suivant indique l'année, le nombre des départements ayant abrité l'atelier de concertation communal par région et le nombre des participants par catégorie.

Tableau 3.18 Nombre des départements organisateurs d'atelier de concertation départemental par région et nombre des participants par catégorie

Région	Nord				Centre				TOTAL			
	2010/11	2011/12	2012/13	S-Total	2010/11	2011/12	2012/13	S-Total	2010/11	2011/12	2012/13	Total
Année de CRN	13	14	14	41	7	7	7	21	20	21	21	62
Nombre de l'Ateliers	13	14	14	41	7	7	7	21	20	21	21	62
Catégorie de Participant												
Pépiniéristes	142	175	162	479	101	101	83	285	243	276	245	764
Représentant des ONG et associations	61	66	52	179	48	38	10	96	109	104	62	275
Représentant des programmes et projets	26	53	77	156	4	20	48	72	30	73	125	228
Représentants des services publics	96	81	112	289	40	45	46	131	136	126	158	420
Représentants des Conseils municipaux	24	24	63	111	14	18	21	53	38	42	84	164
Autres participants	69	69	13	151	35	32	4	71	104	101	17	222
Total	418	468	479	1,365	242	254	212	708	660	722	691	2,073

A l'atelier de concertation de niveau communal, les participants ont fait la concertation, la vérification et le partage de chaque élément porté dans la Fiche de programmation des activités au niveau communal, (à savoir : campagne de communication, de sensibilisation et de média, formation, production de plants (nombre de plants par pépinière et par espèce), reboisement (nombre de reboisements par acteur de reboisement, nombre de terrains de reboisement par type, nombre de plants à planter, superficie ou longueur cumulée), fiche qui est indiqué dans le Dispositif de Planification et Suivi-Evaluation des Campagnes de Reforestation établi en juillet 2010 par la direction des forêts. En principe, cet atelier de concertation s'est tenu par apport du conseil départemental et sous forme de l'organisation de la direction régional du MEDD. Mais en réalité l'agent forestier chargé du department a dirigé cet atelier sous la direction du directeur provincial. Quant au personnel du projet, du point de vue de «la production des plants planifiées » qui est un objectif du présent projet, il mettait l'accent sur l'élaboration du plan de culture sur la base du plan de reboisement à travers l'échange et le partage des informations entre les acteurs de reboisement et les producteurs de plants. A l'atelier, ce personnel a donné des conseils, posé des questions et demandé, suivant les besoins, de modifier le déroulement de la séance de l'atelier.

A travers l'atelier de concertation, les organisateurs (Directions régionales et provinciales et SDEDD du MEDD) et les participants ont bien compris ce qu'ils aient fait pour l'atelier de concertation. On a aussi établi la méthode de déroulement utile et efficace avec l'affichage, sur le mur, des données préalablement préparées. (Voir le document annexe -4).

D'un autre côté, si l'on revoit l'atelier de concertation de niveau départemental du point de vue du plan de culture à élaborer sur la base du plan de reboisement, les problèmes à traiter prochainement se sont révélés pour que l'atelier de concertation puisse fonctionner comme prévu dans le Cadre Directeur.

- Le respect des clauses de contrat (commande – production – livraison – paiement) par les acteurs de production et de reboisement constitue une condition préalable pour la réalisation d'une production des plants planifiée et efficace. Mais il arrive souvent que celui qui passe des commandes n'achète pas toujours des plants conformes aux commandes. Les producteurs de plants disent: « il n'est pas venu chercher ses commandes.» Par ailleurs, les producteurs de plants sont peu conscients de faire des productions sûres, de qualité avec le volume commandé. Il est donc nécessaire de renforcer la campagne de sensibilisation auprès des acteurs, notamment des

producteurs de plants et des acteurs du reboisement.

- La plupart de projets et d'ONG, acteurs exécutant le reboisement de grande envergure, élaborent le plan de reboisement en janvier ou février. Les associations et ONG locales dépendants de financement extérieur cherchent, juste avant la période propice à la plantation, des bailleurs de fonds. Les acteurs de reboisement de petite envergure tels que la population locale ne font pas, en général, le plan ou le font juste avant de passer à l'action. De ce fait et pour réaliser, avant mi-décembre, la préparation et l'ajustement préalable à l'élaboration de différents plans des activités de reboisement, il est nécessaire de renforcer la sensibilisation auprès des acteurs de reboisement incluant les bailleurs de fonds étrangers.
- Beaucoup de projets et d'ONGs mènent les activités dans plusieurs départements et élaborent le plan global couvrant l'ensemble "de leurs zones visées". Pour les départements situés le long de la route nationale et pour chaque département de la région du Centre, les acheteurs de plants en grande quantité sont souvent des citoyens de Ouagadougou ou des entreprises (ou habitants) des autres régions. A l'atelier de concertation de niveau départemental sont invités les intéressés du même département ou ceux des alentours. Mais il est difficile d'identifier les intéressés des zones éloignées et de les inviter à l'atelier. Par ailleurs, dans les départements autres que ceux situés le long de la route nationale, les besoins en plants sont extrêmement faibles à l'exception de ceux pour les activités d'ONG et de projets. De plus, la plupart des acteurs de reboisement de grande envergure, tels que les ONG et les projets, ont presque toujours les mêmes fournisseurs de plants qui réalisent la production de plants suivant chaque plan des opérations. De ce fait, il est quasiment impossible que l'atelier de concertation de niveau départemental puisse ajuster les besoins en plants par rapport à l'offre. Cette réalité nous impose, s'il s'agit des niveaux supérieurs au niveau départemental (à savoir, niveau provincial, niveau régional et niveau national), non seulement de faire la synthèse des plans départementaux, mais aussi d'élaborer le plan et d'ajuster les besoins en plants par rapport à l'offre de chaque niveau concerné.

A l'atelier de concertation de niveau départemental organisé en décembre 2012 qui est le dernier atelier auquel le projet a apporté son appui, on a revu les résultats obtenus jusqu'alors. Les participants se sont concertés sur la poursuite de l'atelier de concertation après la fin du projet.

A travers leurs expériences de 3 années, nombreux participants à l'atelier de concertation se sont rendus compte de l'importance de l'atelier de concertation et de la

contribution de cet atelier à leur activité de reboisement. Certains départements arrivent déjà à considérer le partage des informations relatives aux besoins et demandes, comme un des processus lié aux activités de production de plants et de reboisement. Les producteurs de plants ont constaté, comme résultats positifs de l'atelier de concertation, différents faits tels que : le lien créé avec les acteurs de reboisement, la production envisagée sur commande des plants, l'obtention de nouvelles commandes et l'effort de vente active par eux-mêmes avec le changement de conscience sur le marketing. De ce fait, certains ont exprimé leurs points de vue et souhaité la poursuite des ateliers de concertation dans les années à venir et d'autres ont été d'avis pour participer à ces ateliers sans rémunération.

Concernant le mode concret de poursuite, il a été confirmé dans de nombreux départements que le maire prendra l'initiative de poursuivre l'atelier de concertation. Pour ce faire, il est nécessaire notamment de disposer du budget et de renforcer l'organisation de la collaboration entre la commission environnementale de la mairie et les agents forestiers de SDEDD.

III.7.2 Atelier de concertation de niveau régional

L'atelier de concertation de niveau régional a été organisé dans les 2 régions visées par le projet. Le tableau ci-dessous indique l'année de l'organisation par région et le nombre de participants par catégorie.

Tableau 3.19 Année d'organisation de l'atelier de concertation de niveau régional et nombre des participants par catégorie

Région	Nord				Centre				TOTAL			
	2010/11	2011/12	2012/13	S-Total	2010/11	2011/12	2012/13	S-Total	2010/11	2011/12	2012/13	Total
Catégorie de Participant												
Représentant des ONG et associations	6	11	6	23	2	2	6	10	8	13	12	33
Représentant des programmes et projets	8	6	6	20	2	3	3	8	10	9	9	28
Représentants des services publics	16	17	20	53	10	15	18	43	26	32	38	96
Représentants des Conseils municipaux	7	8	8	23	3	2	5	10	10	10	13	33
Autres participants	11	8	11	30	5	5	1	11	16	13	12	41
Total	48	50	51	149	22	27	33	82	70	77	84	231

A l'atelier de concertation de chaque région, les participants ont fait la synthèse des activités de reboisement de l'an dernier, et ont consulté, vérifié et partagé différents plans des activités de reboisement qui ont mis en ordre lors de l'atelier de concertation communal et ensuite ont été rassemblés aux niveaux provincial et régional. En principe,

le conseil régional devait se tenir, mais cette fois-ci, compte tenu de la réalité de la décentralisation, le directeur régional a organisé une séance où la direction régionale du MEDD a fait le rapport et l'explication technique.

Le fait d'avoir créé une occasion, comme celui de l'atelier de concertation de niveau communal, où se réunissent l'ensemble des intéressés de niveau régional pour chercher à se mettre d'accord, mérite d'être apprécié. Mais pour atteindre l'objectif du « Cadre Directeur » que l'activité de reboisement au Burkina Faso plus efficace se développe, il est nécessaire, comme décrit plus haut, non seulement de rassembler différents plans d'activité de reboisement élaborés au niveau communal, mais aussi de demander à l'atelier de concertation de niveau régional d'assurer la fonction de coordination notamment en matière de la demande et de l'offre des plants entre les départements au niveau provincial et entre les provinces au niveau régional.

III.8. Organisation de l'atelier relatif au plan de reboisement, document indispensable pour la planification de la production des plants

III.8.1. Contexte

Le présent projet avait pour objectif de « promouvoir la production des plants planifiée et efficace. » On entend par « la production des plants planifiée et efficace » une série d'opérations qui consistent à saisir préalablement les demandes des acteurs de reboisement (espèces à planter, nombre de plants, période de plantation, norme (qualité) des plants, etc.), à préciser l'objectif de la production (espèce à produire, nombre, période d'expédition, norme (qualité) des plants, etc.), en tenant compte de la capacité potentielle de la pépinière, à établir le calendrier de la production, et à l'exécuter régulièrement.

Par ailleurs, les opérations de reboisement menées dans les régions du Burkina Faso, y compris les 2 régions visées par le projet étaient celles mises en œuvre, pendant la campagne nationale, par les organismes régionaux de niveaux centraux, régionaux et provinciaux et par les collectivités locales. De plus, les plans de reboisement et les résultats enregistrés chaque année représentaient les totaux des plans et des résultats de ces différents acteurs de reboisement.

Au fur et à mesure que la réalité des opérations de reboisement pratiquées au Burkina Faso se révèle plus clairement en faisant les activités du projet, on constate que le plan de reboisement de chaque acteur de reboisement (y compris le plan d'approvisionnement en plants) qui est indispensable pour « la production planifiée des plants » n'est pas toujours disponible. Même si ce plan est disponible, il est devenu

bien évident que le moment de son élaboration et son contenu laissaient à désirer.

Le présent atelier a été une occasion de rassembler, pour une discussion, tous les acteurs impliqués dans les opérations de reboisement. Il a cherché à préciser le rôle du service forestier et des agents forestiers dans l'ensemble des opérations de reboisement sans se limiter à la production des plants, à examiner sous différents angles ce qui pourrait être réalisé dans les conditions actuelles contraignantes, à renforcer la collaboration entre les acteurs, à partager de nouvelles connaissances et à relier tout cela pour une réforme future.

III.8.2. Mise en œuvre

Le présent atelier a été organisé conformément au programme suivant (pour le détail, voir le document annexe 5).

- (1) Date d'organisation : du 7 au 9 février 2012 (3 jours)
- (2) Lieu d'organisation : HOTEL MITIBKIETA (à Kombissiri, 40km de la capitale, Ouagadougou)
- (3) Participants : Non seulement le personnel du service forestier mais aussi les différentes parties prenantes des activités de plantation concernés, les participants cités ci-dessous qui représentent les différentes parties prenantes ont été invités à y participer : 32 personnes au total
 - Les responsables forestiers de niveau central, tels que la DGCN, DIFOR et CNSF : 4 personnes
 - Les responsables forestiers de niveau régional, tels que les agents forestiers, DREDD et DPEDD : 16 personnes
 - Acteurs de plantation tels que les collectivités locales, ONG et partenaires techniques et financières (8 personnes) et Producteurs de plants : 3 personnes
 - Autres acteurs : 1 personne
- (4) But Clarifier le rôle, que le service forestier joue dans la promotion du projet de plantation incluant la production et l'approvisionnement des plants, et ce que le service forestier peut faire sous les conditions actuelles contraignantes. Et établir le plan d'action.
- (5) Résultats attendus
 - 1) Tous les participants discutent sur les thèmes du présent atelier et partagent de nouvelles connaissances.
 - 2) Tous les ordres du jour intéressent vivement et personnellement les participants sont

pris en considération et font l'objet d'un examen approfondi par les autres participants qui les approuvent.

- 3) Le contenu de l'examen de tous les ordres du jour est imprimé et distribué à tous les participants.
- 4) L'ordre du jour jugé le plus important est choisi par les participants, et l'action à prendre pour celui-ci est clarifié.

(6) Programme

1ère journée 14h30: Accueil et pause-café

15h00 Explication du but et du programme général de l'atelier, présentation des participants

15h30 World café (voir le document annexe 5.1)

Thème : "Ce que le service forestier peut faire dans les conditions actuelles contraignantes et ce qui lui est demandé dans le cadre de la promotion des opérations de reboisement y compris la production et l'approvisionnement des plants"

15h30~15h40 : Explication des règles

15h40~16h05 : 1er tour

16h05~16h30 : 2ème tour

16h30~16h55 : 3ème tour

17h00~17h10 : Réflexion individuelle

17h15~17h45 : Travail d'ensemble (écrire et coller les éléments importants pour chaque participant)

17h45~18h15 : Réflexion générale (mettre en ordre les notes collées)

18h15 Fin de journée

2ème journée 08h00 Forum Ouvert (OST) (Annexe 5.2)

08h00~09h30 Explication du Forum ouvert (but, programme et principes de comportements)

09h30~11h00 1ère session

11h00~12h30 2ème session

12h30~14h00 Déjeuner et pause de midi

14h00~15h30 3ème session

15h30~17h00 4ème session

3ème journée 08h00 Forum Ouvert (OST)

08h00~09h00 Lecture des thèmes et mise en ordres de ces thèmes par priorité

09h00~10h30 Convergence des thèmes et examen du plan d'action

10h30 Réflexion générale

11h30 Fin et déjeuner

12h30 Départ du lieu d'atelier (déplacement en bus)

13h15 Séparation à la DIFOR

III.8.3. Résultats

Lors de la session de la première journée, on a revu les thèmes de nouveaux points de vue de différents participants, a partagé, pour l'ensemble, les résultats de cette révision et a vérifié les connaissances collectives sur les thèmes (pour le détail, voir le document annexe 6).

A la session de la 2^{ème} et de la 3^{ème} journées, les participants ont assisté aux réunions de section organisée à leur initiative pour traiter les sujets (13) choisis sur la base de la discussion de la 1^{ère} journée. Parmi 13 sujets, on a sélectionné les sujets prioritaires (4) et a proposé « les actions à prendre immédiatement ». (Pour le détail, voir le document annexe 7).

No.	Sujets prioritaire choisis	Sujets traités aux réunions de section de la 2 ^{ème} journée
1	○	Rôle de l'acteur dans l'entretien des arbres plantés
2	○	Comment mener à bien les activités de reforestation dans la région du Nord ?
3		Qu'est-ce que les agents forestiers (service forestier) font-ils pour le reboisement et la reforestation ?
4		Comment assurer la protection des arbres plantés ?
5	○	Élaboration du plan : facteur de réussite des activités de reforestation
6		Rôle de l'administration forestière pour la prise en charge des habitants locaux
7	○	Production durable des plants : rôle des habitants locaux, de la collectivité locale et du service forestier
8		Quelle est la stratégie pour renforcer l'engagement du service forestier dans la production des plants et la reforestation ?
9		Quel est l'engagement des agents forestiers (service forestier) dans l'environnement limité ?
10		Comment chaque foyer peut-il se suffire de charbon ou bois de chauffe ?
11		Quelles sont les espèces à produire et à planter ?
12		Comment enseigner « l'utilité » de la reforestation ?
13		Que faire pour que les femmes puissent participer plus aisément à la production des plants et aux activités de reboisement ?

Au vu du contexte noté ci-dessus où l'atelier a été organisé, on a observé avec un grand intérêt que parmi les 4 sujets prioritaire choisis par les participants se trouve le sujet : « Élaboration du plan qui est le facteur de la réussite des activités de reforestation », sujet directement concerné par le plan de reboisement des acteurs de reboisement et aussi indispensable pour réaliser « la production planifiée des plants » qui est un des

objectifs de présent projet.

Les résultats du sondage effectué vers 4 mois après l'atelier nous montrent que la presque moitié des participants ont commencé à agir d'une manière ou autre, mais de leur propre initiative. En effet, dans la direction régionale du Nord, chaque directeur provincial a entrepris, sous la direction du directeur régional, le partage des informations avec la collectivité locale, en établissant le plan promotionnel de reboisement pour cette année. Les 2 agents forestiers (de Sallé et d'Ouahigouya) ont organisé leur propre formation en utilisant bien la méthode de réunion (World Café) employée lors de l'atelier. L'agent forestier (Koubri) a visité directement quelques acteurs de reboisement et a vérifié leurs besoins de plants. L'agent forestier (Kalsaka) a établi la liste des acteurs de reboisement du département concerné et a organisé, en juin sa propre réunion entre les acteurs de reboisement et les producteurs de plants. A cette occasion les demandes et les offres des plants constatées lors de l'atelier de concertation de décembre ont été, de nouveau, vérifiées et réajustées.

III.8.4 Mise en œuvre de l'atelier de suite

« L'élaboration du plan : facteur de réussite des activités de reforestation » est un des 4 sujets prioritaires que les participants à l'atelier ont sélectionné. Comme cette élaboration est directement concerné par le plan de reboisement des acteurs de reboisement et aussi indispensable pour réaliser « la production planifiée des plants » qui est un des objectifs de présent projet, il a été décidé d'apporter l'appui, dans le cadre du projet, aux actions proposées.

(1) Contenu de l'appui

Après avoir consulté Monsieur BOUGMA Moctar (chef de projet de l'ONG 'SEMUS' établie à Yako de province Passore de région du Nord) qui propose le sujet « L'élaboration du plan : facteur de réussite des activités de reforestation », le directeur régional du Nord et le directeur provincial Passore, il a été décidé d'organiser à Yako un atelier de suivi (1 nuit et 2 jours) en invitant divers intéressés (25 personnes). Le projet a prévu un appui financier et le soutien à la gestion de cet atelier.

(2) Organisation de l'atelier de suivi

L'atelier de suivi a été organisé conformément au programme suivant.

- 1) Date d'organisation : du 6 au 7 juillet 2012 (2 jours)
- 2) Lieu d'organisation : Maison de la femme de Yako
- 3) Participants : Personnel des directions techniques concernées par le développement régional (service de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage) et représentants des

collectivités locales, de projets, d'ONG, etc. : 25 personnes

4) Programme

- 1^{ère} journée
- 08h30~09h30 : Accueil, ouverture et présentation des participants
 - 09h30~10h30 : Présentation des résultats de reboisement pour 2 dernières années (direction provinciale Passoré) et questions/réponses
 - 10h30~11h00 : Pause-café
 - 11h00~11h45 : Réflexion de l'atelier de Kombissiri
 - 11h45~12h00 : Explication sur la nécessité d'élaborer le plan de reboisement
 - 12h00~13h30 : Élaboration du plan de reboisement de la province Passoré (Travail en groupe)
 - 13h30~14h30 : Déjeuner
 - 14h30~16h30 : Présentation par groupe, concertation et synthèse (travail d'ensemble)
- 2^{ème} journée
- 08h00~09h00 : Explication générale sur « cadre directeur des activités de reboisement » (direction des forêts)
 - 09h00~10h30 : Stratégie pour l'élaboration du plan de reboisement de la province Passoré (Travail en groupe)
 - 10h30~11h00 : Pause-café
 - 11h00~12h00 : Présentation par groupe et concertation (travail d'ensemble)
 - 12h00~13h00 : Réflexion
 - 13h30~14h00 : Fermeture et déjeuner

(3) Résultats de l'atelier de suivi

La 1^{ère} journée a été consacré à la mise en ordre des points problématiques pour la mise en œuvre du reboisement dans la province de Passoré, et à la concertation des éléments prioritaires à retenir pour l'élaboration du plan des activités de reboisement. La 2^{ème} journée a été consacré à la concertation sur la manière de mettre en pratique « le cadre directeur » au niveau de la province de Passoré avec les ressources disponibles contraignantes . (Pour le détail, voir le document annexe 8). Les propos intéressants concertés sont décrits ci-dessous :

- Nombreux sont les reboisements non planifiés où on examine l'emplacement de reboisement après l'approvisionnement en plants.
- On doit promouvoir le reboisement de sa propre initiative, à la place de la cérémonie de lancement de la campagne de reboisement public.
- En profitant de différentes assemblées, on doit essayer d'effectuer la sensibilisation des activités de reboisement et la communication entre les acteurs de reboisement.
- On doit renforcer la protection, le suivi et l'évaluation des plantations. Les acteurs de

reboisement et les personnes aidantes ne s'intéressant qu'à la superficie de reboisement (résultat d'opération), il est difficile de protéger correctement les plantations de petite superficie. Il est important d'assurer l'obtention et la distribution du budget incluant les frais de la protection et de l'évaluation.

III.9. Etude du taux de reprise

L'étude du taux de survie des plantations a été effectuée en novembre 2012 sur 336 sites de 37 départements de 5 provinces des 2 régions concernées. Le but de cette étude dont le mode détaillé d'exécution est décrit ci-dessous, était de collecter les données et de saisir les situations actuelles. Ces données et informations servaient de base pour observer si « le taux de survie était amélioré ou non dans les régions concernées ». Ce dernier est fixé comme indice du but global (à savoir que « les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées ») du PDM.

L'inventaire des plantations

Pour l'inventaire des plantations, seules les réalisations collectives (plantations des structures institutionnelles et étatiques, associations, communes, programmes et projets, ONG) dont les superficies sont supérieures ou égales à 0,5 ha pour les plantations classiques et de longueur supérieure à 100 m pour les plantations linéaires étaient concernées. Au moins ,200 plants mis en terre pouvaient faire l'objet de l'évaluation.

Méthode à utiliser

a) **L'inventaire pied par pied** : pour lequel les observations portaient sur toute la population du site (tous les pieds plantés) pour déterminer **le nombre total de pieds encore vivants sur le site** afin de calculer le taux comme suit :

$$\text{Taux de reprise} = \frac{(\text{Nb total de pieds encore vivants} \times 100)}{\text{Nb total de pieds plantés au début}} \%$$

Résultats

Le taux de survie était de 93% pour la province de Kadiogo de la région du Centre, de 87,19% pour la province de Yatenga, de 90,06% pour la province de Loroum, de 82,65% pour la province de Zondoma et de 82,79% pour la province de Passore de la région du Nord. Ces valeurs bien élevées dans l'ensemble étaient dues aux faits que cette étude a été faite en un laps de temps assez court après la plantation et que l'année 2012 où l'étude a été mise en œuvre a vu les précipitations exceptionnellement abondantes.

Province	Communes	Sites	NBR DE PLANTS MIS EN TERRE	NBR DE PLANTS VIVANTS	TAUX DE REPRISE (%)
Kadiogo	Pabre	04	6,000	5,261	87.7
	Saaba	10	14,208	13,373	94.1
	T.Dassouri	10	9,620	9,187	95.5
	Komki-Ipala	02	1,900	1,780	93.7
	Komsilga	08	11,770	10,065	85.5
	Koubri	10	39,030	37,068	95.0
		44	82,528	76,734	93.0
YATENGA	BARGA	06	3,355	1,065	31.74
	KAIN	08	6,115	4,506	73.68
	KALSAKA	04	4,728	4,263	90.16
	KOSSOUKA	03	615	170	27.64
	KOUMBRI	14	6,693	5,152	76.97
	NAMISSIGUIMA	09	3,450	2,823	81.82
	OUAHIGOUYA	12	6,710	6,301	93.9
	OULA	07	1,900	1,719	90.47
	RAMBO	03	1,652	1,622	98.14
	SUGUENEGA	18	5,110	3,629	71.01
	TANGAYE	12	4,575	3,603	78.75
	THIOU	08	4,458	4,162	93.36
	ZOGORE	12	7,405	6,121	82.66
		116	51,766	45,136	87.19
LOROUM	TITAO	13	21,200	20,551	96.93
	OUIDIGUI	08	5,930	4,489	75.69
	SOLLE	08	7,365	6,318	85.78
	BANH	07	5,995	5,107	85.18
		36	40,490	36,465	90.06
ZONDOMA	GOURCY	29	5,310	4,835	91.05

Province	Communes	Sites	NBR DE PLANTS MIS EN TERRE	NBR DE PLANTS VIVANTS	TAUX DE REPRISE (%)
	TOUGO	04	4,439	3,974	89.52
	BOUSSOU	14	19,050	15,226	79.92
	LEBA	06	1,737	845	48.64
	BASSI	12	2,543	2,462	96.81
		68	33,079	27,342	82.65
PASSORE	BOKIN	15	8,880	6,029	67.89
	LATODEN	04	1,390	958	68.92
	BAGARE	04	2,067	1,936	93.66
	GOMPONSOM	10	2,503	2,044	81.66
	PILIMPIKOU	03	3,388	2,724	80.40
	SAMBA	05	4,124	3,680	89.23
	YAKO	17	12,443	10,936	87.89
	ARBOLLE	10	5,625	5,180	92.09
	KIRSI	04	1,965	1,605	81.68
		72	42,385	35,092	82.79

III.10. Analyse des taches de la Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso -Orientations proposées en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement-

III.10.1 Introduction

La grande sécheresse des années 70 a contribué à une dégradation sans précédent des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier du Burkina Faso et de plusieurs pays sahéliens. Ces sécheresses ont frappé durement les communautés locales et de leur cheptel.

Pour contribuer à atténuer les effets négatifs de ces sécheresses sur la vie des populations, le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers a initié des opérations de plantations à grande échelle.

Ces plantations avaient pour objectifs :

- (i) de satisfaire la demande croissante des besoins en bois des populations et
- (ii) de conserver les écosystèmes et les terres en proie à la désertification.

C'est alors que les plantations industrielles ont vu le jour. Après ces plantations divers projets ont vu le jour parmi lesquels on note les projets « Bois de Village » qui ont vu le jour en 1978 et des projets Bois Collectifs et Familiaux.

L'évolution de ces projets a donné naissance au Programme National de Foresterie Villageoise (PNFV) en 1984 et qui a fait l'objet de réécriture en 1991.

D'une manière concomitante, la nécessité de disposer des semences forestières pour appuyer les plantations a amené le gouvernement à créer le Centre National de Semences Forestières (CNSF) en 1983.

La politique des reboisements prenait peu en compte les zones rurales éloignées des villes qui elles aussi avaient leurs problèmes (manque de bois, feux de brousse, désertification...) qu'il faut aider à résoudre.

A partir des années 90, des réflexions nouvelles qui prennent en compte l'approche participative et l'autopromotion paysanne ont débouché sur de nouvelles orientations.

Les objectifs des actions sont orientés de telle sorte qu'elles contribuent à :

- économiser le bois autant que le produire par l'utilisation de foyers améliorés, lutter contre les feux de brousse ;

- ne pas négliger les formations naturelles qui sont composées d'essences locales adaptées et pouvant résister aux sécheresses ;
- intégrer les communautés villageoises et les particuliers comme acteurs des reboisements.

i

Dans ce sens, l'accent est désormais mis sur les plantations villageoises et privées et l'introduction de nouvelles techniques agroforestières.

Afin de soutenir les actions de reforestations, la stratégie nationale de production des plants a été élaborée en 2007.

Les efforts consentis par les différents acteurs ont permis d'enregistrer un certain nombre d'acquis dont la participation de plus en plus active des autorités politiques, coutumières et religieuses ainsi que des différentes couches socio-professionnelles du pays, aux activités de reboisement.. Par ailleurs, les acteurs ont bénéficié des formations dans différents domaines ce qui a permis l'émergence d'activités génératrices de revenus liées au reboisement. Malgré ces acquis, il ressort des constats que les taux de réussite des plantations sont demeurés moyens à faibles en raison d'un certain nombre d'insuffisances récurrentes.

Par ailleurs, avec l'avènement de la décentralisation, les Collectivités Territoriales sont appelées à jouer un rôle important dans la réussite des campagnes de reboisement d'autant plus que l'essentiel des terres à reboiser fait partie de leur domaine foncier.

C'est dans ce contexte que le Ministère en charge de l'Environnement a élaboré en 2010 le cadre directeur pour l'organisation des campagnes de reboisement au Burkina Faso dont l'objectif est de contribuer à l'accroissement significatif des superficies et des taux de réussite des plantations ainsi qu'à la pérennisation des réalisations physiques qui en résultent

Le projet d'Appui à la Filière de Production des Plants au Burkina dont l'exécution s'insère dans la démarche globale de mise en œuvre du Cadre Directeur a pour but de renforcer les actions de reforestation dans les régions du Centre et du Nord.

Les résultats attendus dans la mise en œuvre du projet sont les suivants :

- Les techniques de production des producteurs appartenant aux groupements de production de plants en pépinières sont améliorées ;

- Les échanges d'informations entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants ;
- Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production de plants en rapport avec les actions de reboisement sont élaborées.

C'est en réponse à ce troisième résultat que le présent document a été élaboré.

Il s'articule autour des axes suivants :

- Les activités menées par le projet ;
- Les Fondements de la mise en œuvre du projet ;
- Les orientations proposées.

III.10.2. Activités exécutées dans le cadre du Projet

L'objectif du Projet d'Appui à la Filière de Production de Plants au Burkina Faso étant que la production de plants bien planifiée, soit promue dans les deux régions d'intervention (Régions du Centre et du Nord). Ceci permettra de contribuer à atteindre le but global, à savoir que les actions de reboisement soient renforcées dans les régions concernées.

Dans le cadre du projet, la Direction des Forêts (Difor) de la Direction Générale des Forêts et la Faune (DGFF) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du Burkina Faso assume la responsabilité exécutive dans les régions du Centre et du Nord. L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) y apporté sa coopération, pour 3 ans à partir de d'Avril 2010, par l'envoi de 4 experts japonais et la fourniture du matériel. Les homologues et le personnel d'appui de la partie Burkinabé sont : Le Directeur Général des Forêts et de la Faune, le Directeur des Forêts, le Coordinateur National, les Directeurs Régionaux des régions du Nord et du Centre et les Directeurs Provinciaux du Kadiogo, du Yatenga, du Loroum, du Zoundoma et du Passoré.

1) Les grands axes du rapport de démarrage

Les activités du projet ont été mises en œuvre suivant le rapport de démarrage approuvé lors du lancement par les deux parties.

Les orientations proposées sont une récapitulation des éléments ressortis lors des activités du projet en rapport avec les documents politiques de base relatifs à la

production de plants et au reboisement au Burkina Faso (Stratégie Nationale de Production de Plants élaboré en 2007 et le Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso élaboré en 2010).

Les principaux axes d'intervention se résument aux points suivants :

- Etablissement du plan de production de plants et du cycle de mise en œuvre correspondant à la situation de plan/réalisation de reboisement ;
- Renforcement du partage d'informations entre les acteurs concernés de la production des plants et du reboisement ;
- Sélection appropriée des espèces prioritaires ;
- Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des groupements de producteurs de plants et des agents forestiers ;

- Amélioration des revenus des groupements de producteurs et acheteurs des plants et amélioration de leurs conditions de vie ;
- Proposition de ces orientations.

2) Exécution des activités du projet par année

♣ 1^{ère} année (d'Avril à Octobre 2010)

- Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle de 78 groupements des producteurs de plants identifiés
- Analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité de 45 agents forestiers
- Etude pour la sélection des espèces prioritaires
- Synthèse des ébauches des documents didactiques (Guide Technique pour la production de plants, Manuel de vulgarisation des techniques de production de plants et Fiches techniques de dix espèces prioritaires de la zone d'intervention du projet)
- Mise en œuvre de la formation au profit de 53 agents forestiers
- Exécution des études de la situation actuelle du plan de reboisement
- Organisation de l'atelier de concertation au niveau régional afin de saisir le volume des besoins en plants et le volume d'approvisionnement des plants

♣ -2^{ème} année (de Décembre 2010 à Octobre 2011)

- Mise en œuvre de la formation technique au profit de 54 agents forestiers ;
- Mise en œuvre de la formation sur les capacités organisationnelles et le

- marketing au profit de 55 agents forestiers ;
- Formation assurée par les agents forestiers ayant pris part à la formation pour le compte de 391 producteurs de plants de 4 arrondissements et de 34 départements ;
- Elaboration des documents didactiques (Guide Technique pour la production de plants, Manuel de vulgarisation des techniques de la production de plants et Fiches techniques de dix espèces prioritaires de la zone d'intervention du projet) ;
- Distribution de pots et de semences ;
- Suivi sur le terrain des pépinières par les agents forestiers parmi lesquelles 20 étaient des pépinières pilotes et l'équipe du projet a pu les visiter afin de donner des directives et conseils ;
- L'atelier de concertation a été organisé avec 660 participants dans 20 départements parmi les 38 départements des 2 régions concernées ;
- Organisation de l'atelier de concertation dans 2 régions concernées.

♣ **3^{ème} année (de Décembre 2011 à Mars 2013)**

- Formation au profit de 58 agents forestiers ;
- Formation au profit des agents forestiers ;
- Formation assurée par les agents forestiers ayant suivi la formation pour le compte de 392 producteurs de plants de 37 départements ;
- Formation assurée par les agents forestiers ayant pris part à la formation pour le compte des producteurs de plants ;
- Correction, finalisation et approbation du Guide Technique pour la production de plants parmi les documents didactiques ;
- Distribution de pots et de semences ;
- Étude du niveau d'amélioration des capacités des agents forestiers et producteurs ;
- Suivi sur le terrain des pépinières par les agents forestiers et l'équipe du projet ;
- Organisation d'ateliers de concertation départementale avec 722 participants dans 21 départements ;
- Organisation de l'atelier de concertation dans les 2 régions concernées ;
- Etude du taux de survie des plants ;
- Promotion de la SNPP et du Cadre Directeur par la production d'un film documentaire sur les activités du projet.

III.10.3. Fondements de la mise en oeuvre du Projet

1) La Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso

La Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso (SNPP) a été élaborée en juillet 2007 pour booster la production de plants.

La SNPP présente la politique pour la promotion de la production de plants afin d'améliorer les actions de reboisement telles que définies dans "le Programme National de Gestion des ressources Forestières et Fauniques".

Avec la prolifération des pépinières privées après la relecture du Programme National de Foresterie Villageoise en 1992, la qualité des plants produits par le privé a pris un sérieux coup du fait de la non mise en œuvre de mesures d'accompagnement. L'élaboration de la SNPP devrait contribuer à une amélioration de la qualité des plants produits.

L'objectif global de la SNPP est de contribuer à la lutte contre la désertification, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

Quant aux objectifs spécifiques, ils se résument aux points suivants :

- Assurer le développement de la filière de production de plants en organisant et en professionnalisant les acteurs ;
- Promouvoir les espèces locales et prioritaires ;
- Rentabiliser les infrastructures de production de plants ;
- Identifier et proposer des spéculations réalisables en matière de plantation.

Quatre axes prioritaires d'intervention ont été définis dans le document de la SNPP, ce sont :

Axe 1 : La promotion d'un environnement favorable au développement de la filière de production de plants

Activités recommandées :

- Organiser les pépiniéristes en favorisant leur regroupement ;
- Définir un cadre technique professionnel propice à l'épanouissement de la production de plants du secteur privé ;
- Promouvoir la concertation entre acteurs à différents niveaux (communal, provincial, régional et national) et avec les autres acteurs en amont et en aval de la production ;
- Renforcer les capacités des acteurs en matière de production de plants (techniciens forestiers, paysans, pépiniéristes privés, agents des

collectivités territoriales) ;

- Améliorer le système de planification des actions de reforestation au niveau national.

Axe 2 : La promotion des espèces locales et prioritaires pour une meilleure adaptation aux conditions écologiques et ciblant l'intérêt économique

- Vulgariser les résultats de recherche disponibles sur les espèces locales
- Intensifier la recherche en matière d'espèces locales à buts multiples (ornemental, alimentaire, pharmaceutique et écologique) ;
- Etendre la recherche aux espèces exotiques porteuses et susceptibles de s'adapter aux conditions écologiques locales
- Identifier et promouvoir par région, des espèces prioritaires

Axe 3 : La rentabilisation des infrastructures de production de plants

- Diversifier les activités de production au niveau des pépinières publiques aménagées
- Transférer certaines pépinières départementales et provinciales fonctionnelles aux collectivités territoriales notamment les communes
- Mener des études économiques pour déterminer les charges et les produits liés à la production des plants dans les divers types d'unités de production
- Accompagner les producteurs dans la recherche de financement à la production de plants
- Poursuivre les investigations sur l'adaptation des pots et sur leurs substituts éventuels

Axe 4 : L'identification des spéculations réalisables en matière de plantation

- Renforcer en priorité, le couvert végétal des formations classées de l'Etat ;
- Mettre en place, dans les régions et communes, des sites de démonstration des plantations d'espèces prioritaires ;
- Mener des activités promotionnelles des espèces prioritaires à tous les niveaux (régional, provincial, communal) ;
- Œuvrer à la protection des berges des cours et points d'eau

2) Le Cadre Directeur pour l'organisation des campagnes de Reboisement au Burkina Faso

Le Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso (ci-après désigné par « Cadre Directeur ») est un document qui élaboré en 2010 par le ministère de L'Environnement et du Développement Durable pour servir de guide technique à la mise en œuvre des actions de reforestation.

Du fait de l'importance des reboisements dans la lutte contre la désertification et pour l'autosuffisance alimentaire, des campagnes de reforestation sont organisées chaque année avec la participation des différentes couches socio professionnelles du pays. Le cadre directeur met l'accent sur les dispositions nécessaires à prendre pour la mise en œuvre des campagnes de reforestation.

Il ressort du diagnostic fait au niveau du cadre directeur que les préoccupations majeures rencontrées dans les campagnes de reforestation se résument aux points suivants :

- Le faible niveau de protection et d'entretien des plants après leur mise en terre ;
- La dispersion des sites de reboisement ;
- L'apparition de litiges au niveau de certains sites de reboisement ;
- La faible implication des collectivités territoriales dans l'exécution ;
- Le faible niveau des moyens financiers, matériels et humains affectés au service forestier pour l'encadrement des acteurs et le suivi des réalisations ;
- La faible capacité technique des producteurs en matière de production, de plantation des plants et de suivi-évaluation de reboisement ;
- Les retards enregistrés dans les préparatifs des campagnes de reboisement.

Aussi un document s'est donc avéré nécessaire afin de servir de guide pour la réussite des reboisements.

Le Cadre Directeur est composé de 3 parties:

1^{ère} partie : Organisation d'une campagne de reboisement

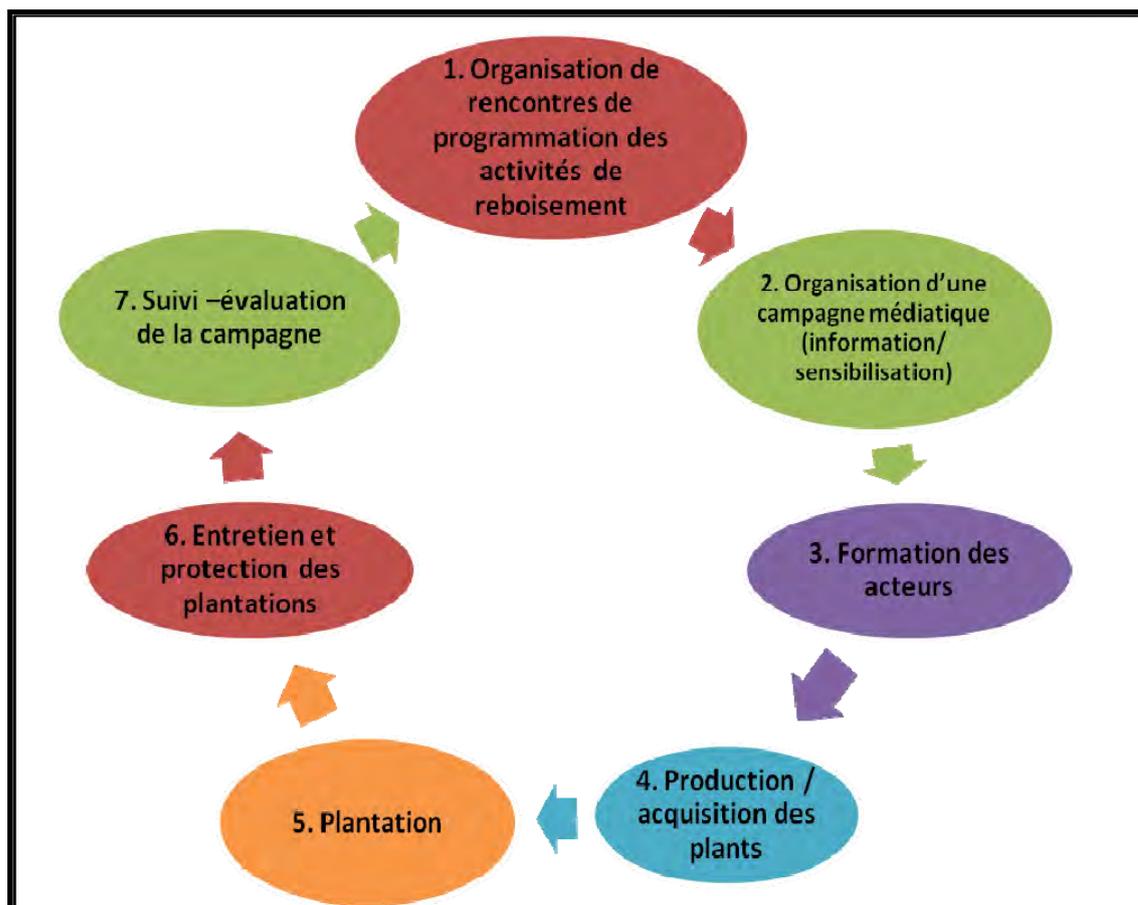
Cette partie aborde les étapes suivantes :

- Préparatifs d'une campagne de reboisement (organisation des rencontres bilan et de programmation, information/ sensibilisation, formation des acteurs.....
- L'exécution de la campagne (production /acquisition de plants, plantations des arbres, actions de protections et d'entretiens.....
- Le suivie évaluation (collectes, synthèse et analyse des résultats au niveau communal, provincial, régional et national, production et diffusion des rapports.

2^{ème} partie : Mesures d'accompagnement (mobilisation des ressources, mise en place de mesures incitatives....

3^{ème} partie : Calendrier de mise en œuvre des activités et responsabilité des acteurs.

Les différentes étapes de mise en œuvre du cadre Directeur sont consignées dans la figure ci dessous



III.10.4 Orientations proposées

1) Introduction

Le but global, l'objectif et les activités du Projet se présentent comme expliqué auparavant. Les activités ont abouti aux trois résultats :

- Les techniques de production des producteurs appartenant aux groupements de production de plant des pépinières sont améliorées ;
- Les échanges d'informations entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants ;

- Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont élaborées.

Comme la SNPP comprend tous les éléments de politique nécessaires à la production de plants elle est actuellement, vigueur. La révision de la SNPP ne devra se faire qu'après l'analyse minutieuse des résultats acquis dans la mise en œuvre des activités qui ont été exécutées. Le Projet a mis en pratique les activités particulièrement importantes de la SNPP.

Le Cadre Directeur concerne l'organisation de la campagne de reboisement, comme base de toutes les activités de reboisement au Burkina Faso. Bien qu'une grande partie des activités prévues par le Projet portent sur la production de plants, il peut contribuer à l'atteinte du but global, à savoir que « les actions de reboisement soient renforcées dans les deux régions concernées » C'est la raison pour laquelle le Cadre Directeur est une des politiques de base pour les orientations proposées.

2) Orientations proposées

Orientations proposées en rapport avec l'Axe 1 de la SNPP.

Regroupement des pépiniéristes privés

La situation actuelle :

Le regroupement des pépiniéristes et leur reconnaissance avancent bien dans les 2 régions concernées du projet. En effet, nous avons compté 78 groupements de pépiniéristes reconnus en 2010, après le lancement du projet, alors que ce nombre n'était que de 22 lors de l'étude préliminaire effectuée avant à la signature, en Octobre 2008, du document de base relatif au projet par le gouvernement burkinabè et la JICA.

Orientation proposée ① :

Le nombre des groupements étant sans cesse croissant, il est important de connaître la réalité du terrain. Aussi au niveau des SDEDD, des DPEDD et des DREDD, l'on doit continuer d'actualiser la situation des groupements. Comme il existe d'excellents pépiniéristes indépendants ne relevant d'aucun groupement, il est nécessaire de mener la campagne de sensibilisation auprès des pépiniéristes sur le thème du regroupement en expliquant la raison et les avantages.

Les avantages du regroupement identifié lors de la mise en œuvre des activités du projet sont les suivants :

- **Possibilité de faire face à la variation des besoins des plants ;**
- **Possibilité de regrouper des négociations et contrats faits avec les acteurs de reboisement (utilisateurs de plants);**
- **Possibilité d'avoir la relation efficace avec le service forestier pour ce qui**

concerne l'information et la formation, ainsi que les renseignements et conseils demandés au service forestier ;

- **Possibilité de regrouper l'approvisionnement des semences, pots et autres matériels ou matériaux nécessaires.**

Pour l'avenir, il faudra, l'amélioration organisationnelle, rendre les groupes capables de bénéficier des avantages du groupement, en installant le bureau et en définissant le rôle des membres et le règlement intérieur.

Définition du cadre technique professionnel propice à l'épanouissement de la production de plants du secteur privé

La situation actuelle :

En effectuant les activités du projet, nous nous sommes rendus compte davantage que les agents forestiers du SDEDD, qui prennent contact au quotidien avec les producteurs de plants, ont un rôle important dans le soutien des acteurs de production de plants du secteur privé.

Lors du lancement du projet, le niveau des capacités des agents forestiers avait été étudié. Les résultats de cette étude nous montraient qu'il fallait améliorer davantage les capacités techniques (en matière d'approvisionnement et de récolte des semences et de greffage), et les capacités organisationnelles (en matière d'organisation et de gestion).

Dans le cadre du projet, nous avons donc mis en œuvre les différentes activités suivantes :

- l'établissement des guides techniques, la formation technique et organisationnelle et du marketing au profit des agents forestiers,
- l'appui-conseil pour la formation des producteurs de plant assumé par les agents forestiers, et l'appui-conseil et accompagnement des agents forestiers au profit des producteurs de plants.

Toutes ces dispositions ont permis d'améliorer les capacités des agents forestiers.

L'amélioration des capacités des agents forestiers et l'animation de l'appui-conseil pour les producteurs de plants ont entraîné une amélioration qualitative de la production de plants dans les régions concernées. Cette amélioration s'est traduite par le taux de germination de plants à presque 90%, le taux de réussite de la production de plants dans les régions concernées à plus de 93%, et le taux de producteurs de plants ayant commencé à remplir le cahier de pépinière à 66%.

Les agents forestiers sur le terrain ont 3 grands rôles suivants :

- la protection et la surveillance des ressources forestières ;
- le recouvrement des recettes forestières

- l'appui-conseil et accompagnement des paysans.

Les tâches assumées par les agents forestiers dans le cadre des activités du projet sont catégorisées dans le 3^{ème} rôle noté dessus.

Orientation proposée ② :

On doit poursuivre l'appui-conseil et la formation au profit des agents forestier en se référant à ce qu'ils ont fait dans le cadre des activités du projet.

Mais ils ne doivent pas mener les activités exactement comme celles du projet. Ils doivent adapter avec flexibilité la forme et le contenu de leur activité en tenant compte de la situation actuelle, leurs capacités et l'équilibre avec les autres missions.

Pour assurer la disponibilité financière minimum nécessaire et l'appui technique afin que les agents forestiers puissent effectuer in situ les activités, le Ministère, la Direction Générale et la Direction de Forêts doivent poursuivre leurs efforts.

Orientation proposée ③ :

Concernant chaque technique concrète, 2 critères techniques suivants sont spécifiés dans le paragraphe consacré à la production de plants de l'étape 2 du « Cadre Directeur ».

Ces 2 critères techniques sont importants pour assurer la production de plants de qualité. On doit s'efforcer à ancrer ces critères précisés, bien qu'un autre critère technique soit éventuellement proposé lors de la mise en œuvre.

Tableau 1 : Dimensions recommandées pour les pots destinés à la production de plants

FORMAT	DIMENSIONS(MM)	Epaisseur(μ)
Petits pots	(70x20+20x250)	60
Pots moyen	(200x300)	60
Grands pots	(270x400)	80

Tableau 2 : Durée de séjour recommandée des plants en pépinière concernant les Principales espèces utilisées pour les reboisements au Burkina Faso

Espèces	Durée de séjour recommandée en pépinière
<i>Acacia raddiana</i> , <i>Acacia nilotica</i> var. <i>adansonii</i> , <i>Acacia seyal</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Gmelina arborea</i> , <i>Moringa oleifera</i> , <i>Parkinsonia acuelata</i> , <i>Prosopis juliflora</i>	7 semaines
<i>Acacia nilotica</i> var. <i>tomentosa</i>	8 semaines
<i>Bauhinia rufescens</i> , <i>Balanites aegyptica</i> , <i>Eucalyptus camaldulensis</i> , <i>Leucena leucocephara</i>	9 semaines
<i>Acacia senegal</i> , <i>Azadirachta indica</i>	10 semaines
<i>Adansonia digitata</i> , <i>Senna siamea</i> , <i>Sclerocarya birrea</i> , <i>Ziziphus mauritaniana</i>	11 semaines
<i>Acacia albida</i> , <i>Combretum paniculatum</i> , <i>Lawsonia inermis</i> , <i>Stereospermum kunthianum</i>	12 semaines
<i>Anacardium occidentale</i> , <i>Pilostigma reticulatum</i> , <i>Tamarindus indica</i> , <i>Ziziphus mucronata</i>	13 semaines
<i>Entada africana</i> , <i>Pterocarpus lucens</i>	14 semaines
<i>Albizia lebbeck</i> , <i>Delonia regia</i>	15 semaines
<i>Bombax costatum</i> , <i>Cassia sieberiana</i> , <i>Terminalia mantaly</i>	16 semaines
<i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Piliostigma thonningii</i>	17 semaines
<i>Khaya senegalensis</i>	19 semaines
<i>Parkia biglobosa</i>	20 semaines
<i>Pterocarpus erinaceus</i> , <i>Securidaca longipedunculata</i> , <i>Terminalia avicennioides</i>	21 semaines

Orientation proposée ④ :

Le Centre National de Semences Forestières (CNSF) a apporté son appui technique dans le cadre de sa collaboration bien utile durant la mise en œuvre des activités du projet. Il est souhaitable que la coopération avec le CNSF se poursuive toujours. Par ailleurs, pour envisager d'avantage l'amélioration des capacités des agents forestiers, il est souhaitable d'étudier des dispositions à prendre pour obtenir la coopération de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

Conformément à la loi portant sur la réglementation des semences végétales au Burkina Faso en 2006, la première session du sous-comité d'homologation des matériels forestiers de base s'est tenue en mai 2012 avec pour thème des semences

d'arbres. Ceci marque une importance particulière pour le secteur de la production de plants.

Promotion de la concertation entre les acteurs des différentes étapes

La situation actuelle :

La présente rubrique de l'axe de la « stratégie nationale » correspond directement aux articles 1.1.1.1 de la concertation de niveau communal et 1.1.1.2 de la concertation de niveau régional dans l'organisation de la campagne de reboisement, de la 1^{ère} partie du « Cadre Directeur ».

Conçu pour une meilleure organisation de la campagne de reboisement, le « Cadre Directeur » a pour objectif principal de saisir les résultats de la campagne de reboisement de l'année écoulée et de planifier la campagne de reboisement pour l'année suivante. Les producteurs de plants et les acteurs de reboisement prennent part aux ateliers de concertation. De ce fait, l'atelier de concertation du « Cadre Directeur », notamment l'atelier de concertation du niveau communal étant un lieu d'échange des informations entre les acteurs de reboisement (demandeurs de plants) et les producteurs de plants (fournisseurs de plants), cet atelier peut jouer un rôle propice à l'atteinte de l'objectif du projet, à savoir que « la production de plants planifiée soit promue. »

Le projet a soutenu, dès la 2^{ème} année, l'organisation de l'atelier de concertation de niveau communal et régional du « Cadre Directeur » et s'est efforcé d'établir le cycle de planification et d'exécution de la production de plants adapté à celui du reboisement.

Il en résulte que le taux de ventilation des producteurs de plants qui ont participé à l'atelier de concertation est passé de 77% de la 1^{ère} année à 85% à la 2^{ème} année, ce qui montre la combinaison efficace entre le reboisement et la production de plants réalisée à travers l'atelier de concertation.

Orientation proposée ⑤ :

Il faudra, même après la fin du projet, poursuivre la valorisation de l'atelier de concertation en vue des échanges d'informations entre les acteurs de reboisement et les producteurs de plants.

255 acteurs de reboisement et 265 producteurs de plants ont participé à 21 ateliers de concertation de niveau communal organisés pendant la 2^{ème} année avec le soutien du projet. Ce nombre est assez élevé, mais n'englobe pas l'ensemble des acteurs de reboisement et des producteurs de plants des 2 régions concernées. Pour rendre plus efficace l'échange des informations entre le reboisement et la production de plants, il est nécessaire que les agents forestiers intensifient, à travers leur activité quotidienne, le contact avant l'atelier de concertation avec les producteurs de plants et les acteurs de reboisement. Ils doivent, ainsi, préparer

l'atelier de concertation, en renforçant le recueil des informations, en mettant en ordre ces informations et en déterminant les participants à l'atelier de concertation. Il est souhaitable que le budget permettant aux agents forestiers de mettre en œuvre leurs activités ainsi décrites soit encore consistant. (Ceci est important aussi pour mettre en ordre les résultats et les prévisions de la campagne de reboisement, objectif propre à l'atelier de concertation.)

Concernant le groupe participant à l'atelier de concertation, il est nécessaire de le faire évoluer de manière à ce que la participation du représentant du groupe suffise au lieu de la participation de chaque producteur de plants faisant partie du groupe.

Amélioration de la capacité de production de plants des acteurs

Situation actuelle :

La présente rubrique de la « stratégie nationale » se rapporte aux articles 1.2.1.2 Production et entretien des plants, de 1.2.1. Production des plants, de 1.2. Exécution de la campagne de reboisement du « Cadre Directeur ».

Pour améliorer la capacité de production des pépiniéristes, la formation des pépiniéristes assurée par les agents forestiers et l'appui-conseil ont été particulièrement efficaces parmi les activités du projet.

Ceci s'est traduit non seulement par le taux de germination des plants (amélioré de 81% à 89% en un an) et par le taux de réussite de la production de plants (amélioré de 79% à 93% en un an) des pépiniéristes ayant participé à l'atelier de concertation de niveau communal, mais aussi par le taux de producteurs de plants ayant commencé à relever des quantités de production et de ventilation avec le cahier de pépinière à 66% de l'ensemble.

Il est nécessaire de poursuivre ces activités.

Orientation proposée ⑥ :

Il est nécessaire de promouvoir la direction par les agents forestiers en matière de technique, d'organisation et de gestion organisationnelle au bénéfice des pépiniéristes.

Pour ce faire, il faudra s'efforcer à minimiser les difficultés supposées en matière de budget nécessaire pour ces activités et de l'appui technique. En se référant aux activités mises en œuvre par le projet, il faudra aussi garder l'objectif des activités exécutées dans le projet, au lieu d'en répéter l'exécution. Il est important de poursuivre l'exécution du contenu flexible.

Améliorer le système de planification des actions de reforestation au niveau national

Ceci se rapporte à la prévision réaliste relative au reboisement de l'axe 4.

La situation actuelle :

Le programme de la campagne de reboisement est une compilation des programmes individuels des acteurs de reboisement de chaque niveau.

Le programme de reboisement qui sert de base pour la production de plants planifiée correspond donc au programme d'acteur individuel.

En effet, concernant la campagne de reboisement, les programmes de nombreux acteurs de reboisement (au moins, de 148 ayant participé, en 2011, à l'atelier de concertation de niveau communal des 2 régions concernées) servent de sources d'informations relatives à la prévision réaliste du reboisement pour de nombreux producteurs de plants (au moins, de 135 ayant participé, en 2011, à l'atelier de concertation de niveau communal des 2 régions concernées)

Seuls près de 50% des acteurs de reboisement disposent, en réalité, des programmes quelconques de reboisement. De plus, certains de ces programmes ayant été établis après le lancement de la production de plants, ils ne peuvent pas contribuer à la mise en relation entre le reboisement et la production de plants.

Dans ce contexte, le projet a organisé en février 2012 un atelier sur le thème du reboisement et en juillet 2012 l'atelier sur le thème de la planification du reboisement.

Comme il est important que les participants à l'atelier fassent des réflexions de leur propre initiative et de leur position libre, la technologie de l'espace ouvert (ou forum ouvert) y a été adoptée. Il faut noter que nombreux sont les acteurs de reboisement de petite envergure qui éprouvent diverses difficultés à élaborer le programme de reboisement. C'est pour cela que l'atelier avec une telle technologie a eu l'impact sur les participants. Les directions provinciales, les services communaux et les acteurs de reboisement ont commencé à étudier l'organisation de l'atelier, de leur propre initiative et avec la même technologie.

Orientation proposée ⑦ :

Il faudra promouvoir l'établissement du plan du reboisement individuel.

Sur sa propre initiative, l'atelier avec la technologie de l'espace ouvert a été organisé par le projet. Il faut recommander donc l'organisation de tels ateliers pour promouvoir l'étude du contenu du plan du reboisement et l'élaboration de ce plan.

Il faudra examiner la possibilité, avec l'aide du gouvernement qui demeure significatif, de coupler l'élaboration du plan de reboisement et la mise en œuvre de ce plan en utilisant des plants de bonnes qualités.

Orientation proposée ⑧ :

Concernant le reboisement, les forêts et la terre couverte d'arbres, il est nécessaire d'examiner quantitativement les forêts et la terre arborée dans le cadre de l'utilisation du territoire national, à savoir que d'étudier macroscopiquement la disposition et la superficie des forêts et de la terre arborée nécessaires pour l'ensemble du pays et l'ensemble de chaque région, en considérant les conditions naturelles, les conditions socio-économiques et l'orientation politique. Ceci permettra de déterminer la quantité de reboisement macroscopique nécessaire à long et court termes auquel chaque acteur de reboisement individuel peut se référer, d'où la précision de nombre de plants macroscopiquement nécessaires.

Orientation proposée ⑨

Pour accroître les taux de réussite des plantations, tout initiateur de reboisement devra prévoir non seulement leur protection mais également leur entretien. Il est souhaitable d'organiser des campagnes/cérémonies d'entretien de plantation pour sensibiliser les promoteurs sur l'importance de l'entretien et la protection.

Axe 2 de la stratégie nationale : La promotion des espèces locales et prioritaires pour une meilleure adaptation aux conditions écologiques et ciblant l'intérêt économique

Sélection et promotion des espèces prioritaires pour chaque région

La situation actuelle :

Le Projet a effectué l'analyse des documents existants, l'étude des besoins des espèces et l'étude de la production de plants, du point de vue de bons arbres dans les terrains qui leur conviennent, des éléments qui peuvent contribuer à l'amélioration des revenus et du cadre de vie. A cela ont été ajoutés les éléments des espèces locales de chaque région pour faire l'étude globale. Nous avons ainsi sélectionné 4 à 6 espèces prioritaires pour chaque province (Ouagadougou et départements pour la région du Centre)

L'idée de base du projet sur les espèces prioritaires était que les espèces prioritaires soient les espèces sur lesquelles les activités du projet mettraient l'accent avec les ressources bien limitées sans que les espèces autres que les espèces prioritaires soient exclues.

Cette idée de base sur les espèces prioritaires a été valable dans les activités du projet, telles que l'élaboration des documents techniques, différentes formations, l'appui-conseil.

Orientation proposée ⑩

Il est souhaitable, pour l'avenir, d'utiliser, comme exemple valable et lors de la définition des espèces prioritaires pour les autres régions, la méthode de sélection

des espèces prioritaires du projet.

Conclusion

Face à l'urgence de trouver les solutions aux séquelles des perturbations climatiques et aux divers problèmes environnementaux, telle la dégradation de la couverture végétale et celle des sols, le reboisement constitue une alternative crédible. Pour cela il est souhaitable que la production des plants et le reboisement s'appuie sur ces orientations proposées. Cela passe également par la satisfaction de certaines conditions et principes à la fois économiques, méthodologiques, techniques et institutionnels. Cela reste possible à travers la mise en oeuvre des orientations.

IV. Calendrier d'exécution des activités (réalisées)

Le calendrier de l'exécution des activités (réalisées) de avril 2010 à fevrier 2013 est présenté avec l'histogramme comme suite.

V. Experts Japonais et équipements/matériels fournis

V.1. Envoi des experts japonais

Pour la mise en oeuvre du projet, quatre japonais avec M. Yasuhiko NISAWA comme conseiller principal ont été commis. La responsabilité des tâches assignées à chaque expert pour la première période est indiquée dans le tableau suivant.

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
NISAWA Yasuhiko	Conseiller en chef/production de plants (1) :	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle et orientation globale de l'ensemble du Projet• Collecte et analyse d'informations et de documents• Rédaction du rapport de démarrage (avant-projet)• Discussion/coordination avec divers organismes• Appui à l'organisation des réunions du Comité De pilotage• Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements des producteurs de plants.• Analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité d'agents forestiers.• Collecte/mise en ordre/analyse des informations/documents relatifs aux recherches et aux développements techniques sur les espèces pour le reboisement.• Sélection des espèces prioritaires.• Collecte des résultats de recherches existantes sur les espèces pour reboisement et d'informations relatives à la production de plants ainsi que l'élaboration du guide technique et du manuel de vulgarisation relatifs à la production de plants.• Etablissement du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers et des groupements de producteurs de plants.• Mise en œuvre du plan de renforcement de la capacité d'agents forestiers.• Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain.• Etablissement du système d'étude, de conseils, de collaboration et de coopération relatif aux plans de reboisement.• Organisation de l'atelier au niveau régional pour connaître les informations sur les besoins et offres en plants.

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'activités d'informations et organisation des séminaires de vulgarisation. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités de reboisement. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités productives des producteurs de plants et sur la gestion. • Collecte et évaluation d'informations sur la situation organisationnelle des producteurs de plants. • Collecte d'information sur l'orientation de la politique nationale de reboisement et sur celle des bailleurs de fonds. • Analyse des problèmes de la stratégie nationale de la production des plants. • Examen d'indicateurs du PDM. • Services relatifs au stage au Japon. • Rédaction des rapports d'avancement des activités du Projet. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. • Collaboration avec la mission d'étude d'évaluation à l'achèvement du Projet. • Collaboration et échange d'informations avec d'autres bailleurs de fonds. • Etablissement des propositions aux problèmes de la stratégie nationale de la production de plants, organisation de l'atelier et l'organisation du séminaire. • Appui à l'organisation du séminaire de synthèse. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet.
MATSUMOTO Junichiro	Chef adjoint Conseiller en chef/production de plants (2) /renforcement d'organisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et orientation global de l'ensemble du Projet en tant que chef adjoint • Collecte et analyse d'informations et de documents existants • Rédaction du rapport de démarrage (avant-projet) • Discussion/coordination avec divers organismes • Appui à l'organisation des réunions du Comité De pilotage • Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements des producteurs de plants. • Analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité des agents forestiers. • Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements des producteurs

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
		<p>de plants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des espèces prioritaires. • Collecte des résultats des recherches existantes sur les espèces pour reboisement et d'informations relatives à la production de plants ainsi que l'élaboration du guide technique et du manuel de vulgarisation relatifs à la production de plants. • Etablissement du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers et des groupements de producteurs de plants. • Mise en œuvre du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers. • Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain • . • Etablissement du système d'étude, de conseils, de collaboration et de coopération relatif aux plans de reboisement. • Organisation de l'atelier au niveau régional pour connaître les informations sur les besoins et offres en plants. • Mise en œuvre d'activités d'informations et organisation du séminaire de vulgarisation. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités de reboisement. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités productives des producteurs de plants et sur la gestion. • Collecte et évaluation d'informations sur la situation organisationnelle des producteurs de plants. • Collecte d'information sur l'orientation de la politique nationale de reboisement et sur celle des bailleurs de fonds. • Analyse des problèmes de la stratégie nationale de la production des plants. • Examen d'indicateurs du PDM. • Rédaction des rapports d'avancement des activités du Projet. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. • Collaboration avec la mission d'étude d'évaluation à l'achèvement du Projet. • Collaboration et échange d'informations avec d'autres bailleurs de fonds. • Etablissement des propositions aux problèmes de la stratégie nationale de la production de plants, organisation de l'atelier et l'organisation du

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
		séminaire. • Appui à l'organisation du séminaire de synthèse. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. •
TAKINAGA Sachiko	Production de plants (3)/gestion du Projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse d'informations et de documents existants • Rédaction du rapport de démarrage (avant-projet) • Discussion/coordination avec divers organismes • Appui à l'organisation des réunions du Comité De pilotage • Approvisionnement de matériels/équipements • Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements de producteurs de plants. • Analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité des agents forestiers. • Collecte/mise en ordre/analyse des informations/documents relatifs aux recherches et aux développements techniques sur les espèces pour le reboisement. • Sélection des espèces prioritaires. • Collecte des résultats des recherches existantes sur les espèces pour le reboisement et d'informations relatives à la production de plants ainsi que l'élaboration du guide technique et du manuel de vulgarisation relatifs à la production de plants. • Etablissement du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers et des groupements de producteurs de plants. • Mise en œuvre du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers. • Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain. • Organisation de l'atelier au niveau régional pour connaître les informations sur les besoins et offres en plants. • Mise en œuvre d'activités d'informations et organisation du séminaire de vulgarisation. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités de reboisement. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités productives des producteurs de plants et sur la gestion. • Collecte et évaluation d'informations sur la situation organisationnelle des producteurs de plants.

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
		<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'information sur l'orientation de la politique nationale de reboisement et sur celle des bailleurs de fonds. • Analyse des problèmes de la stratégie nationale de la production des plants. • Services relatifs au stage au Japon. • Examen d'indicateurs du PDM. • Rédaction des rapports d'avancement des activités du Projet. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. • Collaboration avec la mission d'étude d'évaluation à l'achèvement du Projet. • Collaboration et échange d'informations avec d'autres bailleurs de fonds • Etablissement des propositions aux problèmes de la stratégie nationale de la production de plants, organisation de l'atelier et l'organisation du séminaire. • Appui à l'organisation du séminaire de synthèse. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. • Comptabilité et règlement
SAKAI Fumiko	Techniques de production des plants :	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse d'informations et de documents existants • Rédaction du rapport de démarrage (avant-projet) • Discussion/coordination avec divers organismes • Appui à l'organisation des réunions du Comité De pilotage • Etude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements de producteurs de plants. • Analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité d'agents forestiers. • Collecte/mise en ordre/analyse des informations/documents relatifs aux recherches et aux développements techniques sur les espèces pour le reboisement. • Sélection des espèces prioritaires. • Collecte des résultats des recherches existantes sur les espèces pour le reboisement et d'informations relatives à la production de plants ainsi que l'élaboration du guide technique et du manuel de vulgarisation relatifs à la production de plants. • Etablissement du plan de renforcement de la capacité des agents forestiers et des groupements

Nom et prénom	Charge	Contenu de projet
		<p>de producteurs de plants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan de renforcement de la capacité d'agents forestiers. • Etablissement et mise en œuvre du plan de suivi sur le terrain. • Organisation de l'atelier au niveau régional pour connaître les informations sur les besoins et offres en plants. • Mise en œuvre d'activités d'informations et organisation du séminaire de vulgarisation. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités de reboisement. • Collecte et évaluation d'informations sur les activités productives des producteurs de plants et sur la gestion. • Collecte et évaluation d'informations sur la situation organisationnelle des producteurs de plants. • Collecte d'information sur l'orientation de la politique nationale de reboisement et sur celle des bailleurs de fonds. • Analyse des problèmes de la stratégie nationale de la production des plants. • Examen d'indicateurs du PDM. • Rédaction des rapports d'avancement des activités du Projet. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet. • Collaboration avec la mission d'étude d'évaluation à l'achèvement du Projet. • Collaboration et échange d'informations avec d'autres bailleurs de fonds • Etablissement des propositions aux problèmes de la stratégie nationale de la production de plants, organisation de l'atelier et l'organisation du séminaire. • Appui à l'organisation du séminaire de synthèse. • Rédaction du rapport d'achèvement des activités du Projet.

Note : les parties en caractère gras constituent les activités principales.

V.2. Resume des Resultats du Projet

Niveau de corrélation de chaque «activité» du Projet à «Résultat»	
Activités	Situation des activités
0-1 Examen des activités existantes se rapportant au reboisement et à la production de plants.	Mise en œuvre des études suivantes : étude et analyse de la capacité technique et organisationnelle des groupements de production de plants , analyse de la situation actuelle pour le renforcement de la capacité des agents forestiers, étude de l'état des lieux du plan de reboisement réalisées au cours de la première année. En outre, ils sont continuellement analysés par le biais des ateliers de concertation organisés chaque année du Projet.
0-2 Assurer la structure de mise en œuvre du Projet ainsi qu'une marge de manœuvre pour ajustement	Le Directeur des Forêts est le coordonnateur national du Pojet.
1-1 Faire une synthèse des résultats des études existants sur les espèces d'arbres prioritaires 1-2 Sélectionner au moins 3 espèces d'arbres prioritaires par province dans les régions concernées	Au cours de la première année du Projet, une étude sur les espèces prioritaires a été réalisée à l'attention des personnes concernées, et 5 ou 6 espèces prioritaires ont été sélectionnées dans chaque province. Les espèces d'arbres prioritaires ont été positionnées comme telles du point de vue des activités du Projet se rapportant à l'amélioration des techniques de production des plants, et sont utilisées pour la mise en œuvre de la formation et l'élaboration du matériel didactique.
1-3 Créer le matériel didactique relatif aux techniques de production de plants afin de promouvoir / vulgariser les espèces d'arbres prioritaires.	Pour ce qui est du matériel didactique, une ébauche a été réalisée au cours de la première année, et le paquet a été finalisé au cours de la deuxième (Élaboration d'une version en français et en mooré) : « Guide technique pour la production de plants » (pour les agents forestiers), « Manuel de vulgarisation des techniques de production de plants » (pour les producteurs de plants), « Fiches techniques des dix espèces prioritaires dans la zone d'intervention du Projet » (pour les résidents ordinaires) Au cours de la troisième année, il est prévu que le matériel en question soit vérifié par des personnes connaissant très bien le sujet et qu'une réunion pour son approbation soit organisée par le ministère.
1-4 Réaliser auprès des agents forestiers des formations en technique de production de plants nécessaires à la promotion / vulgarisation des espèces d'arbres prioritaires	Une formation destinée aux agents forestiers a été mise en œuvre chaque année du Projet. (Pour les deuxième et troisième années, la formation a été dispensée en deux fois.) (1) En ce qui concerne les techniques de production de plants, une formation à laquelle participaient 53 agents forestiers a été mise en œuvre sur une période de 20 jours (4 x 5 jours de formation) aux mois de septembre et d'octobre 2010. (2) En ce qui concerne les techniques de production de plants et les techniques de récolte des semences par soi-même, une formation à laquelle participaient 54 agents forestiers a été mise en œuvre sur une période de 16 jours (4 x 4 jours de formation) aux mois de

	<p>janvier et de février 2011.</p> <p>(3) En ce qui concerne la gestion organisationnelle et le marketing, une formation à laquelle participaient 55 agents forestiers a été mise en œuvre sur une période de 12 jours (4 x 3 jours de formation) au mois de septembre 2011.</p> <p>(4) En ce qui concerne le marketing, et les méthodes de communication des techniques, une formation à laquelle participaient 58 agents forestiers a été mise en œuvre sur une période de 16 jours (4 x 4 jours de formation) au mois de janvier 2012.</p> <p>(5) La dernière formation des 56 agents forestiers a été mise en œuvre sur une période de 8 jours (4 x 2 jours de formation) au mois de janvier 2013.</p>
<p>1-5 Les agents forestiers formés organisent des formations à l'intention des groupements de production de plants sur les espèces prioritaires.</p>	<p>Ce type de formation a été mis en œuvre à 1 occasion au cours de la deuxième année, et à 2 reprises au cours de la troisième année, la deuxième occurrence étant au cours de la deuxième moitié de l'année.</p> <p>(1) En ce qui concerne les thèmes tels que les techniques de production de plants, 391 producteurs de plants au total ont participé à une formation mise en œuvre aux mois de février et de mars 2011 dans 34 communes et 4 districts, à raison de 3 jours de formation par commune / district.</p> <p>(2) En ce qui concerne les thèmes tels que la gestion organisationnelle, et le marketing, 392 producteurs de plants au total ont participé à une formation mise en œuvre aux mois de février et de mars 2012 dans 37 communes, à raison de 3 jours de formation par commune.</p> <p>(3) En ce qui concerne les thèmes tels que la gestion organisationnelle, et le marketing, 392 producteurs de plants au total ont participé à une formation mise en œuvre aux mois de février et de mars 2012 dans 37 communes, à raison de 3 jours de formation par commune.</p> <p>(4) En ce qui concerne les thèmes de revue de dernière formation et de prospective dans la future, 371 producteurs de plants ont participé à une formation mise en œuvre au mois de janvier 2013 dans 36 communes, à raison de 1 jour de formation par commune.</p>
<p>1-6 Les agents forestiers effectuent un suivi technique régulier sur le terrain auprès des groupements de production de plants.</p>	<p>Les agents forestiers ont effectué ce suivi sur le terrain sous forme de visites au cours des deuxième et troisième années du Projet.</p> <p>(1) Le suivi sur le terrain en question a été mis en œuvre du mois d'avril au mois de juillet 2011 dans 20 endroits au total, répartis comme suit : 6 communes / districts dans la région du Centre, et 14 communes dans la région du Nord.</p> <p>(2) Le suivi sur le terrain en question a été également mis en œuvre du mois d'avril au mois de juillet 2012 dans</p>

	20 endroits au total, répartis comme suit : 6 communes dans la région du Centre, et 14 communes dans la région du Nord.
2-1 Organiser au niveau régional et au niveau des communes des ateliers de concertation afin de clarifier la demande / les besoins annuels en plants.	<p>Ces ateliers de concertation se sont tenus chaque année du Projet.</p> <p>(Ateliers de concertation au niveau régional)</p> <p>(1) Les ateliers de concertation se sont tenus en octobre 2010 dans la région du Centre (27 personnes), et dans la région du Nord (72 personnes).</p> <p>(2) Les ateliers de concertation se sont tenus en février 2011 dans la région du Centre (22 personnes), et dans la région du Nord (48 personnes).</p> <p>(3) Les ateliers de concertation se sont tenus en février 2012 dans la région du Centre (27 personnes), et dans la région du Nord (50 personnes).</p> <p>(4) Les ateliers de concertation se tiennent en février 2013 dans la région du Centre et dans la région du Nord.</p> <p>(Ateliers de concertation au niveau des communes)</p> <p>(1) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2010 dans 7 communes de la région du Centre auxquels a participé un total de 242 personnes.</p> <p>(2) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2010 dans 13 communes de la région du Nord auxquels a participé un total de 418 personnes.</p> <p>(3) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2011 dans 7 communes de la région du Centre auxquels a participé un total de 254 personnes.</p> <p>(4) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2011 dans 14 communes de la région du Nord auxquels a participé un total de 468 personnes.</p> <p>(5) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2012 dans 6 communes de la région du Centre auxquels a participé un total de 212 personnes.</p> <p>(6) Les ateliers de concertation se sont tenus en décembre 2012 dans 14 communes de la région du Nord auxquels a participé un total de 479 personnes.</p>
2-2 Mener des activités de sensibilisation et de vulgarisation de production des plants bien planifiée.	<p>Un bulletin d'information a été publié / le matériel didactique a été distribué.</p> <p>Les ateliers de concertation ont été couverts dans les journaux.</p> <p>Le Cadre Directeur a été distribué lors du lancement national de la Campagne de reboisement.</p>
3-1 Analyser la problématique de la mise en œuvre de la SNPP	La problématique a été analysée dans le contexte des activités du Projet.
3-2. Organiser des ateliers de travail afin d'échanger des informations sur les plans de reboisement qui s'avèrent constituer la condition préalable d'une très haute importance pour la planification de la production des plants.	Des ateliers de travail ont été organisés au cours de la troisième année du Projet du mois de juillet au mois de septembre 2012, et une réunion de suivi des ateliers de travail s'est tenue en juillet.
3-3 Formuler des propositions visant à résoudre la	En ce qui concerne les propositions de solution, le degré de

problématique (3-1).	mise en œuvre de chacune des activités mises en exergue dans la SNPP (ainsi que dans le Cadre Directeur) sera priorisé et rehaussé conformément aux activités du Projet.
----------------------	--

V.3. Formations (réalisées)

	Période	Nombre de participants	Principaux thèmes
1 ^{ère} formation des agents forestiers	Septembre en octobre 2010 (5 jours)	53 personnes (19 du Centre et 34 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des semences • Aménagement, composition, planification pour les pépinières • Prétraitement des semences • Compost (fabrication des engrais) • Préparation du semis et de la terre • Fabrication des pots et rangement • Semis • Ravageurs et maladies • Technique de production des plants d'essence prioritaire • Greffage, bouture et marcottage • Méthode d'analyse des résultats d'études des capacités de producteurs de plants, et méthode d'établissement du programme de formation
2 ^{ème} formation des agents forestiers	Janvier en février 2011 (4 jours)	54 personnes (19 du Centre et 35 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de production de plants (production de plants, greffage, etc.) : Cours théorique et pratique • Techniques de récolte des semences par soi-même : Cours théorique et pratique • Directives et méthode pour la mise en œuvre de la formation (Formation des formateurs / préparation de la formation des producteurs de plants) : Cours théorique et pratique
3 ^{ème} formation des agents forestiers	Septembre 2011 (3 jours)	55 personnes (20 du Centre et 35 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Base des groupements et des coopératives • Gestion organisationnelle des groupements • Leadership • Stratégie de marketing dans le secteur forestier

	Période	Nombre de participants	Principaux thèmes
4 ^{ème} formation des agents forestiers	Janvier 2012 (4 jours)	58 personnes (20 du Centre et 38 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la production des plants de l'année écoulée • Gestion financière et comptable pour la gestion des plan • Stratégie de marketing pour la production des plants • Démarche et outils pour la formation technique destinée aux producteurs de plants : Cours théorique et pratique en groupe)
5 ^{ème} formation des agents forestiers	Janvier 2013 (2 jours)	56 personnes (19 du Centre et 37 du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des activités mises en œuvre • Prospective post formation : conception des actions

	Période	Nbres séance	Total participants	Principaux thèmes
1 ^{ère} formation des producteurs de plants	Février en mars 2011 (3 jours pour chaque séance)	20	391 pers.	Technique de culture de plants (préparation de terre, fabrication des pots, prétraitement de semences, semis, gestion), cahier de pépinière, technique de greffage
2 ^{ème} formation des producteurs de plants	Février en mars 2012 (3 jours pour chaque séance)	20	392 pers.	Technique de culture de plants, cahier de pépinière, marketing relatif à la production de plants, gestion organisationnelle du groupement, gestion comptable, technique de greffage
3 ^{ème} formation des producteurs de plants	Janvier 2013 (1 jour pour chaque séance)	20	371 pers.	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des activités mises en œuvre - Prospective post formation : conception des actions

V.4. Equipments Fournis (realisées)

Performance des intrants (investissement en moyens matériels)												
Article	Fournisseur	Endroit	Numéro de série	Date d'arrivée	Prix (yen)	Prix (FCFA)	Catégorie de Budget	Nbr. introduit	Nbr. détruit	Nbr. actuel	Raison de destruction / remarques	
TOYOTA PRADO		Bureau de projet					Bureau JICA au BF	1	1	0		
MOTO YAMAHA YBR125		DPEDD					Bureau JICA au BF	5	5	0		
		DDEDD										
Ordinateur Hq DX7500	O.C.B Omnium Computer Bureaulique	Bureau de projet		2010/4/13		659,000	JOFCFA	2	2	0		
Imprimante hp Laserjet 2055dn	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		275,000	JOFCFA	1	1	0		
Projecteur EX7200	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		450,000	JOFCFA	1	1	0		
Ecran pour projecteur	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		200,000	JOFCFA	1	1	0		
Ordinateur Satellite U500	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		490,000	JOFCFA	1	1	0		
Stabilisateur	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/14		90,000	JOFCFA	1	1	0		
Module d'impression recto-verso pour photocopieuse Canon iR 2010	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/5/17		650,000	JOFCFA	1	1	0		
Stabilisateur	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/7/30		45,000	JOFCFA	1	1	0		
Photocopieuse Canon iR2010	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/5/11		675,000	JOFCFA	1	1	0		
téléphone/Fax	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		136,900	JOFCFA	1	1	0		
Imprimante en couleur	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/4/13		200,000	JOFCFA	1	1	0		
appareil-photo numérique	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/5/7		185,000	JOFCFA	1	1	0		
caméra vidéo numérique	Bessel Equipements SARL	Bureau de projet		2010/7/30		265,000	JOFCFA	1	1	0		

V.5. Bilan financier

CATEGORIES	1ere annee			Zeme annee			3eme annee			TOTAL		
	Patie J	Partie BF	Sous-total	Patie J	Partie BF	Sous-total	Patie J	Partie BF	Sous-total	Patie J	Partie BF	Total
1 TRAVAUX												
1,1 Travaux Forestiers (indemnités, frais de missions)	8,685,500	0	8,685,500	16,126,100	6,243,750	22,369,850	30,397,300	8,325,000	38,722,300	55,208,900	14,568,750	69,777,650
1,2 Autres travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-Total(1)	8,685,500	0	8,685,500	16,126,100	6,243,750	22,369,850	30,397,300	8,325,000	38,722,300	55,208,900	14,568,750	69,777,650
2 BIENS												
2,1 Matériels informatiques	5,051,400	0	5,051,400	0	0	0	0	0	0	5,051,400	0	5,051,400
2,2 Mobiliers	233,740	0	233,740	0	0	0	0	0	0	233,740	0	233,740
Sous-Total(2)	5,285,140	0	5,285,140	0	0	0	0	0	0	5,285,140	0	5,285,140
3 SERVICES												
3,1 Experts Locaux (Divers Activités)	10,196,000	0	10,196,000	1,300,000	0	1,300,000	7,000,000	0	7,000,000	18,496,000	0	18,496,000
3,2 Formation (formation des agents forestiers/ prod)	6,657,957	0	6,657,957	39,816,000	0	39,816,000	60,446,186	0	60,446,186	106,920,143	0	106,920,143
3,3 Elaboration des manuels	156,000	0	156,000	5,726,000	0	5,726,000	0	0	0	5,882,000	0	5,882,000
3,4 Insurance for Vehicles and motos	530,303	0	530,303	0	0	0	0	0	0	530,303	0	530,303
Sous-Total(3)	17,540,260	0	17,540,260	46,842,000	0	46,842,000	67,446,186	0	67,446,186	131,828,446	0	131,828,446
4 FONCTIONNEMENT												
4,1 Dépenses personne locale	9,299,823	0	9,299,823	14,823,370	0	14,823,370	22,900,310	0	22,900,310	47,023,503	0	47,023,503
4,2 Entretien et réparation des équipements	966,418	0	966,418	1,990,367	0	1,990,367	4,886,453	0	4,886,453	7,843,238	0	7,843,238
4,3 Location de voiture, Carburant	5,908,127	0	5,908,127	6,457,800	0	6,457,800	13,266,858	0	13,266,858	25,632,785	0	25,632,785
Sous-Total(4)	16,174,368	0	16,174,368	23,271,537	0	23,271,537	41,053,621	0	41,053,621	80,499,526	0	80,499,526
5 FRAIS GENERAUX												
5,1 Fourniture de bureau	1,552,250	0	1,552,250	1,977,935	0	1,977,935	2,841,960	0	2,841,960	6,372,145	0	6,372,145
5,2 Frais de communication	1,046,886	0	1,046,886	1,947,211	0	1,947,211	2,720,449	0	2,720,449	5,714,546	0	5,714,546
5,3 Frais de reliure et de traduction	2,826,340	0	2,826,340	1,929,584	0	1,929,584	2,339,050	0	2,339,050	7,094,974	0	7,094,974
5,4 Frais de information	0	0	0	0	0	0	7,575,000	0	7,575,000	7,575,000	0	7,575,000
5,5 Divers	846,500	0	846,500	3,053,100	0	3,053,100	7,612,460	0	7,612,460	11,512,060	0	11,512,060
Sous-Total(5)	6,271,976	0	6,271,976	8,907,830	0	8,907,830	23,088,919	0	23,088,919	38,268,725	0	38,268,725
6 Others												
6.1 Formation au Japon	37,878,788	0	37,878,788	0	0	0	0	0	0	37,878,788	0	37,878,788
Sous-Total(6)	37,878,788	0	37,878,788	0	0	0	0	0	0	37,878,788	0	37,878,788
Total(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	91,836,032	0	91,836,032	95,147,467	6,243,750	101,391,217	161,986,026	8,325,000	170,311,026	348,969,525	14,568,750	363,538,275

VI. L'exécution et la gestion du projet

VI. 1 Leçons à tirer

Le but global du projet d'appui à la filière de production de plants au Burkina Faso est que « les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées », alors que l'objectif spécifique de ce projet est que « la production de plants bien planifiée est promue dans les régions concernées. » Les résultats attendus de ce projet sont les suivants : (1) l'amélioration technique des producteurs de plants appartenant au groupement de production des plants, (2) le partage renforcé des informations entre les intéressés de la production de plants et du reboisement en vue d'une production des plants planifiée, et (3) la proposition de la politique relative à l'orientation de la production des plants plus planifiée en la mettant en rapport avec les activités de reboisement.

Le présent projet a été exécuté pour la période de 3 ans (d'avril 2010 à mars 2013) dans les 2 régions du Nord et du Centre.

Le Burkina Faso a élaboré « la Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso » en 2007 et « le Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso » en 2010. Bien que leur mise en pratique ne soit pas encore suffisante, cette stratégie et le cadre directeur sont des documents de synthèse réalisés sur la base de la politique et de la pratique faites jusqu'alors en matière de la production de plants et de reboisement. Pour la mise en œuvre du présent projet, ces documents ont été donc considérés comme document de politique de base de la part du Burkina Faso.

Le projet cherche à améliorer la qualité des plants produits, et à mieux équilibrer, à travers l'amélioration de l'échange des informations, la demande et l'offre des plants à produire et à planter. Il cherche également à faciliter, à travers les activités du projet, la mise en pratique de ce qui est décrit dans lesdits documents de politique du Burkina Faso, à faire des propositions visant à rendre ces documents plus pratiques, et à contribuer, après le projet, au développement autonome de la production des plants et à la promotion de reboisement avec la réalisation de la production de plants de qualité encore plus élevée au Burkina Faso.

Le poste de responsable général du Projet est occupé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Burkina Faso, le poste de directeur du Projet par le Directeur Général des Forêts et de la Faune et le poste de coordinateur national par le Directeur des Forêts.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Burkina Faso a connu, en janvier 2012, quelques remaniement conduisant au remplacement du Secrétaire Général, et du Directeur Général des Forêts et de la Faune (changée, lors de

la remaniement, de l'ancienne Directeur Général de Conservation de la Nature). Il en est de même pour le Directeur Régional du Centre, le Directeur Régional du Nord, le Directeur Provincial de Kadiogo de région du Centre et le Directeur Provincial de Yatenga de région du Nord. Les activités du projet se sont poursuivies conformément au principe décrit ci-haut même après ladite mutation en maintenant une collaboration étroite.

Dès le début du projet, le poste de coordinateur national du projet fut occupé par le Directeur des Forêts, qui en est aussi responsable de la part administrative. Ceci présente l'avantage que les activités du projet sont mises en relation suffisante avec l'administration, mais il y avait un inconvénient, à savoir que le directeur, très pris, ne puisse pas s'occuper uniquement du projet. Pour la mise en œuvre du projet, il s'est cependant efforcé de favoriser cet avantage tout en minimisant cet inconvénient.

Le projet a été mis en œuvre pendant 3 ans (d'avril 2010 à mars 2013) des activités notamment : le soutien à l'organisation de l'atelier de concertation de niveau régional et de niveau communal dans la région concernée, la mise en œuvre de la formation relative au renforcement des capacités des agents forestiers des régions et provinces concernées, le soutien à la formation des producteurs de plants et au suivi sur le terrain (y compris la approvisionnement des pots et semences, comme matériel et matériau pour la formation et l'entraînement) que les agents forestiers prennent en charge, le soutien à l'atelier relatif au plan de reboisement, la rédaction des manuels techniques, la production de vidéo-film de promotion du «Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisement au Burkina Faso» noté ci-dessus.

L'année 2011 a connu une crise politique et militaire et une évacuation temporaire des experts de la JICA, mais cela n'a pas été un grand obstacle pour de bon déroulement du projet. L'ordre public est revenu et tous ont retrouvé leur sang-froid. Cependant pour mener les activités du projet en toute sécurité, nous avons respecté les consignes données par la direction du bureau de la JICA Burkina Faso conseillant notamment d'éviter d'aller au-delà de Ouahigouya, chef-lieu de la région du Nord, vers la partie nord de cette région.

Le 1^{er} comité de pilotage s'est tenu en octobre 2010, 2^{ème} comité en avril 2011, 3^{ème} comité en octobre 2011, 4^{ème} comité en novembre 2012 et 5^{ème} comité en février 2013. L'évaluation intermédiaire du projet a été organisée sous forme de la téléconférence entre le siège de la JICA et le bureau JICA au Burkina Faso en présence également des experts japonais.

L'évaluation finale conjoint du projet s'est bien déroulée de septembre à octobre avec l'assistance nécessaire du personnel du projet.

VI.2. PDMs

VI.2.1 PDMs du projet sont suivants:

PDM ver0 est celui au debut du projet.

PDM ver1 est celui approve au comite de pilotage du avril, 2011.

PDM ver2 est celui approve au comite de pilotage du septembre, 2011.

PDM ver.0

projet : Projet d'appui à la filière de production de plants au Burkina Faso

Durée du Projet: 3 ans (2010 - 2013)

Organismes exécutants: Ministère de l'Environnement et le Cadre de Vie (MECV) , Direction des Forêts (DiFor)

Sites d'intervention: 2 régions à savoir Centre et Nord

Groupes Bénéficiaires: (bénéficiaires directs) : agents forestiers des structures centrales et déconcentrées des régions d'intervention, des pépiniéristes des deux régions, utilisateurs de plants : (bénéficiaires indirects) :habitants des régions d'intervention

SOMMAIRE NARRATIF	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
But global Les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées.	1. L'écart entre les prévisions et les superficies réellement reboisées se réduit	1. Les statistiques de la DiFor	<ul style="list-style-type: none"> La politique de reboisement reste inchangée
Objectif du Projet La production de plants bien planifiée est promue dans les régions d'intervention.	1. La baisse du reliquat ou du manque des plants dans les régions ciblées (nombre de plants produits, réussis, livrés) 2. L'augmentation du nombre de plants vendus pour le reboisement privé (par espèce, usage, client)	1. Les statistiques de la DiFor et/ou l'enquête menée par le Projet	<ul style="list-style-type: none"> La politique de reboisement reste inchangée La situation socio-économique des régions ciblées reste stable Le soutien des partenaires pour le reboisement se maintient
Résultats Attendus 1. Les techniques de production de plants des pépiniéristes des groupements sont améliorées.	1-1. L'amélioration du niveau de compréhension des pépiniéristes des groupements et des agents forestiers concernés sur la technique de production de plants des espèces prioritaires 1-2. La baisse des coûts de production et la hausse de rentabilité des pépinières des membres de groupements des régions d'intervention	1. Rapport de formation, l'interview des groupements 2. L'enquête menée par le Projet	<ul style="list-style-type: none"> Les catastrophes naturelles susceptibles d'affecter les ressources forestières ne surviendront pas La bonne gouvernance est assurée à tous les niveaux
2. Les échanges d'informations entre les acteurs* concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcées afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants.	2-1. Le degré de satisfaction des participants à l'atelier de concertation** au sujet du partage des informations 2-2. L'augmentation du nombre de plants livrés ainsi que l'augmentation du % de plants livrés sur les plants produits par les groupements dans les régions d'intervention	1. L'interview des participants à l'atelier de concertation 2. L'enquête menée par le Projet	

<p>3. Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont élaborées.</p>	<p>3-1. L'évaluation de la mise en œuvre de la SNPP 3-2. Des propositions soumises (3-1) sont adoptées par le Comité de Pilotage.</p>	<p>1. Les statistiques de la DiFor et/ou le rapport du Projet 2. Les procès-verbaux du Comité de Pilotage</p>	
<p>Activités 0-1 Faire la revue des activités concernées par le reboisement et la production de plants 0-2 Définir les modalités et mécanismes de la mise en œuvre du Projet</p> <p>1-1 Faire une synthèse des résultats d'étude existants sur les espèces prioritaires 1-2 Sélectionner les 3 espèces prioritaires et par province 1-3 Créer les matériels pédagogiques pour la formation technique de production de plants afin de promouvoir les espèces prioritaires 1-4 Réaliser des formations d'agents forestiers en techniques de production de plants nécessaires à la promotion des espèces prioritaires 1-5 Les agents forestiers formés (1-3) organisent des formations de groupements pépiniéristes sur les espèces prioritaires 1-6 Les agents forestiers effectuent le suivi régulier sur le terrain des groupements concernés</p> <p>2-1 Organiser au niveau régional l'atelier de concertation* afin de clarifier le besoin annuel en plants de la prochaine campagne</p> <p>3-1 Analyser la problématique de la mise en œuvre de la SNPP**. 3-2 Formuler les propositions afin de résoudre la problématique (3-1).</p>		<p>Intrants</p> <p>Partie japonaise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • experts qualifiés en planification de production de plants, et autres experts selon les besoins du Projet afin de mettre en œuvre efficacement le Projet • équipements ; matériel informatique, véhicule et autres matériels nécessaires à la mise en œuvre du Projet • formation ; • frais opérationnels de mise en œuvre des activités du Projet <p>Partie burkinabé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • personnel national de contrepartie ; Directeur de la Direction de tutelle du Projet Coordonnateur national Personnel technique aux niveaux des structures centrales et déconcentrées • locaux et commodités • Fond de contrepartie nationale • données et informations nécessaires à la mise en œuvre du Projet 	<p>Conditions Préalables: • SNPP** se maintient</p>

N.B.

Utilisateurs de plants : les projets de développement, les Partenaires Techniques et Financiers, les collectivités territoriales, les utilisateurs privés (ONGs, les associations, les paysans), et les autres acheteurs

Groupe de producteurs de plants : l'unité de producteurs groupés au niveau le plus bas et officiellement reconnue

Producteurs de plants : les producteurs de plants enregistrés auprès des DRECVs, DPECVs, SDECVs

*Atelier de concertation : les producteurs de plants indépendants ne faisant pas partie d'un groupement pourront y participer.

**SNPP : Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso

Project Design Matrix (PDM 1)

Nom du projet : Projet d'Appui à la Filière de Production de Plants au Burkina Faso

Période de la coopération : Trois ans à compter de l'envoi du premier expert en 2010

Agence d'exécution : Direction des Forêts (DiFor) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)

Zone cible du Projet : Deux régions (Régions du Centre et du Nord)

Bénéficiaire : (Bénéficiaire directs) Agents forestiers de la DiFor, des DRECVs et des DPECVs, producteur de plants^{*1}, utilisateurs de plants^{*2}

(Bénéficiaires indirects) Population dans les régions du Centre et du Nord.

SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLE	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
But global Les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées.	1. La diminution de problèmes de reliquat ou de manque de plants lors du reboisement dans les régions concernées 2. Le taux de survie ⁵ est amélioré dans les régions concernées.	1. Statistiques de la DIFOR et interviews des participants lors des ateliers.	La politique de reboisement reste inchangée.
Objectif du Projet La production de Plants bien planifiée et efficace est promue dans les régions d'intervention.	1. L'augmentation du taux de ventilation ⁶ de plants produits dans les régions concernées(77%→85%) ⁷ 2. L'amélioration du taux de rentabilité ⁸ de la production de plants par des pépiniéristes des groupements dans les régions concernées(53%→70%) ³ .	1. Statistiques de la DiFor et/ou interviews des participants lors des ateliers. 2. Interviews des participants lors des ateliers, interviews des pépiniéristes appartenant à des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain.	La politique de reboisement reste inchangée. La situation socio-économique des régions ciblées reste stable. Le soutien des partenaires pour le reboisement se maintient.
Résultats attendus 1. Les techniques de production de plants des pépiniéristes des groupements ^{*3} sont améliorées.	1.1.L'amélioration du niveau de compréhension des agents forestiers concernés sur les techniques de production de plants portant sur les espèces prioritaires et aussi des pépiniéristes appartenant à des groupements dans les régions concernées (35, 22%→85%) ³ 1.2. L'amélioration du taux de germination et du taux de réussite ⁹ de la production de plants des pépiniéristes des groupements dans les régions concernées (81, 79%→85%) ³ .	1. Rapport de formation, interviews des pépiniéristes appartenant à des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain, et interviews des participants aux ateliers. 2. Interviews des pépiniéristes des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain et interviews des participants aux ateliers.	Les catastrophes naturelles susceptibles d'affecter les ressources forestières ne surviendront pas. La bonne gouvernance est assurée à tous les niveaux. La structure et les tendances de la vente de

⁵ Nombre de plants survivants après certain temps par rapport au nombre de plants au reboisement. Certain temps signifie ici après avoir passé une saison sèche (1 ou 2 ans selon la période du reboisement).

⁶ Nombre de plants expédiés au parmi les plants produits.

⁷ Le taux d'exécution sera décidé en concertation entre les deux parties et se enregistrera dans l'entente, avant l'évaluation à mi terme.

⁸ Bénéfice obtenu par les producteurs à travers l'expédition de plants, par rapport au coût de production de plants

⁹ Taux de réussite signifie le taux de survie de plants par rapport au taux de germination. Pour la survie de plants, il est nécessaire, après la germination de la semence, de ne pas faire mourir ou abimer les plants lors du transfert dans les pots ou pendant la production dans les pots.

SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLE	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
2. Les échanges d'information entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants.	2.1. Les pépiniéristes commencent à élaborer le plan de production de plants sur la base des informations obtenues dans les ateliers de concertation (27%→70%) ³ 2.2. L'augmentation du pourcentage d'utilisateurs de plants ayant été fournis en plants nécessaires par les producteurs (90%→95%) ³ .	L'interview des participants aux ateliers de concertation. (taux de satisfaction des informations obtenues, taux d'utilisation, situation d'élaboration du plan de production de plants, production réelle, etc.)	plants ne connaissance pas un changement majeur.
3. Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont définies.	3.1. Des propositions sur les défis du SNPP ainsi que les orientations sont approuvées par le Comité de Pilotage.	Les procès verbaux du Comité de Pilotage.	
<p>Activités</p> <p>0-1. Faire la revue des activités concernées par le reboisement et la production de plants</p> <p>0-2. Définir les modalités et mécanismes de la mise en œuvre du Projet</p> <p>1-1 Faire une synthèse des résultats d'études existants sur les espèces prioritaires</p> <p>1-2 Sélectionner au moins 3 espèces prioritaires par province dans les régions concernées</p> <p>1-3 Créer les matériels pédagogiques pour la formation technique en production de plants afin de promouvoir les espèces prioritaires</p> <p>1-4 Réaliser des formations à l'endroit des agents forestiers en technique de production de plants nécessaires à la promotion des espèces prioritaires</p> <p>1-5 Les agents forestiers formés (1-3) organisent des formations à l'intention des groupements de pépiniéristes sur les espèces prioritaires</p> <p>1-6 Les agents forestiers effectuent le suivi régulier sur le terrain des groupements concernés</p> <p>2-1. Organiser au niveau régional et /ou niveau départemental^{*4} l'atelier de concertation afin de clarifier le besoin annuel en plants pour la campagne prochaine</p> <p>3-1. Analyser la problématique de la mise en œuvre de la SNPP**</p> <p>3-2. Formuler des propositions afin de résoudre la problématique (3-1).</p>		<p>Intrants</p> <p>Partie japonaise :</p> <p>.experts : qualifiés en planification de production de plants et autres experts selon les besoins du Projet afin de mettre en œuvre efficacement le Projet.</p> <p>.équipement :</p> <p>Matériel informatique, véhicule et autres matériels nécessaires à la mise en œuvre du Projet</p> <p>.formation</p> <p>.frais opérationnels de mise en œuvre du Projet</p> <p>Partie burkinabè :</p> <p>.Personnel national de contrepartie Directeur de la Direction de tutelle du Projet Coordonnateur national Agents forestiers de la DIFOR, des DREDDs et des DPEDDs</p> <p>.Locaux et commodités</p> <p>.Fond de contrepartie nationale</p> <p>.données et informations nécessaires à la mise en œuvre du Projet</p>	<p>. De nombreux agents forestiers ayant été formés continuent leur service.</p> <p>Conditions Préalables : .SNPP** se maintient</p>

N.B.

^{*1} : Producteurs de plants : les producteurs de plants enregistrés auprès des DREDDs, DPEDDs, SDEDDs

^{*2} : Utilisateurs de plants : les projets de développements, les Partenaires techniques et Financiers, les collectivités territoriales, les utilisateurs privés (ONGs, les associations, les paysans) et les autres acheteurs

^{*3} : Groupement de producteurs de plants : l'unité de producteurs groupés au niveau le plus bas et officiellement reconnue

^{*4} : Atelier de concertation : les producteurs de plants indépendants ne faisant pas partie d'un groupement pourront y participer

**SNPP : Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso

Project Design Matrix ver2

Nom du projet : Projet d'Appui à la Filière de Production de Plants au Burkina Faso

Période de la coopération : 04.2010~03.2013

Agence d'exécution : Direction des Forêts (DiFor) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)

Zone cible du Projet : Deux régions (Régions du Centre et du Nord)

Bénéficiaire : (Bénéficiaires directs) Agents forestiers de la DiFor, des DREDDs et des DPEDDs, producteur de plants^{*1}, utilisateurs de plants^{*2}

(Bénéficiaires indirects) Population dans les régions du Centre et du Nord.

SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLE	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
But global Les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées.	1. La diminution de problèmes de reliquat ou de manque de plants lors du reboisement dans les régions concernées 2. Le taux de survie ^{*3} est amélioré dans les régions concernées.	1. Statistiques de la DIFOR et interviews des participants lors des ateliers.	La politique de reboisement reste inchangée.
Objectif du Projet La production de Plants bien planifiée et efficace est promue dans les régions d'intervention.	1. L'augmentation du taux de ventilation ^{*4} de plants produits dans les régions concernées(77%→85%) 2. Le taux de producteurs ayant rempli leurs cahiers de pépinières et de ventilation de leurs plants est de plus de 60%	1. Interviews des participants lors des ateliers. 2. Interviews des participant, interviews des pépiniéristes appartenant à des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain.	La politique de reboisement reste inchangée. La situation socio-économique des régions ciblées reste stable. Le soutien des partenaires pour le reboisement se maintient.
Résultats attendus 1. Les techniques de production de plants des pépiniéristes des groupements ^{*5} sont améliorées.	1.1.L'amélioration du niveau de compréhension des agents forestiers et groupements des producteur concernés sur les techniques de production de plants portant sur les espèces prioritaires et aussi des pépiniéristes appartenant à des groupements dans les régions concernées (35→85%, 22%→85%) 1.2. L'amélioration du taux de germination et du taux de réussite de la production de plants des pépiniéristes	1. Rapport de projet, rapport de formation, interviews des pépiniéristes appartenant à des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain, et interviews des participants aux ateliers. 2. Interviews des pépiniéristes des groupements ayant été la cible de formations pratiques sur le terrain et interviews des participants aux ateliers.	Les catastrophes naturelles susceptibles d'affecter les ressources forestières ne surviendront pas. La bonne gouvernance est assurée à tous les niveaux. La structure et les tendances de la vente de

SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLE	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
	des groupements dans les régions concernées (81%→85%, 79%→85%).		plants ne connaissance pas un changement majeur.
2. Les échanges d'information entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production planifiée de plants.	2.1. Les pépiniéristes commencent à élaborer le plan de production de plants sur la base des informations obtenues dans les ateliers de concertation (27%→70%) 2.2 Plus de 80% des participants aux ateliers de concertation sont satisfaits des informations reçues concernant le reboisement et la production des plants et ont compris leurs utilités pour la planification de la production et reboisement.	L'interview des participants aux ateliers de concertation. (taux de satisfaction des informations obtenues, taux d'utilisation, situation d'élaboration du plan de production de plants, production réelle, etc.)	
3. Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont définies.	3.1. Des propositions sur les défis du SNPP ainsi que les orientations sont approuvées par le Comité de Pilotage.	Les procès verbaux du Comité de Pilotage.	

SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLE	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>Activités</p> <p>0-3. Faire la revue des activités concernées par le reboisement et la production de plants</p> <p>0-4. Définir les modalités et mécanismes de la mise en œuvre du Projet</p> <p>1-1 Faire une synthèse des résultats d'études existants sur les espèces prioritaires</p> <p>1-2 Sélectionner au moins 3 espèces prioritaires par province dans les régions concernées</p> <p>1-3 Créer les matériels pédagogiques pour la formation technique en production de plants afin de promouvoir les espèces prioritaires</p> <p>1-4 Réaliser des formations à l'endroit des agents forestiers en technique de production de plants nécessaires à la promotion des espèces prioritaires</p> <p>1-5 Les agents forestiers formés organisent des formations à l'intention des groupements de pépiniéristes sur les espèces prioritaires</p> <p>1-6 Les agents forestiers effectuent le suivi régulier sur le terrain des groupements concernés</p> <p>2-1. Organiser au niveau régional et /ou niveau départemental l'atelier de concertation^{*6} afin de clarifier le besoin annuel en plants pour la campagne prochaine</p> <p>2-2. Les activités de sensibilisation et de vulgarisation de production des plants bien planifiée sont menées.</p> <p>3-1. Analyser la problématique de la mise en œuvre de la SNPP**</p> <p>3-2. Organiser un atelier de concertation afin d'échanger sur les plans de reboisement qui s'avèrent être les conditions préalable très importantes pour la planification de la production des plants.</p> <p>3-3. Formuler des propositions afin de résoudre la problématique (3-1).</p>		<p>Intrants</p> <p>Partie japonaise :</p> <p>.experts : qualifiés en planification de production de plants et autres experts selon les besoins du Projet afin de mettre en œuvre efficacement le Projet.</p> <p>.équipement :</p> <p>Matériel informatique, véhicule et autres matériels nécessaires à la mise en œuvre du Projet</p> <p>.formation</p> <p>.frais opérationnels de mise en œuvre du Projet</p> <p>Partie burkinabè :</p> <p>.Personnel national de contrepartie</p> <p>Directeur de la Direction de tutelle du Projet</p> <p>Coordonnateur national</p> <p>Agents forestiers de la DIFOR, des DREDDs et des DPEDDs</p> <p>.Locaux et commodités</p> <p>.Fond de contrepartie nationale</p> <p>.données et informations nécessaires à la mise en œuvre du Projet</p>	<p>De nombreux agents forestiers ayant été formés continuent leur service.</p> <p>Conditions Préalables :</p> <p>.SNPP** se maintient</p>

N.B.

^{*1} : Producteurs de plants : les producteurs de plants enregistrés auprès des DREDDs, DPEDDs, SDEDDs

^{*2} : Utilisateurs de plants : les projets de développements, les Partenaires techniques et Financiers, les collectivités territoriales, les utilisateurs privés (ONGs, les associations, les paysans) et les autres acheteurs

^{*3} : Nombre de plants survivants après certain temps par rapport au nombre de plants au reboisement. Certain temps signifie ici après avoir passé une saison sèche (1 ou 2 ans selon la période du reboisement).

^{*4} : Nombre de plants expédiés parmi les plants produits.

^{*5} : Groupement de producteurs de plants : l'unité de producteurs groupés au niveau le plus bas et officiellement reconnue

^{*6} : Atelier de concertation : les producteurs de plants indépendants ne faisant pas partie d'un groupement pourront y participer

**SNPP : Stratégie Nationale de Production de Plants au Burkina Faso

VI2.2 Degré de réalisation du projet

Aperçu du projet	Indicateurs	Réalizations réelles
<p>But global : Les actions de reboisement sont renforcées dans les régions concernées.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La diminution de problèmes de reliquat ou de manque de plants lors du reboisement dans les régions concernées. 2. Le taux de survie est amélioré dans les régions concernées 	<p>En ce qui concerne le reboisement et la production de plants, outre la SNPP de 2007, le CD a été formulé en 2010. Des ateliers de concertation, auxquels participent les personnes concernées par le reboisement telles que les producteurs de plants et les acteurs de reboisement, qui constituent la partie essentielle de ce CD, commencent à être organisés grâce au Projet, au niveau des communes et régions dans les deux régions cibles, et les stratégies pour remédier au problème de reliquat ou de manque de plants sont appliquées systématiquement.</p> <p>En ce qui concerne l'amélioration du taux de survie, le Projet fournit un appui à travers l'élaboration de matériel didactique, la formation des agents forestiers, la formation des producteurs de plants et le suivi sur le terrain, en tant qu'approche de l'amélioration de la qualité des plants qui constituent les facteurs importants du problème en question.</p> <p>Par ailleurs, l'organisation d'ateliers de travail concernant les plans de reboisement et différents défis que pose le reboisement ont été effectués.</p>
<p>Objectif du Projet : La production de plants bien planifiée et efficace est promue dans les régions d'intervention.</p>	<p>L'augmentation du taux de ventilation de plants produits dans les régions concernées par le Projet. (77% → 85%)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le taux de ventilation de plants produits dans les régions concernées par le Projet est passé de 77% à 85%.
	<p>Le taux de producteurs de plants remplissant leur cahier de pépinière et de ventilation de leurs plants est de plus de 60%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2. Le taux de producteurs de plants remplissant leur cahier de pépinière (quantités produites, quantités ventilées, etc.) est de plus de 65%.
<p>Resultats attendus</p>		
<p>Resultat 1 Les techniques de production des plants des pépiniéristes des groupements sont améliorées</p>	<p>I-1 L'amélioration du niveau de compréhension des agents forestiers et des producteurs de plants des groupements sur les techniques de production de plants portant sur les espèces prioritaires.</p>	<p>Le niveau technique des agents forestiers s'est amélioré de 35% à 72%. Spécialement pour les agents forestiers ayant directement pris part aux activités du projet, leur niveau technique s'est amélioré jusqu'à atteindre 78%. Le niveau technique des producteurs a aussi connu une amélioration considérable et est passé de 22% à 85%</p>

	1-2 L'amélioration du taux de germination et du taux de réussite de la production de plants des groupements de producteurs de plants dans les régions concernées.	Le taux de germination est passé de 81% à 89%. Le taux de réussite de la production de plants est passé de 79% à 93%.
Resultat 2 Les échanges d'informations entre les acteurs concernés par la production de plants et par le reboisement sont renforcés afin de mettre en œuvre la production bien planifiée de plants.	2-1 Les pépiniéristes commencent à élaborer le plan de production de plants sur la base des informations obtenues dans les ateliers de concertation. (27% → 70%)	La proportion de producteurs de plants, qui élaborent un plan de production de plants, est désormais supérieure ou égale à 78%.
	2-2 Plus de 80% des participants aux ateliers de concertation sont satisfaits des informations reçues concernant le reboisement et la production des plants et ont compris leur utilité pour la planification de la production et reboisement.	81% des producteurs de plants et 78% des acteurs de reboisement participant aux ateliers de concertation sont satisfaits des informations qu'ils recueillent lors de ces ateliers.
Resultat 3 Des orientations en vue d'une meilleure planification de la production des plants en rapport avec les actions de reboisement sont élaborées.	3-1 Des orientations proposées en relation avec la SNPP et le C.D sont faites.	L'approbation par le Comité de pilotage est attendue lors de sa tenue prévue au mois d'octobre 2012.

VI.3. Comite de Pilotage

Comite de pilotage	Date	Lieu	Sujet de discussion
Premier	18 Avril 2011	Salle de Conference, DIFOR	Rapport d'activites de premier annee Approbation de plan pour second anee Revision du PDM
Second	11 Octobre 2011	Salle de Conference, DIFOR	Rapport d'activite de second annee Revision du PDM
Troisieme	2 Novembre 2012	Salle de Conference, DIFOR	Rapport d'evaluation finale conjointe Approbation de plan pour la troisieme annee
Quatrieme	21 Fevrier 2013	Salle de Conference, DIFOR	Rapport final du projet Présentation du film

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces communément utilisées et préférées

Tableau 1 : Liste des espèces préférées par ordre de priorité

Région / Province / Commune / Ville	Espèces préférées (nombre de personnes ayant choisi cette espèce)
Région du Centre (Ville de Ouagadougou)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Mangifera indica</i> (33) ② <i>Parkia biglobosa</i> (31) ③ <i>Vitellaria paradoxa</i> (12) ④ <i>Adansonia digitata</i> (11) ⑤ <i>Eucalyptus camaldulensis</i> (9) ⑥ <i>Saba senegalensis</i> (7), <i>Anacardium occidentale</i> (7) ⑦ <i>Tamarindus indica</i> (6), <i>Moringa oleifera</i> (6) ⑧ <i>Bombax costatum</i> (3), <i>Acacia sp.</i> (3), <i>Azadirachta indica</i> (3), <i>Détarium microcarpum</i> (3)
Région du Centre (6 communes)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Parkia biglobosa</i> (140) ② <i>Mangifera indica</i> (133) ③ <i>Eucalyptus camaldulensis</i> (111) ④ <i>Vitellaria paradoxa</i> (61) ⑤ <i>Moringa oleifera</i> (25) ⑥ <i>Tamarindus indica</i> (23) ⑦ Goyavier (21) ⑧ <i>Acacia nilotica</i> (14) ⑨ <i>Lannea microcarpa</i> (11) ⑩ <i>Bombax costatum</i> (10)
Région du Nord, Province de Yatenga (13 communes)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Vitellaria paradoxa</i> (79) ② <i>Adansonia digitata</i> (78) ③ <i>Parkia biglobosa</i> (73) ④ <i>Lannea microcarpa</i> (53) ⑤ <i>Acacia albida</i> (37) ⑥ <i>Acacia senegal</i> (33), <i>Acacia nilotica</i> (33) ⑦ <i>Tamarindus indica</i> (30) ⑧ <i>Azadirachta indica</i> (28) ⑨ <i>Mangifera indica</i> (26)

Région / Province / Commune / Ville	Espèces préférées (nombre de personnes ayant choisi cette espèce)
Région du Nord, Province de Loroum (4 communes)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Adansonia digitata</i> (43) ② <i>Acacia senegal</i> (34) ③ <i>Acacia albida</i> (33) ④ <i>Azadirachta indica</i> (31) ⑤ <i>Vitellaria paradoxa</i> (28) ⑥ <i>Mangifera indica</i> (20) ⑦ <i>Lannea microcarpa</i> (18) ⑧ <i>Tamarindus indica</i> (17) ⑨ <i>Parkia biglobosa</i> (12), <i>Moringa oleifera</i> (12)
Région du Nord, Province de Zondoma (5 communes)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Vitellaria paradoxa</i> (47) ② <i>Parkia biglobosa</i> (38) ③ <i>Azadirachta indica</i> (34) ④ <i>Mangifera indica</i> (32) ⑤ <i>Adansonia digitata</i> (30) ⑥ <i>Saba senegalensis</i> (24) ⑦ <i>Acacia albida</i> (19) ⑧ <i>Eucalyptus camaldulensis</i> (18) ⑨ <i>Moringa oleifera</i> (17) ⑩ <i>Tamarindus indica</i> (11)
Région du Nord, Province de Passore (9 communes)	<ul style="list-style-type: none"> ① <i>Vitellaria paradoxa</i> (102) ② <i>Parkia biglobosa</i> (91) ③ <i>Mangifera indica</i> (87) ④ <i>Eucalyptus camaldulensis</i> (73) ⑤ <i>Adansonia digitata</i> (35), <i>Acacia albida</i> (35) ⑥ <i>Azadirachta indica</i> (30) ⑦ <i>Tamarindus indica</i> (27) ⑧ <i>Saba senegalensis</i> (22) ⑨ <i>Lannea microcarpa</i> (20)

Tableau 2 : Principales espèces les mieux vendues dans les zones concernées

Région / Province / Commune / Ville	Principales espèces les mieux vendues (dans l'ordre de vente)
Région du Centre (Ville de Ouagadougou)	① <i>Eucalyptus camaldulensis</i> ② <i>Acacia sp.</i> (surtout <i>Acacia nilotica</i>) ③ <i>Mangifera indica</i>
Région du Centre (6 communes)	① <i>Eucalyptus camaldulensis</i> ② <i>Acacia nilotica</i> ③ <i>Mangifera indica</i>
Région du Nord, Province de Yatenga (13 communes)	① <i>Azadirachta indica</i> ② <i>Acacia senegal</i> ③ <i>Adansonia digitata</i> , <i>Acacia nilotica</i> et <i>Parkia biglobosa</i>
Région du Nord, Province de Loroum (4 communes)	① <i>Azadirachta indica</i> ② <i>Acacia senegal</i> ③ <i>Acacia nilotica</i> , <i>Adansonia digitata</i> .
Région du Nord, Province de Zondoma (5 communes)	① <i>Azadirachta indica</i> ② <i>Adansonia digitata</i> ③ <i>Eucalyptus camaldulensis</i>
Région du Nord, Province de Passore (9 communes)	① <i>Eucalyptus camaldulensis</i> ② <i>Azadirachta indica</i> ③ <i>Mangifera indica</i>

Annexe 2 : Documents de references aux espèces prioritaires

- ‘Stratégie Nationale de Production de Plants’, MECV, 2007.
- ‘Catalogue de Semences Forestières 2008-2010’, CNSF.
- ‘Fiches de Production de Plants en Pépinière’, CNSF, 1993.
- ‘PROTECV : Programme Triennal du Secteur de l’Environnement et du Cadre de Vie’, MECV, 2010.
- ‘Stratégie de Plan d’Actions de Développement des Filières de Produits Forestiers Non Ligneux’, MECV, 2010.
- ‘Bilan annuel de la campagne de reforestation 2009’, MECV, 2009

Annexe 3 : Fiche de suivi des pépinières et des pépiniéristes

Fiche de suivi des pépinières et des pépiniéristes

Nom de l'agent :

Date de suivi :

DONNEES DE BASE DE LA PEPINIERE

Année de campagne :

Région/Province	Département/commune Village/Secteur
Nom et prénom du responsable de la pépinière	
Pépinière privée, mixte, masculin, féminin, de groupement (Nom)	
Accessibilité	Distance par rapport au poste forestier
Date d'installation	Superficie
Type de clôture	
Type de pépinière (temporaire, permanente)	
Infrastructure et investissements divers	
Matériel et outillage divers	
Source d'approvisionnement en eau (puits, barrage, forage, etc.)	
Situation du personnel / fonctionnement	
Source de financement	

Fiche de suivi des pépinières et des pépiniéristes

Nom de l'agent :

Date de suivi :

APPROVISIONNEMENT EN FACTEURS DE PRODUCTION

Année de campagne :

Pépinière de :

Désignation	Période ou Date de livraison	Provenance	Quantité
Terre			
Sable			
Fumier/compost			
Pots plastiques			
Semences (espèces)			
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
Matériel et outillage divers			
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
Produits de traitement			

Observations et appréciations générales

Fiche de suivi des pépinières

Nom de l'agent :

Date de suivi :

PRODUCTION DE PLANTS

Année de campagne :

Pépinière de :

Espèces	Prétraitement (Date, Type)	Semis (Date, Nombre)	Germination (Quantité en germination)	Re semis (Date, Nombre)	Démariage/ Repiquage (Date, Nombre)	Désherbage, Binage, Rhabillage (Date, Nombre)

Fiche de suivi des pépinières

Nom de l'agent :

Date de suivi :

ASPECT QUALITATIF DE PRODUCTION DE PLANTS

Année de campagne :

Pépinière de :

Etapes de la production (Questions)	Réponses des pépiniéristes	Observations et Conseils donnés par l'agent
Planification de la production		
Mélange du substrat		
Remplissage et classement des pots		
Acquisition et conservation des semences		
Prétraitement		

Fiche de suivi des pépinières

Nom de l'agent :

Date de suivi :

Etapas de la production (Questions)	Réponses des pépiniéristes	Observations et Conseils donnés par l'agent
Semis / Resemis		
Entretien des plantules (arrosage, désherbage, binage, démariage/repiquage, ombrage, rhabillage)		
Attaques et méthodes de lutte		
Multiplication végétative (Greffage...)		

NB : Pour chaque étape de la production l'agent formulera des questions à l'endroit des pépiniéristes afin de s'assurer de leur capacités techniques en matière de technique de production de plants et au besoin de les renforcer d'avantages.

(Ex.1 : **Planification de la production** : Les pépiniéristes possèdent ils des cahiers de pépinières, des bons de commandes, des reçus, etc.? Produisent-ils sur la base de commandes ?, etc.

Ex.2 : **Prétraitement** : Quel type de prétraitement ont ils utilisé ?, Pourquoi ce choix ?, etc.)

Observations et Appréciations générales :

Fiche de suivi des pépinières

Nom de l'agent :

Date de suivi :

PRODUCTION FINALE

Année de campagne :

Pépinière de :

Espèces	Quantité	Durée de séjour	Taille (moyenne)	Qualité des plants

Observations et Appréciations générales :

Fiche de suivi des pépinières

Nom de l'agent :

Date de suivi :

INVENTAIRE DE FIN DE CAMPAGNE

Année de campagne :

Pépinière de :

Espèces	Quantité Produite	Reste en stock
(<i>expl</i>) Khaya senegalensis	500	10

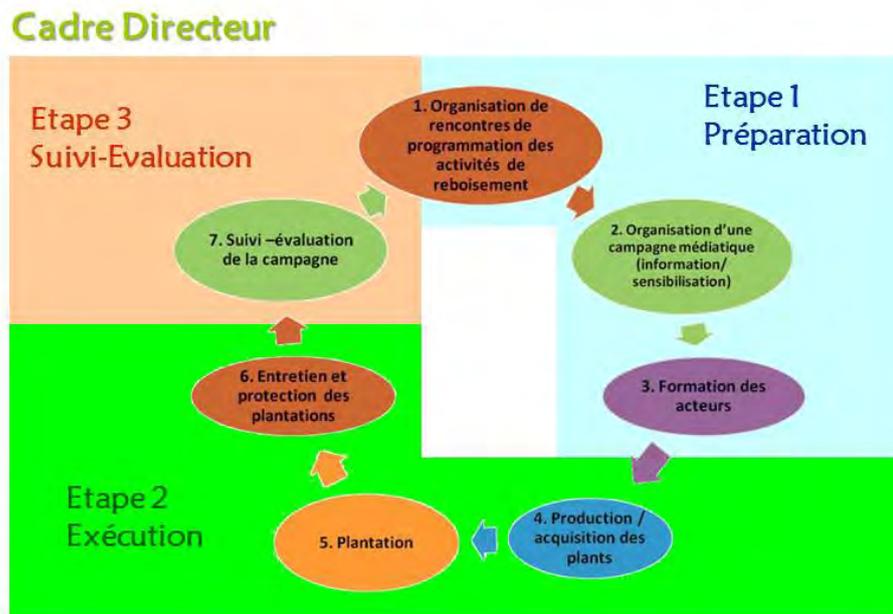
Observations et Appréciations générales :

Annexe 4 : Manuel pour la mise en œuvre de l'atelier de concertation de niveau communal



Dans le cadre du "Projet d'appui à la Filière de Production de Plants au Burkina Faso", un soutien a été apporté, au cours de ces trois dernières années, à la mise en œuvre des ateliers. Nous vous présentons ici les procédures et les idées appropriées au bon déroulement des ateliers conçus par "le Cadre Directeur".

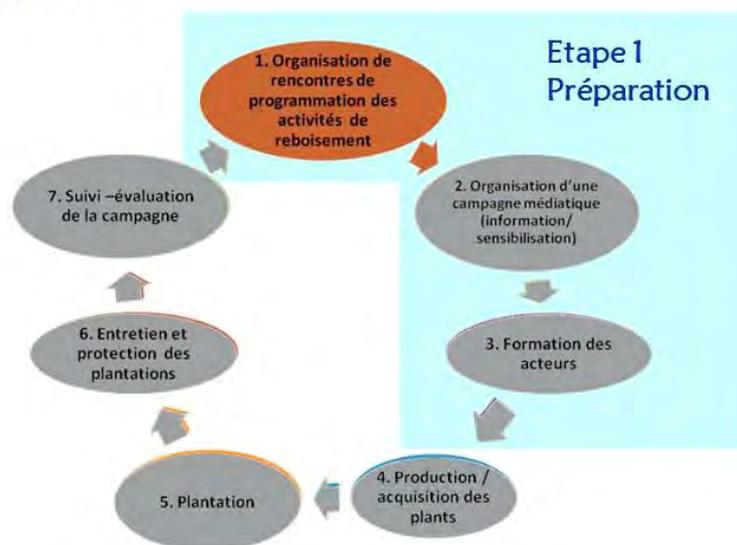
Contexte : Cadre Directeur de CNR



Le Cadre Directeur interprète les activités de reboisement de chaque année comme un cycle représenté dans la figure ci-dessus. Il se compose, grosso modo, de la préparation (Étape 1), de l'exécution (Étape 2) et du suivi-évaluation (Étape 3).

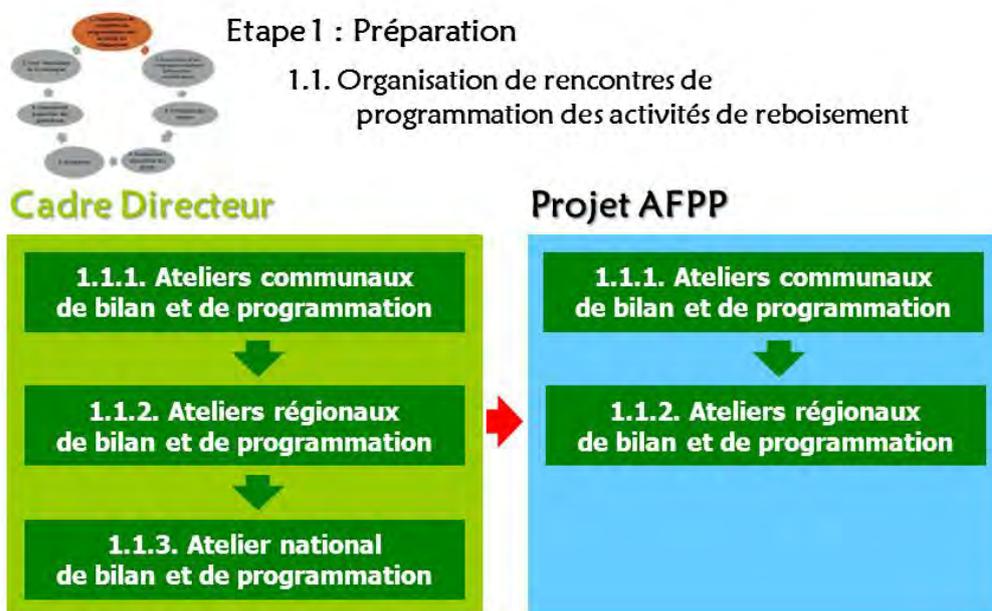
Contexte : Cadre Directeur de CNR

Cadre Directeur



A "l'organisation des rencontres de programmation des activités de reboisement", 1er de la préparation (Étape 1), le Cadre Directeur prévoit l'organisation des ateliers de 3 niveau (communal, régional et national) pour la programmation par acteurs de l'étape de préparation.

Contexte : Cadre Directeur de CNR



L'atelier de niveau communal est à organiser avant le 15 décembre pour élaborer le programme de plantation et le programme de production des plants établi en tenant compte des éléments constitutants du programme de plantation.

L'atelier de niveau régional et celui de niveau national sont à organiser respectivement avant la mi-janvier et avant la fin janvier, pour vérifier le volume cumulé planifié de chaque niveau inférieur.

Dans le cadre du présent projet ayant pour objectif de "promouvoir la production des plants plus planifiée", on a apporté son soutien à l'organisation des ateliers de niveau communal et de niveau régional dans les 20 départements de la région du Nord et de la région du Centre concernées.

Nous vous présentons ici les procédures et les idées appropriées à l'organisation efficace pour atteindre l'objectif de l'atelier de niveau communal.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

1. Préparation

The image displays two forms used for preparing a community workshop. The top form is titled 'Fiche d'étude pour les participants de l'atelier communal Pour les Acteurs de production de plants'. It includes a date field (Date : le ____ décembre 2011) and a location field (Lieu : _____). Below this is a section '1. Profil de l'acteur de production de plants' with a table for data entry. The table has columns for 'Nom et prénom(s)', 'Numero de contact', 'Statut', and 'Expérience'. The 'Statut' column contains several checkboxes: 'Particulier', 'Association' (with sub-options for 'reconnu' and 'non reconnu'), 'Conseil communal ou régional', 'ONG / Projet', 'Institution nationale et internationale', 'Firme industrielle', and 'Autre :'. The 'Expérience' row has the text 'Avez-vous déjà participé au(x) formation(s) à'. The bottom form is titled 'Fiche d'étude pour les participants de l'atelier communal Pour les Acteurs de plantation'. It also has a date field (Date : le ____ décembre 2011) and a location field (Lieu : _____). Below this is a section '1. Profil de l'acteur de plantation' with a table for data entry. The table has columns for 'Nom et prénom(s)', 'Numero de contact', 'Statut', and 'Expérience'. The 'Statut' column contains several checkboxes: 'Particulier', 'Association' (with sub-options for 'reconnu' and 'non reconnu'), 'Conseil communal ou régional', 'ONG / Projet', 'Institution nationale et internationale', 'Firme industrielle', and 'Autre :'. The 'Expérience' row has the text 'Avez-vous déjà participé au(x) formation(s) à'. The bottom form also has a label 'Reboisement-1' at the bottom.

A la préparation de l'atelier, l'agent forestier au chargé de la département informe préalablement les participants à l'atelier (producteurs de plants et acteurs de plantation) de la date d'ouverture et leur distribue la fiche d'enquête.

Ceci est fait pour que les participants mettent en ordre, avant l'ouverture de l'atelier, le bilan de la production des plants et de la plantation de l'année écoulée et qu'ils conçoivent le programme de la production des plants et de la plantation pour cette année.

L'agent forestier départemental récupère, avant la tenue de l'atelier, les fiches d'enquête remplies (le bilan de l'année écoulée et le programme de l'année en cours) et met en ordre des informations ainsi recueillies.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

2. Lieu : Salle de l'Haut-commissariat, ou de la Mairie



L'atelier est à tenir dans la salle de réunion de la collectivité communale.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

2. Ouverture : avec la Maire, le Sous-Préfet, Chef de village, etc.



A la présence du directeur régional, du chef de village et d'autre personne, l'ouverture de l'atelier est à prononcer par le maire ou la commission communale de l'environnement.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

3. Bilan de CNR passée : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



Tout d'abord, l'agent forestier présente le bilan de l'année écoulée en utilisant les informations mises en ordre préalablement sur la feuille épaisse.

Pour le bilan de l'an dernier, on vérifie comment ont été exécutés les éléments planifiés lors de l'atelier d'une année avant.

Contenu des résultats à exposer : exemple 1, sensibilisation, relations publiques, formation
(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

3. Bilan de CNR passée : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier

Bilan: Campagne de reforestation 2011
Production de Plants.

PEPINIéristES ESPECES	AKROU ALFA OM NAKITE	Zangbaga Doud-Soubang	YIBI Dava Idrissa	Boulton Lempement Sanghema	Tiboufanghin Zambalo Nambem	Goubi Moké Noumou	Sarci Ecole Primaire	Total
Adansonia digitata		113		700		400		1213
Azadirachta indica	1710			700	200			2610
Acacia Senegal					60			60
Acacia nilotica	360					300		660
Acacia microstachya		300						300
Eucalyptus camaldulensis	2923		5000	700		300		4823
Mangifera indica	65			130				195
Parkia biglobosa	500	2760			60	300		3620
Casahuate cheuzia	105							105
Tatro Sena ceamea					200			200
Tubrophia CurGas			600					600
Kaya Senegalensis					100			100
Vitellana Paradoxo						300		300
Ziziphus mauritiana		500						500
Saba Senegalensis		1620						1620
Carica Papaya				50				50
Moringa Oleifera	5363	1050	5000	2270	1637	1300	300	16320
Total plants: 37946								

Contenu des résultats à exposer : Exemple 2, production des plants (bilan des productions par pépinière et par espèce)
(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

3. Bilan de CNR passée : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier

	Ambelle ALFA Marrim	Zongbaga Boukang	Mabi Ldrissa	Boukang Simpone in opone	Douba Zombaga Nouba	Soubi Makre Moussa	Yoro Goussou Moussa	Total
Prevision	+ 4920 + 750 6870	13000	6900	1025	1570	2515	940	30350
Production	11026	6323	10600	4640	2357	2600	900	38946
Ventilation	11026	6323	10600	4640	2357	2513	900	38859
Plantes restantes	0	0	0	0	0	81	0	81
Taux Execution %	226,60	52,48	183,77	62,12	122,90	22,76	35,70	

Contenu des résultats à exposer : Exemple 3 production des plants (nombre de plants planifiés par pépinière, nombre de plants produits, nombre de plants vendus, taux d'exécution, taux de ventilation, etc..)

(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

3. Bilan de CNR passée : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier

The image shows a man in a blue patterned shirt pointing to a large hand-drawn table on a wall. The table is titled 'Bilan des plantations de 2011' and contains the following data:

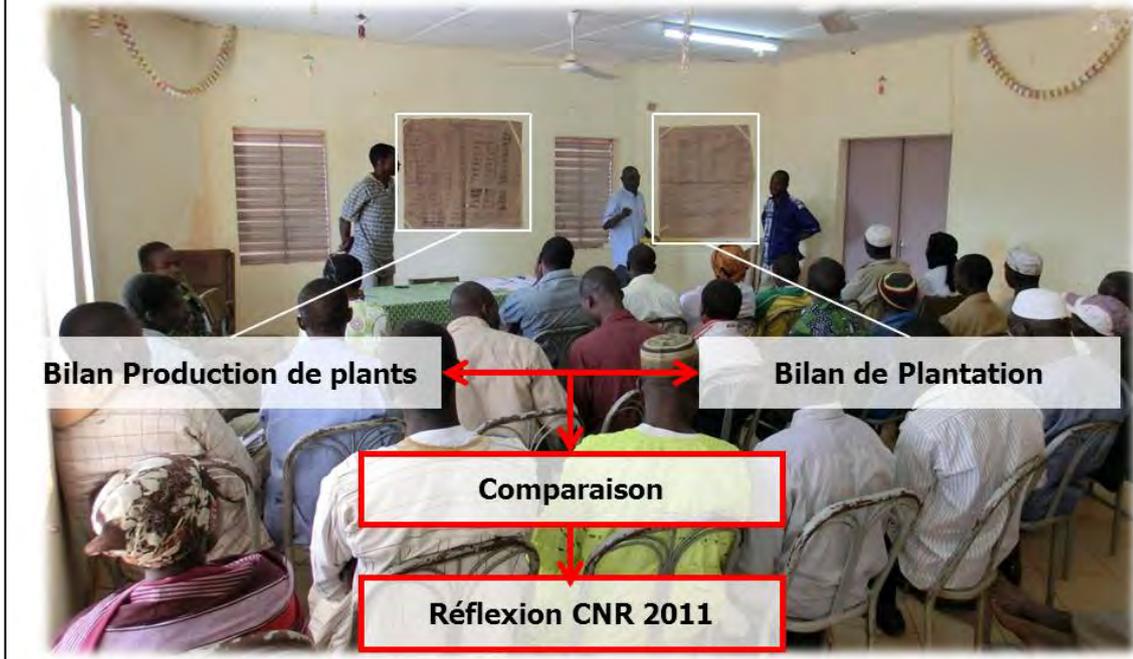
Site	Site	Nombre de plants	Superficie (m ²)	Longueur (m)	Acteur
Bosquet	Nierrige	570	0,2	-	APFNI
	Mako	625	0,1	-	PDRD
	Zelagane	666	0,1	-	APFNI
Pergonage	Kampanage	400	0,64	-	APFNI
	Bes (site n°1)	700	0,1	-	Plantation
	Bes (site n°2)	500	0,1	-	Plantation
Carré	20 sites Agrumes	2000	1,5	-	Membre de l'équipe
	Mako	587	0,1	-	Plantation
	Koundoula	425	0,1	-	APFNI
	Poussa	625	0,1	-	APFNI
Haut-vue	Kouy	500	0,1	-	APFNI
	Poussa	500	0,1	-	APFNI
	Poussa	625	0,1	-	APFNI
Plantation des Bengas	Colony de Tanga	6000	-	0,1	Plantation
	Jette de Masi	1500	-	0,1	PDRD
Ayofoutrou	Koundoula	100	0,06	-	Plantation
Tout	26	15.243	13,4	0,75	-

NB: Ces plantations ont été faites en 2011/2012 et en 2013. Les plantations de 2014 et 2015 ont été faites par les participants à la fois en 2014 et 2015 dans le tableau.

Contenu des résultats à exposer : Exemple 5 plantation (superficie par type de plantation et par site, nombre de pieds, principal acteur etc.)
(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

3. Bilan de CNR passée : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



A la fin, on incite les participants à revoir les activités de plantation de l'an dernier en faisant la comparaison entre le bilan de la production de plants et le bilan de plantation.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Préviation CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier

Activités	Objectifs/Programme	Thèmes	Acteurs
SENSIBILISATION	Formation		
	Conférence		
	Ateliers		
	Jeux		
	Ateliers		
	Ateliers		

Activités	Thème	Thèmes	Organisation
FORMATION			

Spéc. de plantation	Superficie	Localité	Acteurs

	M	F
01	3	
1	3	
00	1	
1	3	

Pour la préviation de cette année, on invite les participants à faire l'exposé et l'inscription sur le tableau en suivant les éléments de la préviation.

Exemple 1 : tableau de préviation (sensibilisation, formation et reboisement)

(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Préviation CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



The image shows a person from behind, writing on a large hand-drawn table on a wall. The table is titled 'PRÉVISION des Formations' and has six columns: 'Thèmes', 'Nbre de Sessions', 'Villages', 'Participants', 'Organisateur', and 'Echelle'. The first row contains the following handwritten entries: 'Techniq de compostage' under 'Thèmes', '02' under 'Nbre de Sessions', '03 villages 05 villages' under 'Villages', '12 participants' under 'Participants', 'ABL' under 'Organisateur', and an empty cell under 'Echelle'.

Thèmes	Nbre de Sessions	Villages	Participants	Organisateur	Echelle
Techniq de compostage	02	03 villages 05 villages	12 participants	ABL	

Exemple 2 : Tableau de prévision (formation)

(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Pr vision CNR prochaine : avec les fiches pr par es   l'avance de l'atelier

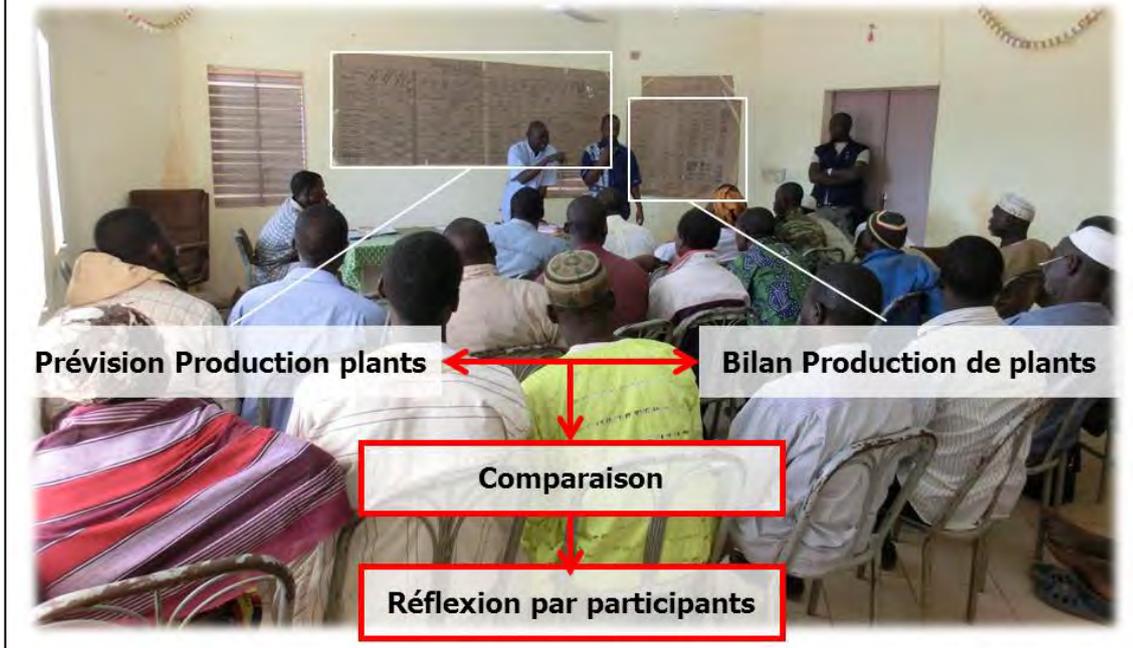
Pr vision de la Production des Plantes (2010)

Plante	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total	Plante
APM	200			1000				2000													5000	2000
Carotte	500	500	500	500	500	400	200	400	200												3000	1000
Tomate	700		500					300													1000	1000
PP	200							200	150												350	350
Carotte	500	500						200													1000	1000
Carotte	500	500						200													1000	1000
Carotte	400	450	200	400	300	400	400	400	400	400	500										3000	3000
Carotte	500	500						400													1000	1000
Carotte	500	4000	300	300	500	500	500	4000													10000	10000
Carotte	500	600						300													1000	1000
Carotte	1500		4000					4000													10000	10000
Carotte	500	500						500	300												1000	1000
Carotte	1000		5000					4000													10000	10000
Total	1000	3250	770	4500	300	1000	4000	650	200	400	300	200	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	3000	3000	

Pour la pr vision de la production des plants, on essaie d'obtenir les informations,   l'avance et dans la mesure du possible, et de pr senter le tableau rempli de ces informations.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Prévion CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



Selon les besoins, on incite les participants à la réflexion en faisant la comparaison du bilan de la production de plants de l'an dernier avec la prévion de cette année.

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Préviation CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



Comme on ne peut pas obtenir préalablement, pour la plupart des cas, les informations sur le bilan de la plantation, on demande aux participants de les présenter et noter à l'atelier.

Exemple 1

(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Prévision CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier



Comme on ne peut pas obtenir préalablement, pour la plupart des cas, les informations sur le bilan de la plantation, on demande aux participants de les présenter et noter à l'atelier.

Exemple 2

(Suite à la page suivante)

Bonne Pratique d'Atelier Communal

4. Prévision CNR prochaine : avec les fiches préparées à l'avance de l'atelier

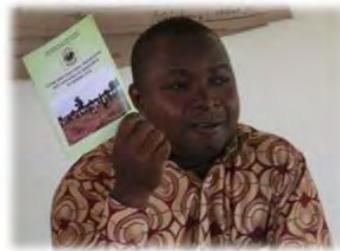
PRÉVISION des Plantations

Plantations	Type de Plantations	Nbre de Plant. Prém	Espèces	Superficie (ha)	Longueur (m)	Mode d'acquisition des plants
Acheuro						
Mairie	Emboisement	3000	Azadirachta indica	4,8	-	Achat
Comité de jumelage		100	"	1/4	-	"
Village de Lekeze	En Belissement	500	"	0,8	-	"
Gr G F	Bosquet	625	Adansonia digitata	01	-	Achat
ABMZ	MED	200	Azadirachta indica	0,32	-	Autoproduction
	Regermination	200	Jatropha curcas			
			Moringa			
	Bosquet	3000	Azadirachta indica	0,32	-	"
		3014	Jatropha curcas			
			Moringa	4,82		
		100	Azadirachta indica	0,32	-	Achat
		50	Azadirachta indica			
		50	Azadirachta indica			
Maison de la femme	Emboisement	200	Moringa	0,32	-	Achat
			Balanites			
		5025				

Dans le tableau de la prévision des plantations, on prévoit une rubrique pour noter le mode d'acquisition des plants. Ceci permettra la comparaison plus précise de la prévision de la production des plants (offre) avec la prévision des plantations (demande).

Bonne Pratique d'Atelier Communal

5. Clôture : avec la Maire, le Sous-Préfet, Chef de village, etc.



La fermeture de l'atelier est à prononcer, comme pour le cas de son ouverture, par le maire ou le représentant de la commission environnement. La campagne de vulgarisation du "Cadre Directeur" et la campagne de sensibilisation des autres thèmes sont à mener selon les besoins.

Annexe 5 : Termes de référence pour l'organisation d'un atelier sur l'amélioration de la mise en oeuvre des campagnes de reforestation

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

BURKINA - FASO
Unité – Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES
FORETS ET DE LA FAUNE

DIRECTION DES FORETS

PROJET D'APPUI A LA FILIERE DE
PRODUCTION DE PLANTS

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ORGANISATION D'UN
ATELIER SUR L'AMELIORATION DE LA MISE EN OEUVRE DES
CAMPAGNES DE REFORESTATION**

KOMBISSIRI, LES 7, 8 ET 9 FEVRIER 2012

janvier 2012

1. Contexte et justification

La grande sécheresse des années 1970, a marqué un tournant important dans la politique forestière du Burkina Faso, avec la promotion des reboisements à travers les plantations industrielles, les Programmes « Bois de Villages », le Projet « 8.000 villages, 8.000 forêts », le Projet « un département, une forêt », etc., en vue de reconstituer le couvert végétal en diminution et de satisfaire durablement les besoins des populations en produits forestiers.

Les approches en matière de reboisement, ont connu des évolutions majeures allant des plantations industrielles réalisées par l'Etat en passant par les plantations collectives, familiales et individuelles, avec l'avènement de la décentralisation.

Cependant si la mobilisation des différentes couches socio-professionnelles pour la mise en oeuvre chaque année des campagnes de reforestation est grandissante, les résultats restent mitigés.

En effet, les taux de réussite des opérations de reboisement sont faibles et révèlent de nombreuses insuffisances.

L'élaboration par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, du « Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de reboisement au Burkina Faso » devrait permettre d'améliorer les taux de réussite des campagnes de reforestation.

C'est dans ce contexte que le Projet d'appui à la Filière de Production de Plants organise cet atelier sur la reforestation au Burkina Faso.

2. Objectifs de l'atelier

Cet atelier a pour objectif globale d'améliorer la mise en oeuvre efficace des campagnes de reforestation au Burkina Faso.

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) améliorer le rôle du service forestier dans un contexte de moyens limités (financiers, techniques, matériels, etc.).
- 2) définir les activités des différents acteurs.

3. Résultats attendus

- 1) Tous les participants discutent et partagent de nouvelles connaissances sur le rôle du service forestier dans un contexte de moyens limités.
- 2) Les points forts (difficultés et solutions) des échanges sont approfondis par les participants.
- 3) Les activités à entreprendre pour la résolution des difficultés sont définies.

4. Date, lieu et déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera du 7 au 9 février 2012 (3 jours) à Kombissiri (HOTEL MITIBKIETA), localité situé à 40km de Ouagadougou, sous forme de travaux de groupe et de débats en plénière.

5. Prise en charge

Les participants seront pris en charge à raison de 20 000 CFA/jour pendant trois (3) jours. Les frais de restauration et d'hébergement seront à la charge du Projet.

Les frais de transport aller-retour jusqu'à Ouagadougou seront remboursés. Le déplacement se fera sur Kombissiri en car groupé à partir de la DIFOR.

6. Participants

Prendront part à cet atelier, le personnel du service forestier ainsi que d'autres personnes impliquées dans les activités de plantation, le total étant de 35 personnes.

- Personnes concernées des services forestiers au niveau central ; DGFF, DIFOR (7 pers.)
- Personnes concernées des services forestiers au niveau régional ; DREDD, DPEDD, SDEDD, etc. (14 pers.)
- Acteurs de plantation ; Collectivités locales, ONG, Partenaires techniques et financiers, etc. (8 pers.)
- Producteurs de plants (4 pers.) et
- Personnes ressources (2 pers.)

7. Chronogramme des travaux

1^{ère} journée

- 13h30 Rassemblement à la Direction des Forêts / DIFOR (départ en bus)
- 14h15 Arrivée au lieu de l'atelier
- 14h30 Accueil et pause café
- 15h00 Présentation de l'objectif et du programme général de l'atelier, présentation des participants
- 15h30 World café (voir en Annexe-1)
 - Thème « que demander aux services forestiers dans la promotion de la campagne de reboisement / reforestation, incluant la production et l'approvisionnement des plants, et qu'est-ce qu'ils peuvent faire dans les moyens limités actuels ? »
 - 15h30 - 15h40 Explication des règles
 - 15h40 - 16h05 1^{er} tour
 - 16h05 - 16h30 2^{ème} tour
 - 16h30 - 16h55 3^{ème} tour
 - 17h00 - 17h10 Réflexion individuelle
 - 17h15 - 17h45 Travail d'ensemble (écrire et coller les éléments importants pour chaque participant)
 - 17h45 - 18h15 Réflexion générale (mettre en ordre les notes collées)
- 18h15 Fin de journée
(Après le dîner, il y aura une projection de film traitant des changements climatiques « Une vérité qui dérange » (participation libre))

2^{ème} journée

- 08h00 Open Space Technology (voir en Annexe-2)
 - 08h00 - 09h30 Ouverture et Explication (but, programme et principes de comportements)
 - 09h30 - 11h00 1^{ère} session
 - 11h00 - 12h30 2^{ème} session

12h30 - 14h00 Déjeuner et pause de midi
14h00 - 15h30 3ème session
15h30 - 17h00 4ème session
17h00 Réflexion générale
17h30 Fin de la journée
(Edition et reliure du rapport par l'équipe du Projet)

3ème journée

08h00 OST
08h00 - 09h00 Lecture des thèmes et mise en ordres de ces thèmes par priorité
09h00 - 10h30 Convergence des thèmes et examen du plan d'action
10h30 Réflexion générale
11h30 Fin et déjeuner
12h30 Départ du lieu de l'atelier (déplacement en bus)

GUIDE DE WORLD CAFE

Le processus de World Café suppose que tous les participants ont les connaissances et la créativité pouvant agir et est conçu pour envisager très naturellement la création et le partage des connaissances collectives.

Au World café, on fait généralement la conversation en petit groupe de 4 à 5 personnes et fait 3 tours de conversations en changeant les membres. Chaque tour de conversation est de 20 à 30 minutes. Après les conversations en petit groupe, on fera la conversation générale.

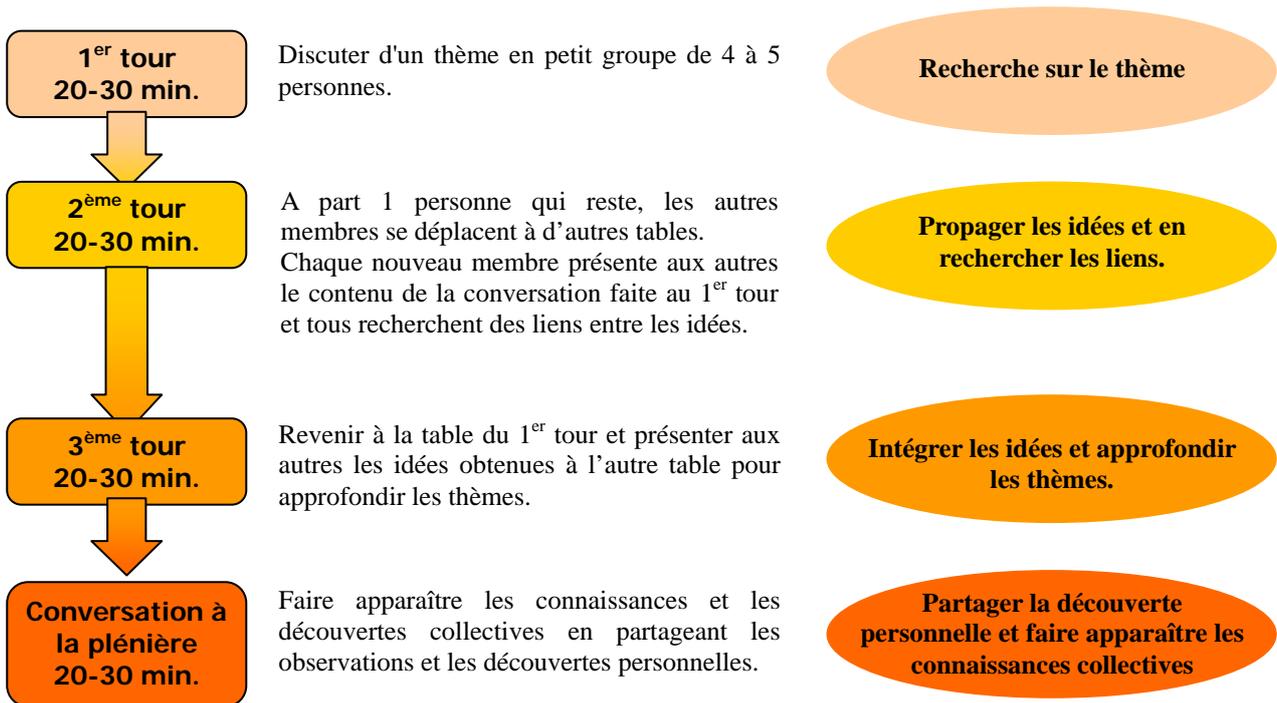


Figure-1 Processus standard de World café

Guide pratique pour l'Open Space Technology (OST : mot anglais pour la technologie de l'espace ouvert ou Forum Ouvert)

Le Forum Ouvert est une méthode permettant aux participants d'aborder des thèmes de manière efficace et pertinente, de générer une très bonne synergie entre eux. Grâce à cette méthode, il est possible de partager les problèmes et de créer rapidement le plan d'action innovant.

Suivant le processus du Forum Ouvert, tout d'abord les participants s'asseyent sur les chaises disposées en cercle, écrivent les thèmes à discuter sur la feuille A4 posée au centre et collent cette dernière sur le mur. Ensuite, chaque participant sélectionne, parmi les sessions de thèmes proposés par tous les participants, une session à laquelle il veut participer. Tous les participants discutent sur les thèmes choisis en lieu et en temps fixés. Les résultats de discussions seront mis en ordre comme résumé de session.

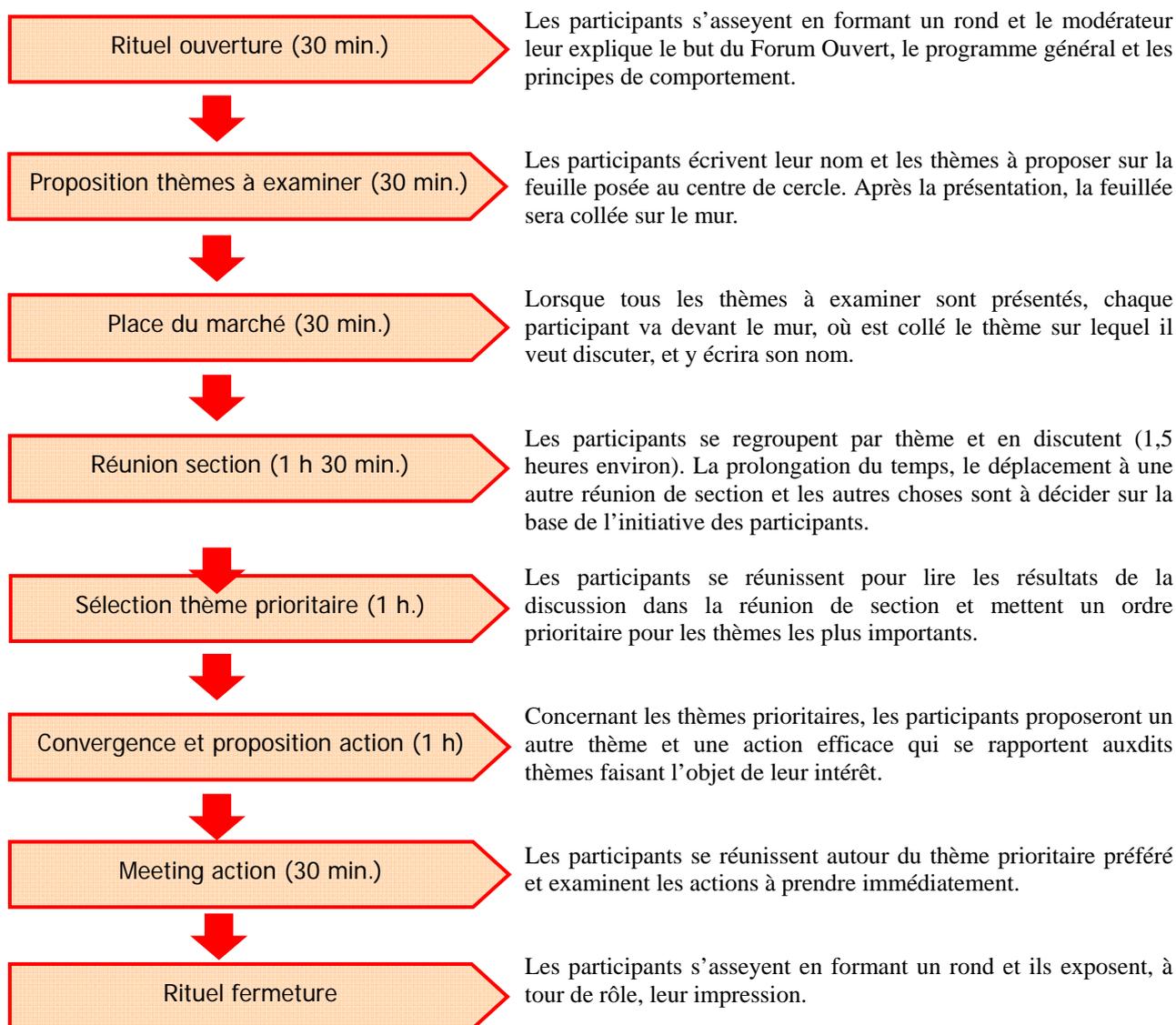


Figure 2 Processus standard de Forum Ouvert

Annexe 6 : Résultats d'un atelier sur l'amélioration de la mise en oeuvre des campagnes de reforestation

Rubrique 1	Rubrique 2	Rubrique 3	Rubrique 4	Rubrique 5	Rubrique 6	Rubrique 7	Rubrique 8	Rubrique 9	Rubrique 10
Partenariat (collaboration et échanges de connaissances)	Rôle de facilitation du service forestier dans le système	Accompagnement ou appui conseil	Faciliter l'acquisition des intrants	Diffusion du Cadre directeur	Engagement des acteurs (service forestier, pépiniéristes)	Marketing	Planification objective	Encadrement technique des acteurs	Appui à l'émergence de pépiniéristes villageois
Partenariat		Existence d'un service forestier maîtrisant les règles de production de plants et de reboisement en vue de leur vulgarisation	Utilisation de semences et pots de qualité	Tenir compte des spécificités des régions dans la mise en œuvre du cadre directeur	Engagement des services forestiers	Appuyer les producteurs à la recherche de marché	planification	Formation recyclage	Œuvrer à l'émergence de pépiniériste
Partenariat : service forestier, planteurs et producteurs de plants		Renforcer Transfert de compétences et de moyens aux populations		Identifier et recommander les espèces par milieu	Engagement du Service forestier (agent+hiérarchie) pour le transfert des compétences	Marketing	Planification de la campagne	Appui, encadrement des Collectivités territoriales (communes, régions)	
collaboration		Echanges de connaissances et de compétences		Respecter les régions et par variété des semences	Engagement des forestiers de tous les niveaux de responsabilité		Planification rigoureuse et contraignante entre les acteurs	Formation des forestiers/pépiniéristes	
Appuyer les pépiniéristes à la recherche de partenaires financiers		Délégation de compétences du service forestier		Stratégie adaptée par localité	Engagement personnel		Planification participative et rigoureuse des actions de reforestation	Accompagner les pépiniéristes à produire utile	
		Transfert des compétences		Large diffusion du cadre directeur	Planter utile		Planifier la stratégie de reboisement par le choix des périodes de plantation et de suivi	Appuyer les collectivités à la mise en place de pépinières communales	
		Transfert de compétences		Les bilans de chaque campagne	Contribuer à valoriser les arbres et leurs produits		Planification participative et responsable	Recyclage et motivation des agents forestiers	
		Appui technique et formation, je me dis que cela peut rendre les pépiniéristes autonomes		Bilan de la campagne	Promouvoir et intégrer les femmes		Les périodes de reboisement	Organisation des acteurs de production de plants et plantation	
				Responsabiliser les acteurs			Produire utile	Organisation	
				Définir par région des stratégies de la reforestation				Informer / sensibiliser les acteurs	
				Mener les campagnes médiatiques en tout temps				La qualité des plants	

Rubrique 1	Rubrique 2	Rubrique 3	Rubrique 4	Rubrique 5	Rubrique 6	Rubrique 7	Rubrique 8	Rubrique 9	Rubrique 10
				Contribuer à renforcer l'institution forestière				Utiliser et valoriser les connaissances locales	

les sujets prioritaires - 1

1. Titre : Rôles des acteurs dans le suivi-entretien des plants plantés
2. Numéros d'éléments ayant un rapport étroit No.01, 02, 03, 04, 05, 06, 08, 09, 12, 13 (Total 10/13)
3. Actions efficaces à prendre <ul style="list-style-type: none">- Large diffusion du Cadre Directeur- Implication des CEDL et CVD dans la campagne de reforestation- Ecouter les populations- Renforcer les capacités des CT- Initiatives nouvelles pour assurer la protection des plants- Sécurisation foncière des coite- Choix des espèces à planter- Développer de nouveaux concepts- Partage d'expériences réussies- Visite de sites assorties d'observations- Evaluation périodique des plantation
4. Action à prendre immédiatement <ul style="list-style-type: none">- Large diffusion du Cadre Directeur- Implication des CEDL et CVD dans la campagne de reforestation- Ecouter les populations- Renforcer les capacités des CT- Sécurisation foncière des coite- Choix des espèces à planter- Partage d'expériences réussies- Visite de sites assortie d'observations- Impliquer les Conseil CEDL et CVD pour information de l'atelier- Mettre en oeuvre les idées issues de l'atelier

les sujets prioritaires - 2

1. Titre : Comment réussir la campagne de reforestation dans la région du nord
2. Numéros d'éléments ayant un rapport étroit No.01, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13 (Total 11/13)
3. Actions efficaces à prendre <ul style="list-style-type: none">- Accompagnent des OP par les Services techniques dans le choix des espèces, l'exécution des trous, détermination de la période de plantation- Pour une réussite les plantations au Nord, impliquer beaucoup les groupements de femmes dans les actions de reforestation- Evaluations périodiques- Prise en compte des savoirs faire et des expériences des populations- Directive de la DR sur la reforestation (plantations)- Espace d'échange entre acteurs à convoquer par les maires- Intégrer les mesures de protection et entretien de la conception des projets de N- Ecoute de la population- Introduire et promouvoir le reboisement en demi-lune- Interpeller les acteurs sur les résultats des campagnes
4. Action à prendre immédiatement <ul style="list-style-type: none">- Fiches techniques pour conseil des acteurs à diffuser par les maires- Organiser un espace de dialogue communale sur le reboisement- Promouvoir le technique de 1/2-lune dans reboisement- Elaboration de la fiche technique de reboisement en demi-lune- Fiche de survi des plantations- Mettre en application les résultats des travaux de l'atelier- Engagement de CT- Entretien avec le conseil municipal et CVD sur l'organisation future de la campagne- Participation efficace des OP des l'organisation des femmes- Voir le service technique pour les choix de espèces

les sujets prioritaires - 3

1. Titre : La planification : Facteur de réussite des campagnes de reforestation
2. Numéros d'éléments ayant un rapport étroit No.01, 02, 03, 04, 06, 07, 08, 09, 11, 12, 13 (Total 11/13)
3. Actions efficaces à prendre <ul style="list-style-type: none">- Mise en place et motivation des comités villageois de reforestation- Renforcer les capacités des agents- Appui à la planification et aux bilans des activités de la campagnes de reforestation- Bon choix des espèces à planter et produire- Pour pouvoir produire des plants durables, formaliser les intentions par des contrats- Renforcer les capacités de collectivités locales- Suivre et évaluer de façon participative- Informer annuellement les acteurs clés par écrit les objectif et stratégie de la campagne
4. Action à prendre immédiatement <ul style="list-style-type: none">- Renforcer les capacités des agents- Appui à la planification et aux bilans des activités de la campagnes de reforestation- Bon choix des espèces à planter et produire- Formaliser les intentions par des contrats- Restitution des résultats de l'atelier aux délégués et partenaires- Planification de la campagne 2012 au niveau local- Appuyer les producteurs dans la planification de leurs activités- Organiser des rencontres avec les acteurs- Formation des producteurs- Identification des partenaires

les sujets prioritaires - 4

1. Titre : Production durable des plants : Rôles des populations, collectivités territoriales, du service forestier
2. Numéros d'éléments ayant un rapport étroit No.01, 02, 03, 05, 06, 08, 09, 10, 11, 12, 13 (Total 11/13)
3. Actions efficaces à prendre <ul style="list-style-type: none">- Renforcer les capacités des collectivités territoriales (en matière de responsabilisation des population dans la gouvernance des ressources forestières locales) pour permettre l'engagement des collectivités dans la nature- Organiser d'avantage les producteurs- Produire des espèces adaptées, et de bonne qualité- Besoins des populations- Elaborer des chronogrammes et les respecter rigoureusement- Former les pépiniéristes et les encadres- Prise en compte des effets des changements climatiques
4. Action à prendre immédiatement <ul style="list-style-type: none">- Production d'espèces adaptés (Exploitation des formations de la pépiniériste)- Engagement efficace des collectivités territoriales- Utiliser les opportunité par le renforcement des capacités des CT en matière de responsabilisation des populations- Organiser d'avantage en producteurs- Rencontre autre pépiniériste- Elaborer des chronogrammes et les respecter- Former les pépiniéristes et les encadres- Mettre en appication les résultat de l'atelier- Superviser les formateurs pour renforcer les compétences des forestiers et formateurs

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVOLLPEMENT DURABLE**

REGION DU NORD

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU NORD**

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVOLLPEMENT DURABLE DU PASSORE**

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

**ATELIER SUR LA STRATEGIE DE LA PLANIFICATION
DES ACTIONS DE REFORESTATION
« CAS DE LA PROVINCE DU PASSORE »**

RAPPORT DE SYNTHESE

Yako, les 6 et 7 juillet 2012

INTRODUCTION

Du 06 au 07 juillet 2012 s'est tenu dans la salle de formation de la maison de la femme de Yako, un atelier sur la planification des actions de reboisement dans la province du Passoré. Cet atelier fait suite à un autre tenu à Kombissiri du 07 au 09 février 2012 sur l'amélioration de la mise en œuvre des campagnes de reforestation au Burkina Faso. L'atelier de Kombissiri avait pour objectif d'appréhender les difficultés majeures qui entravent l'efficacité des campagnes de reforestation.

C'est ainsi que le volet planification est ressortie comme une préoccupation essentielle dans la réussite des campagnes de reforestation par les acteurs du Passoré ; d'où l'idée d'y organiser un atelier d'approfondissement de ce thème. Les résultats pourraient servir de base d'orientation et surtout de référence pour les autres provinces du Burkina Faso.

De façon spécifique, le présent atelier qui se déroule à Yako devra mettre en exergue une stratégie de planification des actions de reforestation adaptée à la province du Passoré, à travers une problématique clairement définie.

Les participants à l'atelier sont constitués des représentants des structures techniques en charge du développement rural, des conseils municipaux, des projets et programmes, des organisations de la société civile, etc.

La cérémonie d'ouverture intervenue à 09 heures, a été placée sous la présidence de Monsieur le Haut Commissaire de la Province du Passoré empêché, représenté par le Directeur Provincial de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de L'Emploi, Monsieur DIENDIERE Wénémanagadé Samuel. Elle a été marquée par l'unique intervention du représentant de Monsieur le Haut Commissaire. Dans son allocution, Monsieur DIENDIERE tout d'abord a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite insisté sur l'importance et l'opportunité de cette rencontre au Passoré. Avant de déclarer ouvert l'atelier, Monsieur DIENDIERE a invité l'assistance à des débats constructifs pour parvenir à de bons résultats.

Il faut signaler que la modération de l'atelier a été assurée respectivement par Monsieur SAMA Isidore Directeur Provincial de l'Environnement et du Développement Durable du Passoré (DPEDD) et Monsieur BOUGMA D. Moctar, chargé de Projet à l'Association Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel (SEMUS).

DEROULEMENT DE L'ATELIER

A la suite de l'allocution du représentant de Monsieur le Haut Commissaire qui a ouvert les travaux de l'atelier, un tour de table a permis à chaque participant de se présenter afin de se faire connaissance.

La première journée a été marquée par deux (02) communications et une séance de travaux de groupes suivie de plénière.

La Première communication portant sur le bilan des actions de reboisement au Passoré des deux campagnes précédentes (campagnes 2009-2010 et 2010-2011) a été faite par Monsieur OUEDRAOGO Adama, responsable du suivi évaluation de la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable du Passoré. Cette communication, a porté sur l'état des lieux des actions de reboisement réalisées par les différents acteurs, les acquis et les insuffisances.

A l'issue de cet exposé, les participants ont fait des observations et des amendements sur la forme et le fond du document soumis. Des réponses satisfaisantes ont été fournies aux différents intervenants.

La deuxième communication a porté sur la restitution des résultats de l'atelier de Kombissiri tenu du 07 au 09 février 2012. Elle a été présentée par Monsieur SAMA Isidore Directeur Provincial de l'Environnement et du Développement Durable du Passoré. Il a d'emblée souligné que cette restitution fait partie des engagements pris par les participants à l'atelier de Kombissiri. Il a ensuite expliqué aux participants la méthodologie utilisée à l'atelier pour parvenir aux résultats qu'il a présentés tout en mettant en exergue celui qui fait l'objet du présent l'atelier.

Par la suite, les participants ont apprécié positivement les résultats issus de cet atelier, et la méthodologie qui a permis de les atteindre.

Ces deux communications ont permis de planter le décor pour les groupes de réflexion. Les participants ont été répartis en trois groupes (cf. Annexe) pour se pencher sur les actions de reforestation au Passoré : approche méthodologique, outils et moyens à mettre en œuvre. Pour élucider ce thème les modérateurs ont guidé les groupes avec les questions suivantes :

- 1) De par votre expérience, comment mener vous les actions de reboisement ? Ou comment voyez-vous mener les actions de reboisement ?
- 2) Selon vous quelles sont les actions prioritaires à prendre en compte dans la planification des actions de reforestation ?

Une plénière est venue mettre fin aux travaux de la première journée avec la mise en commun des résultats des trois groupes de travail dont la synthèse se décline de la manière suivante :

1^{ère} question : l'état des lieux de mise en œuvre des reboisements au Passoré

Les résultats ont été regroupés dans cinq (05) grands points que voici :

1) Mauvaise programmation ;

- Prise de contact tardive (mois d'août) du service technique compétent pour l'acquisition des plants de reboisement ; Information et demande de plants au même moment ;
- Préparation du site de reboisement après l'acquisition de plants souvent de manière hâtive ;
- Reboisement dirigé, par improvisation (imposition de certains PTF) ;

2) Non respect des normes techniques de plantation ;

- Acquisition de plants souvent de mauvaises qualités ou de tout venant avec des prestataires locaux ;
- Réalisation des reboisements sur des sites inappropriés aux espèces mis en terre ;
- Faible implication des services compétents ;
- Mauvaise trouaison ;
- réception des plants, trouaison et plantation le même jour ;
- Plantation à des heures non indiquées (heures chaudes de la journée) ;
- Plantations folkloriques ou de masse avec mise en terre précipités des plants ;

3) Insuffisance de protection, de suivi et d'entretien après le reboisement ;

- Non remise en état des lieux (ramassage des sachets,...) ;
- Absence de traitement phytosanitaire d'où des attaques des termites ;
- Absence de clôture ou de surveillance d'où destruction massive des plants mis en terre par les animaux domestiques ;
- Absence de réflexe d'arrosage par insuffisance d'eau d'où la mortalité par la sécheresse) ;

4) Insuffisances de communication entre acteurs et entre acteurs avec les autorités communales en ce qui concerne le reboisement ;

- Actions menées sans objectif et engagement réel ;

- Non respect des priorités de reboisement ;

5) Insuffisance de suivi-évaluation après le reboisement ;

2ème question : les actions prioritaires à prendre en compte dans la planification des actions de reboisement

Pour ce point les travaux de chaque groupe sont répertoriés exhaustivement dans le tableau ci-dessous :

Groupe 1	Groupe 2				Groupe 3	
<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement ferme à produire ou à reboiser ; • Une concertation locale (échelle village, commune des acteurs du reboisement) • Prendre attache dans les délais avec les services techniques compétents en la matière ; • La contractualisation entre les acteurs relative aux activités de reboisement (engagement) ; • Identification et préparation des sites (mesure de protection, conseils pratiques...) • Approvisionnement (livraison) des sites en plants ; • Etablir et respecter le calendrier de suivi ; • Evaluation du processus et la reprise des plants mis en terre. 	Activités	Méthodologie	Moyens	Périodes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des acteurs ; • Recensement des besoins ; • Production des plants ; • Définition de la stratégie de mise en œuvre de la campagne de reboisement : <ul style="list-style-type: none"> - Période de reboisement ; - Choix du site ; - Piquetage ; - Trouaison ; - Transport et dépôt des plants ; - Mise en terre des plants ; - Protection-entretien ; - Suivi-évaluation ; • Regarnissage lors de la campagne suivante 	
	01. Définition des objectifs	Rencontre de concertation avec les partenaires	Invitation (verbale, média, écrite...)	Décembre		
	02. Identification des principaux acteurs	Rencontres de sensibilisation	invitation	Janvier		
	03. Programmation des activités	Cadres de concertations Agents/ Producteurs	Rencontres SDEDD ; Rencontres mensuelles	Janvier Février		
	04. Expression des besoins	Rencontres mensuelles	Rencontres SDEDD ; Rencontres mensuelles	Janvier		
	05. Répartition de la production	Rencontres mensuelles	Rencontres SDEDD ; Rencontres mensuelles			
	06. Suivi-évaluation	Sorties terrain du SDEDD	Moto	Janvier Décembre		

A la restitution de chaque groupe, des commentaires y afférant ont été apportés, car les insuffisances liées à chaque travail devront servir pour les travaux de la 2^{ème} journée. La synthèse de ces remarques est consignée dans le tableau suivant :

Echanges sur les travaux : questions et suggestions

Groupe 1 :	Groupe 2 :	Groupe 3 :
<ul style="list-style-type: none"> • L'identification des acteurs n'apparaît pas clairement • Le temps et moyens de réalisation des activités ne sont pas précisés • Planifier les actions à mener en fonction de temps ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de concordance entre l'état des lieux et les axes prioritaires ; • Trop de rencontres ; • Pourquoi répartir la production aux pépiniéristes ; • Planification se rapportant plus à la production que le reboisement d'une manière globale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de concordance entre l'état des lieux et les axes prioritaires ; • Termes d'école : pas de responsabilisation des acteurs à la base ; • Planifier en tenant compte du temps ; • Planifier en tenant compte des moyens.

Les travaux de la 1^{ère} journée ont pris fin à partir de ces échanges.

La deuxième journée a été marquée par deux communications suivies de travaux de groupe à l'issue desquelles une mise en commun en plénière a mis fin à l'atelier.

La première communication a porté sur la problématique de la planification, ses concepts et les enjeux y afférent. Elle a été livrée par Monsieur BOUGMA D. Moctar, chargé de projet à la SEMUS et deuxième modérateur.

Cette communication n'a pas fait l'objet de questions, les participants ont plutôt souhaité disposer du document ayant servi pour l'exposé.

Après cette doléance, ce fut la deuxième communication qui a donné un aperçu sur le Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de Reboisements au Burkina Faso. Cette communication a été faite par Monsieur KAMBONE Tilado Issaka de la Direction des Forêts (DiFor). Ce dernier a attiré l'attention des participants sur les différentes étapes de mise en œuvre du Cadre Directeur. Ces étapes au nombre de trois que sont la préparation, l'exécution et le suivi évaluation, s'exécutent dans un cycle de sept activités. Il faut signaler que chaque participant a reçu ce document en support papier.

Après des questions d'éclaircissement, les participants sont allés en travaux de groupes dans lesquels les discussions devaient proposer une stratégie de planification opérationnelle pour les actions de reforestation au Passoré à travers une question d'orientation que voici : *Comment adapter le Cadre Directeur à la réalité du Passoré dans un contexte de moyens limités ?*

Compte tenu de l'importance de cette question, le temps prévu pour cette tâche a été doublé.

La substance des travaux de groupe a été débattu ensuite en plénière et l'atelier est parvenu aux résultats suivants suite à la mise en commun des trois propositions :

ADAPTATION DU CADRE DIRECTEUR A LA REALITE DU PASSORE DANS UN CONTEXTE DE MOYENS LIMITES ?

N° d'ordre	Objectifs	Activités	Méthodologie	Moyens de mise en œuvre	Période d'exécution	Acteurs	Responsable(s)	Résultats
1.	Organiser la campagne de reboisement au Passoré	1.1 Organisation des rencontres de concertation locale (échelle village, commune et Province)	Prise de contact	-correspondances avec fiches de programmation jointes, -téléphone	Janvier	- pépiniéristes -planteurs - conseil municipal --CEDL-CVD -Service technique -associations, ONG -projets/Programmes	SDEDD Conseil municipal	-Acteurs identifiés et responsabilisés -Besoins des acteurs exprimés
			Ateliers communaux	- humain -matériel				
			Atelier provincial	- financier (<i>plaidoyer pour une auto prise en charge</i>)				
		1.2 Organisation des campagnes d'information/Sensibilisation	-causeries-débats -Emission radio	-Radios locales	Janvier à juin	-pépiniéristes -planteurs -conseil municipal/CEDL -CVD -Service technique -associations, ONG -projets/Programmes	SDEDD Conseil municipal	Les acteurs cibles sont sensibilisés et informés sur les enjeux du reboisement
			-autres rencontres	-sessions municipales -toute opportunité de regroupement d'acteurs				
		1.3 Formation /recyclage des acteurs	Session de proximité aux acteurs	-humain -matériel - financier (<i>plaidoyer pour une auto prise en charge</i>)	Janvier février	Pépiniéristes	SDEDD Conseil municipal	La capacité des acteurs est renforcée
					Mai juin			
		1.4 Appui-conseil des acteurs-cibles	-individuel -groupe	Visites terrains avec un minimum de logistique	Janvier - décembre	-pépiniéristes -planteurs -SDEDD	SDEDD Conseil municipal	Itinéraires techniques maîtrisés

N° d'ordre	Objectifs	Activités	Méthodologie	Moyens de mise en œuvre	Période d'exécution	Acteurs	Responsable(s)	Résultats
2.	Exécuter les activités programmées (production et plantation)	Production des plants ou acquisition des plants :						
		-Acquisition des intrants	- Auto récolte -Achat (ou dons)	-fiches techniques de production	-Janvier-février	-pépiniéristes -services techniques OSC, ONG, Projets Programmes etc.	-SDEDD -Pépiniéristes	-Intrants acquis dans les délais
		-production et entretien des plants proprement dits	-semis /arrosage	-fiches techniques de production	-mars-août	-pépiniéristes	-SDEDD -Pépiniéristes	-Itinéraires techniques appliqués ; -Plants de qualité produits
		Plantation d'arbres :						
		-lancement de la campagne de reboisement et réalisation de plantation d'arbres	-journée communale de plantation d'arbres	-Plantation par corporation et tous les promoteurs	juin-juillet	Population communale et promoteurs de reboisement	Maires, DPED, SDEDD, Préfets ONG, OSC	Les acteurs sont impliqués et se sentent responsabilisés
		-accompagnement des acteurs de plantation	-sorties/terrains	-carburant	-juillet	planteurs -SDEDD -OSC	planteurs -OSC	Les acteurs plantent leur production

N° d'ordre	Objectifs	Activités	Méthodologie	Moyens de mise en œuvre	Période d'exécution	Acteurs	Responsable(s)	Résultats
3.	Suivre et évaluer les réalisations	Protection et entretien des arbres :						
		-sensibilisation des populations sur la divagation des animaux	-entretien individuel/groupe	-application de la législation en la matière ; masses médias ; -Affiches, etc.	-janvier à décembre	-planteurs -éleveurs -services techniques -autorités locales, administratives, coutumières, religieuses	-planteurs -éleveurs -services techniques -autorités locales, administratives, coutumières, religieuses	-les acteurs sont sensibilisés sur les méfaits de la divagation des animaux et une prise de conscience est généralisée
		-protection et entretien des plantations	-mise en place de dispositifs	-grillage, grilles individuelles, surveillance	-dès mise en terre jusqu'à 2 ans	-planteurs -OSC -SDEDD	-planteurs -OSC	Les acteurs protègent et entretiennent leurs plants
		-évaluation à mi-parcours	-une rencontre de concertation entre acteurs impliqués	-Recherche de partenaires pour financer l'activité	septembre	-planteurs -pépiniéristes -services techniques -autorités locales -projet/programme	-DPEDD -OSC -Autorités locales	Les insuffisances sont détectées, des mesures correctives proposées et des recommandations sont formulées
		-Evaluation finale	-une rencontre de concertation entre acteurs impliqués	-Recherche de partenaires pour financer l'activité	novembre - décembre	- planteurs -pépiniéristes -services techniques -autorités locales -projet/programme	-Autorités locales	-Bilan réalisé

La synthèse des travaux présentée dans le tableau ci-dessus à mis fin aux travaux de l'atelier.

Cependant, il faudra noter que des questions pertinentes ont été soulevées pendant les débats de l'atelier. Ces questions mériteraient d'être approfondies ou adressées aux décideurs du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable parce que, n'ayant pas pu avoir de réponse.

On peut citer ;

- 1) la persistance de la mauvaise qualité des pots plastiques fournis par le MEDD ;
- 2) l'établissement d'un référentiel national sur les coûts de revient moyens d'un plant mis en terre par type de plantation, d'entretien, etc. et ce à l'instar de ce qui est fait au Ministère de l'Agriculture en ce qui concerne les coûts d'unité de terrain aménagé, etc.
- 3) le développement de stratégies relativement contraignantes amenant les pépiniéristes à appliquer les normes techniques appropriées de production de plants en vue de disposer de produits de qualité pendant le reboisement ;
- 4) la place des productions spontanées, non déclarées et non prise en compte au moment de la programmation/Planification, découvertes au cours du suivi terrain par les agents forestiers ;
- 5) la place des espèces locales endogènes dans le reboisement ;
- 6) l'impact des formations réalisées au profit des acteurs dans la mise en œuvre du reboisement.

Outre ces points qui ont animés les passions pendant l'atelier, les participants ont pris des engagements dans les ultimes périodes de la rencontre, lesquels sont récapitulés dans le tableau suivant :

Engagements des participants non résidents à l'atelier de planification des actions de reforestation dans la province du Passoré

N° D'ordre	Nom et prénoms	Fonction	Structure	Engagement	E-mail n° téléphone
01	TAGNANBOU Dambatia Lazare	Directeur provincial	DPEDD/ Yatenga	A l'issue de cet atelier je m'engage à restituer l'ensemble des conclusions de ces travaux à tous les agents de la province du Yatenga avant la 2 ^{ème} décade du mois de juillet 2012	Wedambatia@yahoo.fr
02	GUIRE Barnabé	Agent	DPEBA/ Passore	Diffusion des résultats des travaux de l'atelier à tous les potentiels intervenants dans les activités de reboisement au niveau de la chaine administrative et pédagogique de la DPEBA du Passoré (Circonscription d'Education de Base, écoles, APE et AME)	40 54 00 23
03	KONFE Soungalo	Chargé de projet IRS	SEMUS/Yako	Je reste un acteur d'informations et de plaidoyers auprès de tous les acteurs de développement de la province du Passoré	71 49 74 83
04	OUEDRAOGO N Adama	Conseil municipal	CEDL/Gomponso m	Je m'engage à rendre compte à la mairie (mairie et son conseil)	78 25 40 02
05	OUEDRAOGO Boureima	Directeur provincial	DPRA/ Passoré	Je m'engage à restituer les résultats de l'atelier à la réunion mensuelle des agents de la DPRA/Passoré	
06	SAWADOGO Alamissi	Directeur provincial	DPAH/ Passoré	Je m'engage à faire passer le message à chaque rencontre au niveau des structures techniques et les OPA	dpalirhp@yahoo.com
07	NABALOUM Denise	Présidente	ALFA/Arbollé	A la sortie de cet atelier je m'engage à restituer avec le responsable du service forestier, le maire les membres de mon association ainsi que autres pépiniéristes pour mieux faire le travail (la production et la plantation)	76 56 09 43
08	DIANDA Adama	Chef de service	SDEDD/Kalsaka	Je m'engage à l'issue de cet atelier à faire une restitution dans ma commune avec tous les partenaires techniques et les acteurs de reboisement. Aussi désormais je m'engage à utiliser les outils de planification enseignés.	76 02 27 88

09	GOUEM Abdoulaye	Directeur provincia l	DPEDD/ Zandoma	Je m'engage à restituer les conclusions des travaux de l'atelier à tous les acteurs de développement (agents de la DPEDD/Zandoma). Amener les agents et autorités locales à mettre en application ce modèle de planification provenant des 3 groupes de travail pour réussir les actions de reforestation.	gouem@yahoo.fr
10	OUEDRAOGO N jean-Pierre	Conseille r municipa l	Conseil Municipal de Arbolle	Je m'engage a travaillé au nom de la commune	79 24 38 32
11	KISSOU P. Jean-Marie	Conseille r municipa l	Conseil Municipal de Yako	A la sortie de cet atelier je m'engage à rendre compte à la mairie (mairie et son conseil). Je m'engage à m'impliquer dans la plantation des arbres.	Jeanmarie.kissou @ yahoo.fr
12	OUEDRAOGO Ibrahima	Chargé de projet GLRF	SEMUS/Yako	Respect des engagements dans la mise en œuvre des protocoles entre d'une part conseils municipaux et services forestiers et d'autre part entre OJC/Projet-Programme et services forestiers et ce ; en tant que technicien du développement rural.	Ibrahimaouedraog o 23@ yahoo-fr
13	DIANDA Kimsé Rasmané	Conseille r Municip al/ Kirsi	Mairie/Kirsi	Je m'engage à bien entretenir ce que j'ai appris ici lors de cette formation ; effectivement c'est très bien mais si on pouvait insérer ce genre de formation au niveau communal.	70 82 04 36
14	OUIBGA René	Président	ASE /Latodin	Je m'engage à restituer le contenu de l'atelier aux membres de l'association et nous nous engageons à suivre les étapes du cadre directeur du MEDD et la fiche proposée par la province du Passoré.	aseltd@ yahoo.fr 70 53 49 87
15	DIENDERE w Samuel	Directeur provincia l	DPJPE/Passoré	-Sensibilisation des associations de jeunesse désireuses de faire des activités de reboisement à toute occasion.-Orientation de ces associations à collaborer étroitement avec les services techniques compétents.	samydiend@ yahoo.fr
16	WANDAOGO Souleymane	Chef de service	SDEDD/Samba	A l'issue de ce présent atelier ; je m'engage à faire la restitution auprès du conseil municipal et aux différents acteurs concernés par les actions de reboisement.	Soulwandaogo@ yahoo.fr 76 68 28 75
17	OUEDRAOGO Aboudou	Chef de service	SDEDD/Yako	Je m'engage à appliquer avec effectivité les conclusions de cet atelier sur la planification.	aboudououedraog o@ yahoo.fr

18	ZOUNDI Noma	Agent	Mairie/ Lâ-Toden	Je m'engage à faire un compte rendu à mon maire sur l'importance de la reforestation ; pour qu'il intègre cette activité dans son programme.	
19	SOMDA N Justin	Chef de service	SDEDD/Bokin	Je m'engage à profiter d'une session ordinaire du conseil municipal pour faire la restitution des travaux de cet atelier.	78 24 60 20
20	BOUGMA D. Moctar	Chargé de projet VTE	SEMUS/Yako		mbougma@.yahoo .fr 70 25 69 48

LISTE DES PARTICIPANTS

N° d'ordre	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURE	OBSERVATIONS
01	DIENDIERE Wénémanagadé Samuel	DPJPE/Passoré	Représentant/Haut Commissariat/PSR
02	GOUEM Abdoulaye	DPEED/Zondoma	Représentant/DREDD/Nord
03	TAGNANBOU Dambatia Lazare	DPEED/Yatenga	Directeur
04	SAMA Isidore	DPEDD/Passoré	Directeur
05	OUEDRAOGO Adama	DPEDD/Passoré	Service suivi évaluation
06	BADJEL Salimata	DPEDD/Passoré	Stagiaire
07	OUEDRAOGO	SDEDD/Yako	Chef de service
08	SOMDA N. Justin	SDEDD/Bokin	Chef de service
09	WANDAOGO Souleymane	SDEDD/Samba	Chef de service
10	DIANDA Adams	SDEDD/Kalsaka	Chef de service
12	BOUGMA D. Moctar	SEMUS/Yako	Chargé du projet VTE
13	KONFE Soungalo	SEMUS/Yako	Chargé du projet IRS
14	OUEDRAOGO Ibrahima	SEMUS/Yako	Chargé du projet GLRF
15	OUIBGA René	ASE/Latodin	Président
16	Mme NABALOUM Denise	ALFA/Arbollé	Présidente
17	ZOUNDI Noma	Mairie (ou CM) de La-Toden	Membre Conseil Municipal de Kirsi
18	OUEDRAOGO N. Adama	Mairie (ou CM) de Gomponsom	Président CEDL
19	OUEDRAOGO N. Jean pierre	Mairie(ou CM) de Arbollé	Membre Conseil Municipal d'Arbollé
20	DIANDA Kimsé Rasmané	Mairie (ou CM) de Kirsi	Membre Conseil Municipal de Kirsi
21	KISSOU Jean Marie	Mairie(ou CM) de Yako	Membre Conseil Municipal de Yako
22	SAWADOGO Alamissi	DPAH/Passoré	Directeur
23	OUEDRAOGO Boureima	DPRA/Passoré	Directeur
24	GUIRE Barnabé	DPEBA/Passoré	
25	KAMBONE Tilado Issaka	DiFor	Point focal du Projet
26	BAZIOMO	PAFPP	Traducteur du projet
27	MATSUMOTO Junichiro	PAFPP	JAFTA/JICA

TOTAL		
--------------	--	--

CM= Conseil Municipal

CHRONOGRAMME DE L'ATELIER

DATE	HEURES	CONTENU	INTERVENANTS
06 juillet 2012	8h-30 à 9h	Arrivée et installation des participants	Organisateurs
	9h à 9h15	Ouverture de l'atelier	Haut Commissaire
	9h15 à 9h30	Présentation des participants et du programme de l'atelier	Modérateurs
	9h30 à 10h	Exposé sur le bilan des actions de reboisement au Passoré (campagne 2009-2010 et 2010-2011)	DPEDD/Passoré
	10h-10h30	Questions et débats autour des enseignements tirés de ces campagnes de reboisement	Participants
	10h30 à 11h	PAUSE CAFE	
	11h à 12 h	Exposé sur la problématique de la planification : facteur de réussite des campagnes de reforestation (définition, nécessité de planifier, etc.)	Modérateurs
	12h à 13h30	Travaux de groupes sur la planification des actions de reforestation au Passoré (approche méthodologique, outils et moyens à mettre en œuvre)	Participants
	13h30 à 14 h30	PAUSE DEJEUNER	
	14h30 à 16h30	Restitution des travaux de groupe suivi de débats	Participants
07 juillet 2012	8 h à 9 h	Appropriation du cadre directeur et des outils de la planification : Exposé, présentation des outils.	DiFor
	9h à 10 h30	Travaux de groupe (sur la base du cadre directeur, proposer une stratégie de planification opérationnelle pour les actions de reforestation au Passoré)	Participants
	10h30-11h	PAUSE CAFE	
	11h à 12h	Restitution des travaux de groupe suivi de débats	Participants
	12h à 13h	Synthèse et restitution des travaux de	Modérateurs

		l'atelier	
	13h à 13h15	Clôture de l'atelier	Haut Commissaire
	13h15 à 14h	PAUSE DEJEUNER ET DEPART	

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le reboisement est l'une des activités primordiales dans la lutte contre la désertification au Burkina Faso. Chaque année, des campagnes de reforestation sont organisées par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. C'est ainsi que des millions de plants sont mis en terre chaque année par les différentes couches socioprofessionnelles du pays. Cependant la réussite des différentes plantations constitue une préoccupation majeure des acteurs car les résultats sont mitigés, malgré la mise en œuvre de plusieurs approches qui s'avéraient de plus en plus efficace depuis les sécheresses des années 1970.

Conscient de cette réalité, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a élaboré le *Cadre Directeur pour l'Organisation des Campagnes de reboisement au Burkina Faso*. Sa mise en œuvre devrait permettre d'améliorer les taux de réussite des campagnes de reforestation.

Le Projet d'Appui à la Filière Production des Plants, financé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) qui, a pour objectif la planification des actions de reforestation dans les Régions du Centre et du Nord, accompagne la mise en œuvre de ce Cadre Directeur.

C'est dans cette dynamique que ce projet a organisé un atelier du 06 au 08 février 2012 à Kombissiri sur l'amélioration de la mise en œuvre des campagnes de reforestation. Des réflexions de l'atelier, plusieurs préoccupations pertinentes ont été appréhendées par les participants, desquelles on peut citer la nécessité d'approfondir la notion de planification, thème qui a été proposé par les acteurs de la province du Passoré.

De ce fait, le Projet d'Appui à la Filière Production des Plants a choisi d'appuyer la province du Passoré pour l'organisation d'un atelier afin d'approfondir la réflexion et proposer des pistes d'actions et de méthodologie à même de servir de base pour l'amélioration de ses performances propres en matière de reforestation.

1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectif général : Elaborer une stratégie de planification des actions de reforestation adaptée à la province du Passoré.

Objectifs spécifiques

- renseigner les outils de collecte de données sur la planification ;
- définir la période de planification ;
- identifier les acteurs clés de la reforestation, leurs rôles et leurs préoccupations.

2. RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

- les outils de collecte de donnée sur la planification sont connus et renseignés ;
- la période de planification est définie ;
- les acteurs clés de la reforestation sont identifiés et leurs rôles et préoccupations sont connus.

3. PUBLIC (participants)

Les participants sont principalement les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des campagnes de reforestation dans la province du Passoré. Il s'agit des :

- techniciens chargés d'accompagner le processus (DPEDD, DPAH, DPRA, DREDD, DiFor) ;
- conseils municipaux ;
- associations, Projets et Programmes ;
- autres partenaires identifiés (DPEBA).

4. DUREE/ LIEU

Cet atelier se déroulera pendant deux jours à Yako dans la **salle de conférence de la maison de la femme**.

Il se tiendra du vendredi 06 au samedi 07 Juillet 2012.

5. ANIMATEURS

- M. SAMA Isidore DPEDD/PASSORE;

- M. BOUGMA D. Moctar (SEMUS).

6. MODALITES PRATIQUES

La prise en charge des participants est constituée des frais de transport aller/retour pour les non résidents à raison de 50 FCFA/km pour les motos et 100 FCFA/Km pour les véhicules. Des perdiems journaliers seront versés à tous les participants à raison de 10 000 FCFA /Jour pour les résidents et 20 000 FCFA /Jour pour les non résidents.